UNIVERSITÉ DU BURUNDI
GRENIER DU SAVOIR DU BURUNDI
Dépôt institutionnel officiel
https://repository.ub.edu.bi

Fondements : contenu et portée du discours politique de l'église catholique au Burundi (1993-2003)

Baransabira, Célestin; Dirigé par : Le Professeur Julien NIMUBONA

2004
UB, Faculté des lettres et sciences humaines
https://repository.ub.edu.bi/handle/123456789/1340

Document téléchargé depuis le **Grenier du Savoir du Burundi** — https://repository.ub.edu.bi

UNIVERSITE DU BURUNDI

FACULTE DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

DEPARTEMENT D'HISTOIRE

FONDEMENTS, CONTENU ET PORTEE DU DISCOURS POLITIQUE DE L'EGLISE CATHOLIQUE AU BURUNDI (1993-2003).

Par

Célestin BARANSABIRA

Dirigé par :

Le Professeur Julien NIMUBONA

Mémoire présenté en vue de L'obtention du grade de Licencié en Histoire

Option : Science Politique

Bujumbura, octobre 2004

TABLE DES MATIERES

Page

Dédicace
Avant-propos
Liste des sigles et abréviations

0. Introduction générale 1

0.1. Intérêt et choix du sujet 5

0.2. Limites spatiales et temporelles 6

0.3. Perspectives méthodologiques 6

0.4. Problématique 8

0.5. Grandes articulations 9

CHAPITRE I. FONDEMENTS DU DISCOURS POLITIQUE DE L'EGLISE CATHOLIQUE : LES SOURCES DOCTRINAIRES ET PHILOSOPHIQUES 11

I.1. Distinction des deux mondes : les préceptes de Jésus-Christ 11

I.2. Les philosophies politiques chrétiennes 14

I.2.1. L'augustinisme politique 14

I.2.2. Le thomisme 15

I.2.3. La doctrine paulinienne 17

I.2.4. Le prince chrétien D'ERASME 17

I.2.5. Les idées politiques de Thomas MOORE 18

I.2.6. BOSSUET : Un raisonnement centré sur l'absolutisme théocratique 20

I.2.7. La monarchie absolue de RICHELIEU 22

I.3. Les philosophies religieuses du XIXe-XXe siècle 23

I.3.1. La société religieuse de BALLANCHE 24

I.3.2. Le « Fidéisme » et le rationalisme en France 25

I.3.3. Les Saints-Simoniens : La rénovation sociale analogue à celle du Christianisme 27

I.3.4. La pensée religieuse de NEWMAN en Angleterre 28

I.3.5. Prédication philosophique du christianisme chez SECRETAN 29
I.3.6. Définition des rapports entre l'Eglise et l'Etat par le Concile du Vatican II 30
I.4. Les réflexions des philosophes séculiers 31
I.4.1. PLATON et ARISTOTE 31
I.4.2. Jean BODIN 32
I.4.3. Les idées de Jean Jacques ROUSSEAU 34
a. La religion de l'homme et celle du citoyen 34
b. Les conséquences d'être « vrai chrétien » 35
I.4.4. La pensée de Pierre ANSART 37
I.4.5. L'argumentation de Thomas HOBBES 38
I.4.6. Les philosophies existentialistes 40
a. La philosophie de DESCARTES 41
b. Le raisonnement de Sören KIERKEGAARD 41
c. L'argumentation de Baruch de SPINOZA 43
Conclusion partielle 45

CHAPITRE II. CONTENU DU DISCOURS POLITIQUE DE L'EGLISE CATHOLIQUE AU BURUNDI (1993-2003) 46
II.1. Bref aperçu sur le discours politique de l'Eglise catholique sur les crises antérieures à 1993 46
II.2. Discours politique de l'Eglise catholique sur les événements politiques de 1993 52
II.2.1. Commentaire de l'Eglise catholique sur les partis et le processus Electoral 53
II.2.2. Réaction sur la crise du 21/ 10/ 1993 60
II.3. Discours sur la nature et les dimensions du conflit 63
II.3.1. Signification de la crise 63
II.3.2. La question de l'identité ethnique 65

II.3.3. La question des valeurs, de la culture et de l'éthique en Politique 67
II.3.4. Décalage entre la masse et l'élite 69
II.4. Discours de l'Eglise sur les voies de sortie et les actions sur la guerre 70
II.4.1. A propos des négociations de paix 70
II.4.2. Quelques réactions de l'Eglise sur la signature des Accords de Paix d'Arusha 72
II.4.3. Réaction sur l'arrêt des hostilités 76
II.4.4. Sur la justice et la place du pardon 78
II.4.5. Sur la signature des Accords de cessez-le-feu 83
Conclusion partielle 87

CHAPITRE III. PORTEE DU DISCOURS POLITIQUE DE L'EGLISE CATHOLIQUE AU BURUNDI : ANALYSE CRITIQUE 88
III.1. Performances du discours politique de l'Eglise catholique au Burundi 88
III.1.1. Synthèse sur le contenu du discours politique :Résultats de l'entretien avec les prêtres à propos des causes des crises 88
III.1..2 Une prédication basée sur la morale 93
III.1.3. L'Eglise comme lieu de socialisation politique 95
III.1.4. L'Eglise comme espace de « voix de sans voix » 97
III.1.5. La philosophie du « Born again » 98
III.1.6. L'Eglise catholique : conseillère du prince et éducatrice de la masse 100
III.1.7. Une volonté de suivre attentivement le temporel dans ses actions 102
III.2. Les limites du discours politique de l'Eglise 103
III.2.1. Perception du discours de l'Eglise : Résultats de l'enquête menée auprès des fidèles 103

III.2.2. Formation d'une société « utopique » et d'un « citoyen esclave » 105
III.2.3. Aveu d'impuissance de l'Eglise 107
III.2.4. Surestimation du pardon collectif 109
III.2.5. L'Eglise catholique comme dispensatrice de la légitimité politique 112
III.2.6. Comportement de neutralité de l'Eglise 113
III.2.7. La question des valeurs à l'égard des crises qui ont secoué le pays 114
Conclusion partielle 116
CONCLUSION GENERALE 117
BIBLIOGRAPHIE 120
Annexes 126
i. Guide d'entretien avec les prêtres 127
ii. Questionnaire d'enquête menée auprès des fidèles 128
iii. Traduction du questionnaire des fidèles 129
Exemple de réponses données par un fidèle 130
Exemple de réponses données par un prêtre 131

DEDICACE

- A mes parents
- A mes frères et sœurs
- Spécialement à mon petit frère feu Adronis MANIRAKIZA et ses camarades victimes de l'hécatombe de BUTA. Vous êtes la manifestation symbolique du discours politique de l'Eglise Catholique sous l'appellation « MARTYRS DE LA FRATERNITE ».

Je dédie ce mémoire

AVANT PROPOS

Au terme de ce travail, il nous est agréable d'exprimer nos vifs sentiments de gratitude à l'égard de toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont participé à sa réalisation.

Nos sincères remerciements sont dirigés à tous ceux qui ont contribué à notre formation tant humaine qu'intellectuelle, des formateurs de l'école primaire aux professeurs de l'Université du Burundi, spécialement ceux de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Département d'Histoire. Que ce travail soit leur fierté.

Nos vifs remerciements sont principalement adressés au Professeur Julien NIMUBONA, directeur de ce mémoire. Ses conseils et ses remarques au moment où nous étions dans une situation d'embarras ou d'hésitation nous ont été d'une extrême utilité.

Nous sommes profondément reconnaissant de tous ceux qui nous ont soutenu moralement et matériellement. Nous pensons spécialement à nos parents, à la famille François-Xavier NINTUNZE qui nous a pris en charge, à celle de Valentin BASHIRAHISHIZE et à l'Abbé Hyacinthe NIZIGIYIMANA.

Nous ne saurions oublier l'accueil bienveillant et la bonne collaboration que nous ont réservés nos enquêtés prêtres et fidèles.

Nous remercions enfin, ceux qui nous ont permis de consulter leurs archives.

Nous pensons spécialement à l'Abbé Emmanuel MUYEHE, Directeur du Journal NDONGOZI et à certains membres de son personnel tels Madame Alice KARIKUMUTIMA, aux Journalistes Dieudonné MUREKAMBANZE, Philippe SINDAYIHEBURA et Antoine HASABUMUTIMA ; il s'agit également des archivistes du CRID à savoir, Madame Spès GATOZO, Madame Rosette NGEZAHAYO et Madame Béatrice MUYUMPU.

Nous leur disons sincèrement merci.

Célestin BARANSABIRA

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

A.A. : Année Académique

A.C.A. : Au Coeur de l'Afrique

A.C.E.A.C. : Association des Conférences Episcopales de l'Afrique Centrale

A.C. Génocide-Cirimoso : Association de Lutte Contre le Génocide-Cirimoso

C.E.C.A.B. : Conférence des Evêques Catholiques du Burundi

C.N.D.D. : Conseil National pour la Défense de la Démocratie

CRID : Centre de Recherche pour l'Inculturation et le Développement

Ez : Ezékiel

F.D.D. : Front pour la Défense de la Démocratie

F.N.L. : Front National de Libération

Gs : Genèse

Ibidem : Même auteur, même ouvrage

In : Dans

Jn : Jean

Lk : Luka

Mt : Mathieu

N° : Numéro

Op Cit : Opere Citato (Ouvrage déjà cité)

P.A. Amasekanya : Puissance d'Autodéfense Amasekanya

p. : Page

pp. : De la page telle à la page telle

§ : Paragraphe

% : Pour cent

P.U.F. : Presses Universitaires de France

R.D.C. : République Démocratique du Congo

S.P. : Science politique

UPRONA : Union pour le Progrès National

V.E. : Vivons en Eglise

Vol. : Volume

Yoh. : Yohani

O. INTRODUCTION GENERALE

L'insertion politique des chrétiens dans le « combat avec et pour les pauvres, les plus humiliés des hommes »[1] se veut la plus fidèle mise en œuvre de la bonne nouvelle chrétienne. Mais les modalités de ce combat ne coïncident pas toujours avec ce qu'ils savent du discours chrétien. Cette dérive du religieux vers le politique pose la question de la spécificité même du fait chrétien et du phénomène religieux en général.

L'opposition entre l'Etat et l'Eglise qui trop souvent dégénère en rivalité doit se comprendre et se justifier. En principe, elle oppose deux fantômes (Hobbes parle de « monstre ») : le fantôme d'un organe qui prétend œuvrer pour le salut de l'humanité et le fantôme d'une institution qui ne fonctionne que grâce à la « force et la ruse » [2] de ses acteurs.

Pour éviter qu'ils ne s'opposent et qu'ils ne prétendent même s'exclure réciproquement, il faut à la fois les distinguer et les joindre. Les distinguer quant à leur visée, quant à leur attitude par rapport à la réalité politique ; les unir dans des actions réciproques, dans des interdépendances permanentes.

Le point de départ de la prise de conscience de l'Eglise face à l'Etat n'est autre chose que les paroles de Jésus Christ adressées aux autorités publiques de son temps. C'est la célèbre formule « Rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu. »[3] ; mais également la réponse qu'il a donnée à Ponce Pilate : « Mon royaume n'est pas de ce monde ».[4]

[1] Mathieu V, 10.
[2] MACHIAVEL (N), Le prince, Paris, Seuil, 1993, p.22.
[3] Mathieu XVIII, 21.
[4] Jean XIII, 36.

De ces deux réflexions, on peut déduire que Jésus reconnaît l'existence de l'Etat et même qu'il exige des hommes l'obéissance à cet Etat. En revanche, le Christ rejette toute confusion entre ses exigences et celles de l'Etat. D'où l'accusation politique que Pilate a permise que l'on porte contre lui.

Au Moyen Age, la distinction de ces deux exigences a été interprétée et a donné naissance à deux pouvoirs : le pouvoir temporel et le pouvoir spirituel. L'Eglise s'arroge le droit de déduire directement de la puissance divine ses prérogatives, ses privilèges et ses droits. Le droit canon fait découler directement de Dieu la légitimité de l'Eglise Catholique.

La doctrine du double pouvoir inclut également le principe de la reconnaissance du pouvoir temporel. L'Etat existe donc en vertu du droit naturel et exerce sa souveraineté en vertu du droit divin.

L'Eglise et l'Etat sont donc des sociétés autonomes, chacune disposant de son propre droit. Ce sont des sociétés parfaites et chacune d'elle jouit de la souveraineté suprême dans ses domaines propres.

Dans beaucoup de cas, le religieux a toujours influencé le politique. Les hommes du pouvoir politique ont tendance de sacraliser leur pouvoir politique. Ce phénomène peut se traduire par l'emploi de certains « termes religieux »[5] par les acteurs et hommes politiques. Ainsi, on dira que certains hommes politiques ont un « charisme ». La théorie du pouvoir charismatique a des liens étroits avec les conceptions religieuses du pouvoir. On parle également du « culte » de la personnalité, des « fidèles » d'un homme, d'un groupe ou d'un parti. On entend souvent parler des « révélations » politiques. Au cours des

[5] Pour ces termes religieux, voir DEBBASCH (M) et PONTIER (J-M), Introduction à la politique, Paris, DALLOZ, 1991, p.16.

grandes manifestations politiques, on entend souvent évoquer le terme de « grand-messe ». On décrira la « communion » à un même idéal politique des participants à cette « grand-messe ». Le terme d' « Etat de grâce » est couramment utilisé.

Au Burundi, depuis les périodes les plus anciennes, la liaison entre le sacré et le politique était une évidence. Le sacré et le politique se confondaient. Le roi était prêtre. Il communiquait avec les dieux. Il gérait le royaume en tenant compte de l'ensemble des réalités visibles et invisibles qui composaient la société. La religion donnait, pour ainsi dire, à la cité, sa possibilité d'exister.

Avec la colonisation, les missionnaires et les Pères Blancs se sont énormément investis pour asseoir et répandre dans tout le pays la nouvelle religion qu'est le christianisme. Les pôles de développement du catholicisme furent les différentes missions catholiques qui ont été implantées à travers tout le pays.

Le clergé catholique aura joué un rôle important dans l'installation du pouvoir politique. Ce sont en effet les missionnaires qui ont préparé le terrain pour les premiers colonisateurs, fonctionnaires politico-administratifs.

Dans leur mission de « civiliser » les noirs, les missionnaires n'ont cessé de faire savoir aux détenteurs locaux du pouvoir administratif et politique qu'ils étaient également investis de fonctions religieuses. Le chef était considéré comme détenant son pouvoir de Dieu. La conversion au christianisme devait ainsi commencer par les chefs (le roi en premier lieu) suivi directement de leurs sujets. Les propos du Cardinal LAVIGERIE n'en sont pas moins explicites :

> « *Dans une société violente, subdivisée en une multitude de tribus qui vivent à l'état patriarcal, ce qui importe surtout,*

c'est de gagner l'esprit des chefs, on s'y attachera donc d'une manière spéciale sachant qu'en gagnant un seul chef, on fera plus pour l'avancement de la mission qu'en gagnant isolement des centaines de pauvres noirs. Une fois les chefs convertis, ils entraîneront tout le reste avec eux. La vraie manière de gagner les chefs consistera surtout à leur manifester la confiance, à prendre au sérieux leur pouvoir, à leur faire quelques cadeaux qui pourront leur être agréables, et leur premier rapport établi ; à leur faire goûter peu à peu la doctrine chrétienne. On n'omettra pas de leur faire observer que cette doctrine est tout à fait favorable à leur pouvoir, puisqu'elle enseigne qu'ils sont les véritables représentants de Dieu sur terre au point de vue temporel. »[6]

La religion devint pour ainsi dire la clé du pouvoir. Seuls les convertis étaient autorisés d'exercer des fonctions politico-administratives. Le non-baptisé (« umushenzi ») était dégradé jusqu'au rang de petit sujet.

Durant la période post-coloniale, les relations entre l'Etat et l'Eglise n'ont cessés de se perpétuer. La religion a joué un rôle fondamental dans l'élaboration de la politique au Burundi. Elle a été un facteur déterminant de pénétration sociale de l'Etat, de même qu'elle a aidé le pouvoir à assurer une intégration nationale. La religion a pu même apparaître, dans certains cas, comme un allié « naturel » du pouvoir, donc comme un facteur de conservatisme social et politique. Mais, elle a également pu apparaître comme un contre pouvoir : les relations religion-politique (Eglise-Etat) se traduisant souvent en

[6] Cardinal LAVIGERIE, Instruction aux missionnaires, Namur , Grand-Lacs, 1950, pp. 69-70. Voir aussi In GAHAMA (J), Le Burundi sous administration belge : La période du mandat, (Thèse), Paris, Karthala, 2001,p226

terme conflictuel ; soit que le pouvoir veuille se servir de la religion à des fins séculières, soit que le pouvoir religieux veuille se subordonner le pouvoir politique.

En somme, les relations à double sens s'établissent entre le religieux et le politique. Le politique ne peut pas ignorer le religieux parce qu'il est son concurrent le plus sérieux, son plus grand obstacle éventuellement dans la compétition pour la production et l'imposition du sens. Le politique cherche à contrôler le religieux, à bénéficier du sentiment religieux des populations. Le religieux ne peut pas ne pas avoir une dimension politique, parce que, comme le politique, il a pour objet l'homme en société et implique une morale sociale.

0.1. Intérêt et choix du sujet

La pensée chrétienne est un sujet immense que l'on ne peut pas traiter en détail dans un travail de mémoire. Ses champs d'application sont multiples : théologie, philosophie, science, arts, politique, etc. Au Burundi comme ailleurs, l'histoire montre que des origines à nos jours, un débat a été constamment d'actualité : celui des rapports entre le temporel et le spirituel en tant qu'activités humaines autonomes. Ce débat a pris des formes renouvelées du fait que le politique tout comme le religieux sont restés dynamiques. Cette dynamique s'accompagne toujours d'un glissement du religieux vers le politique ou vice-versa. C'est ce glissement que nous tenterons d'étudier dans les lignes qui suivent.

Aussi, avons-nous préféré chercher à comprendre la double casquette de l'homme catholique : être croyant et être citoyen, être fidèle et être sujet. Le même homme est impliqué dans une double référence. Une chose reste pourtant certaine : dans de nombreux cas, une rivalité pour conquérir la domination d'une

institution sur une autre se manifeste. Il sera également question de repérer les formes de cette rivalité.

0.2. Limites spatiales et temporelles

L'étude porte sur le terrain burundais. Elle couvrira une période allant de 1993 à 2003. La limite inférieure correspond au début de la crise socio-politique qui perdure et la limite supérieure se rapporte à la position de l'Eglise à propos de l'Accord de cessez-le-feu entre le gouvernement de transition et le CNDD-FDD. Cette dernière limite sera fixée à la date du 29 décembre 2003, date à laquelle le représentant du Vatican au BURUNDI, Monseigneur Michaeli COURTNEY a été assassiné alors qu'il rentrait à Bujumbura. Il était allé aux funérailles d'un prêtre de la paroisse de Minago. Dans la messe de Noël, il avait adressé une mise en garde au FNL qui n'avait pas encore déposé les armes, de le faire dans les délais les meilleurs. Nous aurons le temps d'y revenir au chapitre II.

0.3. Perspectives méthodologiques

Analyser le discours politique de l'Eglise catholique revient à chercher à comprendre les faits socio-politiques, externes à l'Eglise, qui touchent au gouvernement des sociétés : la Constitution de la République, les compétitions politiques, la corruption, la variation des prix sur le marché des biens et services, les grèves syndicales, les Coup d'Etat, les changements de régimes, les violences politico-ethniques, les négociations entre les protagonistes et les adversaires politiques, etc.

En apparence, ces faits ne toucheraient pas le fonctionnement de l'Eglise. On constate cependant que c'est à partir de ces derniers que ledit

liscours politique est développé par l'élite catholique. A titre exemplatif, on peut mentionner quelques uns qu'on aura à développer en détails au chapitre II.

Dans Au Cœur de l'Afrique, n°1 de 1995, Monseigneur BUDUDIRA nous parle de la « dimension morale de la crise au BURUNDI ».[7] Le Fratri HAVYARIMANA croit quant à lui que le « malheur au BURUNDI est qu'il y a deux ethnies ».[8] Pour les Evêques du RWANDA, du BURUNDI et de la RDC, le simple fait que nous « sommes tous des frères » (Mathieu XXIII, 8) devrait pousser les belligérants d'arrêter les guerres ».[9]

Ces quelques réflexions démontrent que le spirituel a déjà effectué un glissement vers le temporel, cela est dû au fait que l'Etat et l'Eglise opèrent sur un même champ socio-politique. Un glissement de l'un vers l'autre dans la plupart des cas devient incontournable.

Pour comprendre comment se fait ce glissement, nous serons amené à identifier et à expliquer ces faits socio-politiques du monde temporel qui conduisent l'Eglise catholique à l'adoption d'un tel comportement. Notre démarche méthodologique se référera au subjectivisme méthodologique de Max WEBER. En effet, nous cherchons à travers ces discours le sens que l'Eglise donne à ses intentions, attitudes et comportements. Certains de ces discours, intentions et actions lui sont imposés par les développements de l'environnement et des conjonctures politiques extérieurs à elles. D'où, nous allons également recourir à l'objectivisme méthodologique d'Emile DURKHEIM.

[7] BUDUDIRA (B), « La dimension morale de la crise au Burundi » In A.C.A, n°1, 1995, p.39.
[8] HAVYARIMANA (P), « Le malheur de n'être que deux ethnies » In V.E, n°1-2, janvier-mars 1997, pp.6-7.
[9] A.C.E.A.C. « Vous êtes tous des frères ». « Arrêter les guerres » ! In V.E, n°9-10, septembre-décembre 1999, p.310.

En outre, nous avons fait une enquête auprès de 4 prêtres qui nous ont accordé un entretien à partir d'un « guide d'entretien » de 9 questions. Aussi, avons-nous interrogé 80 fidèles catholiques pour qu'ils nous répondent sur deux questions. Ces fidèles sont répartis comme suit par paroisse :15 fidèles de la paroisse de Kinama, 15 de la Cathédrale Régina Mundi, 15 de la paroisse des Frères Dominicains et 35 fidèles de la paroisse Esprit de Sagesse.

Vous trouverez le contenu de ces deux questionnaires en annexe.

Les arguments de notre analyse seront puisés d'abord dans les écrits de l'élite catholique (lettres pastorales, périodiques, rapports des conférences épiscopales, etc.) ; ensuite dans les travaux des chercheurs d'universités (thèses, mémoires, conférences, etc.) ; dans les productions des penseurs de tous les temps (Platon, Aristote, Rousseau, Hobbes, Saint Augustin, Saint Paul, Saint Thomas, Saint Thomas d'Acquin, etc.).

0.4. Problématique

L'investissement de l'Eglise catholique ; dans la recherche du bien, du bonheur, de la vérité, du pardon, de la justice entre les enfants de Dieu ; est motivé par l'objectif de la conquête du « salut ». Or, les modalités de cet investissement ne se limitent pas toujours dans le seul champ religieux. Une dérive du religieux vers le politique est souvent une réalité. On pourrait ainsi formuler la question suivante : pour affirmer sa propre vérité et revendiquer sa légitimité, l'Eglise catholique est-elle obligée d'emprunter le chemin du politique ? En d'autres termes, l'affirmation religieuse passe-t-elle essentiellement par la pratique politique ?

D'un autre côté, le pouvoir politique est fondamentalement ambigu face à la condition humaine. Ses fondements sont basés sur la force et le moins de scrupule comme le disait Nicolas MACHIAVEL. Puisque le phénomène religieux est essentiellement « libération », ne se pourrait-il pas que le glissement du religieux au politique se justifie par les défaillances du pouvoir politique ?

Par ailleurs, le pouvoir politique autonome reste confronté au domaine religieux. La disparition de la chose religieuse est impossible. Le vécu religieux demeure une réalité historique.

Par conséquent, si le fait religieux est toujours en tête-à-tête avec le pouvoir politique, c'est surtout grâce à l'existence des croyants. Ceux-ci n'entretiennent-ils pas avec le pouvoir des liens ambigus comme s'ils étaient tiraillés entre une double légitimité ? En cherchant à articuler une double légitimité, ces croyants, ne contestent-ils pas un pouvoir qui se voudrait être une instance unique de l'homme ?

Telles sont quelques unes des interrogations auxquelles nous essayerons de trouver des réponses dans le présent travail.

O.5. Grandes articulations

Après avoir circonscrit le champ de notre étude dans la partie introductive, le gros du travail sera mené à travers trois grands chapitres.

Dans le premier, il s'agit d'une mise en évidence des fondements du discours politique de l'Eglise catholique. A ce niveau, nous développons les sources doctrinaires et philosophiques du discours politico-religieux. Ici, nous

passons en revue certaines pensées de Jésus mais aussi certaines philosophies les penseurs chrétiens et laïcs (Augustinisme politique, Thomisme politique, la pensée rousseauïste, celle hobbesienne, etc.).

Au deuxième chapitre, notre attention est focalisée sur le contenu dudit discours politique au Burundi. Nous repérons quelques discours politiques développés par les hommes catholiques et les réflexions des laïcs travaillant ou pas pour le compte de l'Eglise. Ce sont des discours axés sur la nature du conflit et les voies de sortie à la crise qui secoue le pays depuis 1993. Nous inventorions des réflexions centrées sur la morale en politique, la notion d'éthique en politique, l'impunité en politique, la gestion du pouvoir, le pardon et la réconciliation, etc.

Quant au troisième chapitre, il est question de faire une analyse, une appréciation sur la portée du discours politique de l'Eglise. Il s'agit de partir des raisons, des visées, des buts et des motivations afin d'en apprécier le bilan.

Et enfin, comme tout travail de recherche et d'analyse scientifique, nous terminerons par une conclusion générale.

CHAPITRE.I. FONDEMENTS DU DISCOURS POLITIQUE DE L'EGLISE CATHOLIQUE : LES SOURCES DOCTRINAIRES ET PHILOSOPHIQUES

Dans ce chapitre, nous inventorions certaines théories axées sur les pensées politico-religieuses. Ces théories ont été développées pour distinguer et rapprocher les deux mondes : le temporel et le spirituel. Il va s'agir d'abord des préceptes de Jésus Christ ; ensuite des philosophies politiques chrétiennes ; et des réflexions de philosophes séculiers

I.1. Distinction des deux mondes : les préceptes de Jésus Christ

La séparation du monde spirituel et du monde temporel a été établie par Jésus Christ lorsque les Pharisiens voulaient le condamner. A ce moment, ces Pharisiens ont envoyé leurs disciples et les hérodiens pour lui dire ceci :

> *« Maître, nous savons que tu es franc et que tu enseigne le chemin de Dieu en toute vérité, sans te laisser influencer par qui que ce soit, car tu ne tiens pas compte de la condition des gens. Dis-nous donc ton avis : Est-il permis oui ou non de payer le tribut à César ? »*[10]

S'apercevant de leur malice, Jésus dit :

> *« Hypocrites, pourquoi me tendez-vous un piège ? »*[11]

La question était en effet un piège. César était le dominateur du peuple juif. C'est le conquérant, le dominateur. Jésus qui se dit le Messie d'Israël, ne peut prendre le parti du vainqueur romain sans abandonner celui de son peuple ; il ne peut conseiller davantage la grève de l'impôt sans fournir les raisons à Pilate.

[10] Mathieu XXII, 15-22.
[11] Ibidem.

Par la suite, Jésus demande une pièce de monnaie qui sert à payer le ribut et interroge à son tour :

> *« Cette effigie et cette inscription, de qui sont-elles ? »*

Et les gens de répondre :

> *« De César. Alors dit Jésus, rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu. »*[12]

Ces paroles indiquent bien qu'il y a des choses que César a le droit de demander et d'obtenir et qu'il y en a d'autres dont Dieu se réserve le droit.

On peut également rapprocher ce passage à celui des frères dont l'un vient trouver Jésus et le sollicite d'intervenir pour que leur héritage soit convenablement partagé. Le Christ répond :

> *« Qui m'a établi juge sur vous pour faire vos partages ? »*[13]

Ces deux textes peuvent être mal interprétés. Certains pourraient y voir le signe du désintéressement de Jésus vis-à-vis des questions terrestres. Loin de là, comme pour l'impôt, Jésus entend faire respecter les compétences juridictionnelles légalement et coutumièrement établies. Il ne veut pas, lui à qui on attribue et qui s'attribue lui-même le titre de Messie d'Israël, remplir les fonctions de justice civile qui reviennent à César et à ses délégués.

De même, dans d'autres passages, Jésus proclamera ce qui suit :

> *« Mon royaume n'est pas de ce monde. Si mon royaume était de ce monde, les miens auraient combattu pour que je ne sois pas livré aux Juifs (...) »*[14]

[12] Ibidem.
[13] Luc XII, 13-14.
[14] Jean XVIII, 36.

Désormais, il y a une société avec un chef, avec une constitution, avec les obligations et éventuellement des sanctions. Cela peut se traduire par les propos de Jésus quand il a dit :

> « *Tout ce qui sera lié ou délié sur la terre sera de même lié ou délié dans le ciel* ».[15]

Ainsi, il y a un partage entre deux ordres de vie. Tout comme il y a une division entre deux pouvoirs. Nous avons d'un côté le pouvoir politique qui a pour domaine le temporel, c'est-à-dire le gouvernement des intérêts présents de la vie humaine assortie des sanctions matérielles. Nous avons d'un autre côté le pouvoir religieux qui lui, s'exerce sur l'intemporel. Son domaine est celui du spirituel, du gouvernement des intérêts éternels des âmes, avec les moyens de sanctification et aussi des sanctions appropriées. Celles-ci ne sont pas de caractère matériel.

Une autre distinction entre les deux mondes se manifeste à partir du « logos » évangélique. Au moment où les Sadducéens et les Pharisiens se réunirent pour tendre un piège à Jésus, un d'eux, un légiste, lui demanda :

> « *Maître, quel est le plus grand commandement dans la loi ?* ». *Jésus lui déclara : « Tu aimeras le Seigneur ton Dieu, de tout ton cœur, de toute ton âme et de toute ta pensée. C'est là le grand, le premier commandement. Un second est lui aussi important : Tu aimeras ton prochain comme toi-même. De ces deux commandements dépendent la Loi et les Prophètes* ».[16]

[15] Mathieu XVIII, 18.
[16] Mathieu XXII, 36-40. et Marc XII, 28-31.

I.2. Les philosophies politiques chrétiennes

I.2.1. L'augustinisme politique

Saint Augustin montre qu'il existe deux cités : celle du bien et celle du mal. Ces deux cités sont constamment en lutte. Pour lui, la vie présente est un combat de tous les jours et la paix perpétuelle ne peut exister que dans la vie future.

Toujours selon Augustin :

> *« Deux amours ont bâti deux cités. L'amour de soi poussé jusqu'au mépris de Dieu : la cité terrestre ; l'amour de Dieu poussé jusqu'au mépris de soi : la cité de Dieu. L'une se glorifie en soi, l'autre dans le Seigneur. L'une demande sa gloire aux hommes, l'autre sa gloire la plus chère en Dieu, témoin de sa conscience. L'une dans l'orgueil de sa gloire marche la tête haute, l'autre dit à son Dieu : Vous êtes ma gloire et c'est vous qui élevez ma tête. Celle-là dans ses chefs, dans ses victoires sur les autres nations qu'elle dompte, se laisse dominer par sa passion de dominer. Celle-ci nous représente des citoyens, unis dans la charité, serviteurs mutuels les uns des autres, gouvernants titulaires, sujets obéissants ».*[17]

Ce texte montre clairement qu'on ne doit pas confondre la cité humaine et la cité de Dieu, l'Etat et l'Eglise.

Augustin mène une autre réflexion pour établir une nette distinction des deux mondes :

[17] PRELOT (M), Histoire des idées politiques, Paris, Dalloz, 1970, p.157.

> *« Quel que soit le régime, le pouvoir civil d'un côté, le pouvoir ecclésiastique de l'autre sont bien distincts. Ils jouissent tous deux d'une interdépendance souveraine. En ce qui le concerne chacun pour son compte ne relève que de lui-même et de Dieu. Toute ingérence d'un pouvoir quel qu'il soit dans le domaine de l'autre est, d'une part coupable et, d'autre part dangereuse. Soit pour le bien général, soit pour le pouvoir qui méconnaît les limites de sa propre sphère de compétence. »*[18]

Ainsi, l'Etat et l'Eglise se meuvent sur deux plans différents. Augustin estime que l'Etat ne doit pas à l'Eglise des services d'argent mais simplement sa protection contre les ennemis. Il invoque la protection de l'Etat contre les païens, contre les Juifs.

Augustin insiste également sur ce que l'Eglise apporte à l'Etat et ce qui lui est essentiel pour subsister : la vertu des citoyens. Saint Augustin dira :

> *« L'Eglise doit être dans l'Etat une école de civisme et de fraternité ».*[19]

I.2.2. Le thomisme

Le raisonnement de Saint Thomas se développe autour de ce qu'il appelle « pouvoir politique » et « pouvoir despotique ». Entre ces deux formes de pouvoir, il y place ce qu'il appelle le « pouvoir royal »[20]. Il les identifie de la manière suivante :

> *« Le « pouvoir politique » existe dans les provinces ou villes gouvernées soit par un seul, soit par plusieurs selon*

[18] Idem, p.163.
[19] Idem., p.164.
[20] Idem, p.182

certaines lois ou conventions. Le « pouvoir despotique » est illimité comme celui du maître sur l'esclave. »[21]

Thomas discerne entre les deux une troisième forme de pouvoir, le « pouvoir royal » qui n'est ni politique ni despotique. Le prince y gouverne sans loi, mais sa liberté est sage. Il puise dans son cœur l'inspiration de ses actes et imite ainsi la Providence.

Toujours d'après Saint Thomas l'origine du pouvoir est divine. Il démontre son point de vue à base de deux syllogismes. Voici comment il le fait dans ce « sorite »[22] :

1°) MAJEURE : « La société est une exigence de la nature de l'homme, être moral, raisonnable, religieux, social ;

MINEURE : Pour vivre en société, il faut une autorité supérieure commandant à chaque membre de la société en vue du bien commun.

CONCLUSION : Donc, la société est une exigence de la nature, car la fin ne peut pas aller sans les moyens.

2°) MAJEURE : Mais toutes les exigences de la nature procèdent de Dieu, son auteur ;

MINEURE : Or, l'activité est une exigence de la nature.

CONCLUSION : Donc, l'autorité procède de Dieu. »[23]

On doit obéissance au pouvoir parce qu'on doit obéissance à Dieu, peu importe comment est exercé ce pouvoir. L'obéissance au pouvoir demeure un geste religieux, un acte d'adoration vis-à-vis de Dieu.

[21] Ibidem

[22] Sorite : argument composé d'une suite de propositions liées entre elles de manière que l'attribut de chacune d'elle devienne le sujet de la suivante et ainsi de suite jusqu'à la conclusion qui a pour sujet le sujet de la première et pour attribut, l'attribut de la dernière proposition avant la conclusion.

[23] Idem, p.181.

I.2.3. La doctrine paulinienne

L'argumentation de Saint Paul, dans sa lettre aux Romains , repose sur cette dernière logique de Saint Thomas (l'obéissance au pouvoir) :

> *« Que tout homme soit soumis aux autorités qui exercent le pouvoir, car il n'y a d'autorité que par Dieu et celles qui existent sont établies par lui. Ainsi, celui qui s'oppose à l'autorité se rebelle contre l'ordre voulu par Dieu(...) »*[24]

Selon Saint Paul, l'obéissance au prince n'est pas un geste extérieur. C'est également une démarche de l'esprit. Il le confirme dans les instructions pastorales qu'il donne à ses disciples .

A Timothée, il dit :

> *« Je recommande donc, avant tout, que l'on fasse des demandes, des prières, des supplications, des actions de grâce pour tous les hommes, pour les rois et tous ceux qui détiennent l'autorité(...) »*[25]

A Tite, il écrit :

> *« Rappelle à tous qu'ils doivent être soumis aux magistrats, aux autorités, qu'ils doivent obéir, être prêts à toute œuvre bonne, n'injurier personne, éviter les querelles (...) »*[26]

I.2.4. Le prince chrétien d'ERASME

La réflexion d'ERASME commence par une comparaison qu'il établit entre le prince et l'aigle :

[24] Romains XIII, 1-2
[25] Timothée II, 1-2
[26] Tite III, 1-2

« Qu'on examine avec attention la tête et les traits de l'aigle, les yeux rapaces et méchants, cette courbure menaçante du bec, ces joues cruelles, ce front farouche, n'y reconnaîtra-t-on pas aussitôt l'image du roi ? De tous les oiseaux, l'aigle seul a paru aux sages le vrai type de la royauté : il n'est ni beau, ni musical, ni bon à manger, mais il est carnassier, glouton, pillard, destructeur, batailleur, solitaire, haï de tous. »[27]

Ce passage d'ERASME évoque immédiatement la silhouette de la caricature du prince de MACHIAVEL.

ERASME ne confère pas au prince une situation privilégiée. Il n'y a pas pour lui deux christianismes : un pour le prince et un autre pour le vulgaire. La religion de tous doit être conforme à l'idéal évangélique. Le prince, puisqu'il est plus haut placé, doit surpasser les autres, par sa vertu, par sa prudence, par son intégrité. La loi du sacrifice s'impose à lui comme à tout chrétien. S' il entend suivre le christ, il doit porter sa croix. Il ne doit pas échapper à la raison commune, précise ERASME.

I.2.5. Les idées politiques de Thomas MOORE

Nous allons nous limiter uniquement sur ses réflexions qu'il a développées dans l'Utopie[28]. L'utopie, est cette cité idéale où rien ne manque. Les gens y sont heureux, paisibles, les lois y sont simples à tel enseigne que « tout le monde y est docteur en droit », nous dit MOORE.

[27] PRELOT (M), Op.cit., p.182

[28] Utopie est le titre de son ouvrage. Mais le titre exact et complet est Libellus vere aureus nec nienus salutaris quans festivus de optimo reipublicoe statu de quo nova Insula, autore clarissimo viro Thomas Morus ». Le mot utopie vient du grec au topos » = « non lieu », « non existant », « introuvable ».

Sur cette cité, s'exerce une autorité que l'auteur qualifie de « démocratique ». Voici comment il décrit le déroulement des élections du prince et du prêtre :

> *« Les familles y sont groupées par trentaine, elles élisent annuellement un chef qu'on appelle « philarque » ou encore « syphograntе ». Dix syphograntes ayant par conséquent sous leur coupe trois cents familles, désignent annuellement un « protophilarque » ou « trinibore ». Les deux cents « trinibores » forment enfin le Sénat. C'est donc un système étagé : les chefs de famille, les chefs de groupe, leur représentant ; ceux qui constituent le Sénat. Le Sénat choisit sur une liste de quatre citoyens présentés par le peuple, un « Adème » ou prince des Utopiens. Afin d'éviter que les philarques se constituent en oligarchie, ils peuvent être renouvelés tous les ans, bien que MOORE pense qu'ils se conduiront si bien qu'ils seront généralement réélus. Deux philarques suivent à tour de rôle les débats du Sénat. D'ailleurs tous les philarques peuvent être réélus en comité. Si les événements l'exigent, ils interrogent les chefs* de familles. Il pourrait même y avoir éventuellement consultations populaires.
>
> Cet ensemble qui forme un régime pyramidal - puisqu'il est fait d'une succession de groupes étagés avec un chef au *sommet - est de structure démocratique atténue toutefois par l'existence d'un pouvoir spirituel. Des prêtres sont élus. Ils président aux choses divines mais connaissent aussi des choses humaines et remplissent les fonctions qui, dans l'Antiquité étaient dévolues aux censeurs de la cité. Ils sont*

> *proposés aux bonnes mœurs et peuvent exclure un utopien de la communauté religieuse, ce qui est pour lui la plus grande disgrâce. Ces prêtres ainsi que les trinibores et l'adème sont choisis parmi les « lettrés » qui ne forment pas à proprement parler une caste ou une classe puisque leur recrutement est ouvert et que, d'autre part, il est possible de renvoyer un lettré qui ne mord pas suffisamment à la métaphysique »*[29].

Finalement, l'aristocratie par sélection sert de pépinière aux fonctions religieuses et publiques. Le régime de « démocratique » devient aristocratique à la suite de cette exigence de recrutement dans le cadre des lettrés.

D'autre part, l'élection est libre. Il n'y a pas de brigue ni de candidature. Enfin, les lois y sont faciles à comprendre et à appliquer. Elles sont en petit nombre et chacun peut les interpréter comme il veut.

I.2.6. BOSSUET : un raisonnement centré sur l'absolutisme théocratique

Dans l'entendement de l'Evêque de Meaux, les Saintes Ecritures, sont les seules sources du pouvoir politique et de la loi. Dans La politique tirée des propres paroles de l'Ecriture Sainte , il avance ce qui suit :

> *« Nous découvrons le secret de la politique, les maximes du gouvernement et les sources du droit dans les doctrines et dans les exemples des Saintes Ecritures (...). Dieu, seul vrai roi, a, au commencement du monde exercé visiblement par lui-même l'empire et l'autorité sur les hommes »*[30].

[29] Idem, p.221
[30] Idem, p.308

En outre, BOSSUET développe une apologie de la soumission. Selon ce penseur, la société a beaucoup d'avantages dont bénéficient ses membres. Ces avantages sont si grands qu'ils obligent ceux qui font partie de la société à se soumettre au commandement de l'autorité. Nous devons obéissance aux rois même si ces derniers commanderaient par la force. La seule exception qu'il reconnaît étant celle où les rois commanderaient contre Dieu. Pour confirmer ce commandement naturel, BOSSUET invoque, non seulement l'Ancien Testament, mais également le Nouveau, l'Evangile, les Actes des Apôtres et les Epîtres :

> *« Jésus Christ a établit par sa doctrine et ses exemples l'amour que les citoyens doivent avoir pour leur patrie. Les Apôtres et les premiers fidèles ont toujours été de bons citoyens.*
>
> *Non seulement l'autorité en elle-même est sacrée, mais Dieu établit les chefs des peuples comme ses propres ministres et règne par eux. Attenter à leur personne est un sacrilège. On doit leur obéir par principe de religion et par motif de conscience (...).*
>
> *Le respect, la fidélité et l'obéissance qu'on doit au roi ne doivent être altérés par aucun prétexte. La seule exception est le cas ou le prince commanderait contre Dieu (...).*
>
> *A la violence de ceux-ci, les sujets n'ont à opposer que des remontrances respectueuses, sans mutineries et sans murmures, en y joignant des prières pour leur conversion. »*[31]

[31] Idem, pp.312-313

I.2.7. La monarchie absolue de RICHELIEU

Bien qu'il soit un homme d'Eglise, RICHELIEU parle en homme politique. Pour lui, le bonheur d'un Etat est fondé sur l'établissement du règne de Dieu. Cependant, il est moins guidé par des préoccupations éthiques que des intentions politiques. Voici comment l'historien français dans Les sentiments religieux en France, a porté sur lui un jugement :

> *« RICHELIEU a peur de l'enfer, il aime la théologie, il ne se désintéresse pas tout à fait des choses de Dieu, mais enfin, son royaume est de ce monde. »*[32]

RICHELIEU recommande au roi de bien conduire et de rester chaste. Cependant, il le met en garde contre les scrupules de conscience. L'essentiel pour lui, n'est pas que le roi soit bon et vertueux. Mais qu'il soit puissant. Il faut au roi une bonne armée, de bons revenus et surtout une bonne réputation ; donc du prestige. Au chapitre IX du Testament, il avance ce qui suit :

> *« La puissance est une des choses les plus nécessaires à la grandeur des rois et au bonheur de leur gouvernement. »*[33]

Les manifestations d'une monarchie absolue d'après RICHELIEU sont les suivantes : un seul chef au sommet, pas de multiplicité de gouvernants et de conseillers et la collégialité est à exclure. Il dit :

> *« Un seul pilote au timon de l'Etat. Rien de plus dangereux que diverses autorités égales en l'administration des affaires. De même, rien de plus périlleux qu'un gouvernement, une administration ou une œuvre de corps.*

[32] Idem, p.296
[33] Ibidem

Un corps (...) ayant plusieurs tests ne peut avoir un même esprit. Il ne peut souvent être porté ni à connaître ni à souffrir, son propre bien étant composé d'autant de divers mouvements qu'il est composé de divers sujets. »[34]

I.3. Les philosophies religieuses du XIX –XXème Siècle

Dans le domaine social et religieux, cette période a été riche en pensées philosophiques dominantes. Les penseurs comme BALLANCHE se donnent la mission d' « exprimer une croyance qui est une force organisatrice de toute vie spirituelle et sociale »[35]. La première moitié du XIXe siècle a été féconde, surtout en France, en réformateurs sociaux tels que FOURRIER, SAINT- SIMON , COMTE, PROUDHON, etc. Leur objectif était de créer une pensée sociale et religieuse qui fut au niveau des transformations politiques du temps. La pensée religieuse se focalise sur l'élaboration de vastes dogmes sur le réel et la réflexion sur la foi intérieure. Le mouvement fidéiste s'inscrit dans cette ligne d'idée. Certains de ces penseurs développent des doctrines qui prétendent révéler le secret de la nature et de l'histoire. Leurs buts étant de faire connaître à l'homme la loi de sa destinée individuelle et sociale. Les doctrines catholiques se construisent en réaction contre le XVIIIe siècle et s'achèvent en de vues religieuses.

Vers 1890, il s'ouvre une nouvelle période : la réalité des valeurs spirituelles paraît alors s'opposer aux résultats philosophiques. On cherche des moyens d'accès vers ces réalités spirituelles que la période précédente considérait comme illusoires ou inaccessibles.

[34] Ibidem
[35] BREHIER (E), Histoire de la philosophie, III / XIXe –XXe siècle, Quadrige, PUF, 1994, p.721

I.3.1. La société religieuse de BALLANCHE

BALLANCHE se dit vouloir exprimer la grande pensée de son siècle. Il dit que sa pensée a reçu de Dieu la mission auguste d'organiser le nouveau monde social. Et les arguments seront puisés dans toutes les facultés humaines, dans tous les ordres de sentiments et d'idées. Pour lui, la croyance ne peut pas dériver du consensus social et de l'autorité :

> *« La société ne peut pas vous donner ce que vous exigez d'elle. Pourtant, la société est l'intermédiaire nécessaire entre la réalité transcendantale et l'individu. Le but sans doute, c'est la religion qui veut avant tout le salut des individus, mais la société est un moyen nécessaire ; l'homme hors de la société n'est pas pour ainsi dire qu'en puissance d'être ; il n'est progressif et perfectible que par la société. La société a une valeur messianique : elle ne rétrograde jamais ; elle reste en elle-même religieuse, plus religieuse que les individus (...) ; elle ne peut pas ne pas être religieuse. »*[36]

La société qu'il nous peint n'est pas la société comme tel. Ce sont plutôt des individus, des corps, des gouvernements, des clergés qui ont pour fonction d'exprimer le génie du peuple :

> *« Nulle pensée individuelle ou corporative ne tire sa force que de la société. Elle ne devient en quelque sorte toute-puissante que dans le moment qu'elle exprime une pensée du grand nombre. L'individu capable d'assimiler la volonté, de concentrer en lui le sentiment profond d'un pays est un héros : ainsi Jeanne d'Arc. Le législateur ne réussit que s'il met en lois l'état même de la société ; la multitude*

[36] Idem, p.722.

qui ne sait pas créer l'ordre a un admirable instinct pour l'adopter. »[37]

I.3.2. Le « fidéisme »[38] et le rationalisme chrétien en France

Dans la Monarchie de juillet, et au début du Second Empire, il renaît dans le clergé sous l'influence de Bonald et de Lamannais, une discussion sur le pouvoir de la raison au sein même du christianisme. On a également vu le rationalisme chrétien, comme chez Saint Anselme et Saint Thomas, s'opposer à une thèse qui voit dans l'autorité la seule source de la connaissance.

Nous allons découvrir cet esprit fidéiste chez deux penseurs Philippe BUCHET, directeur du Journal catholique « L'Européen » de 1835-1838 et chez Louis BAUTAIN, ordonné prêtre en 1828.

Dans Traité complet de la philosophie, BUCHET y développe un catéchisme doctrinal qui répond aux besoins de la société. Il dit :

« La philosophie chrétienne a erré dès que, à partir de Saint Augustin, elle a introduit la dialectique et la logique dans l'enseignement chrétien : les « biblici » qui se bornent à expliquer l'Ecriture ont raison contre les sententiaires et les auteurs de Sommes. »[39]

Dans cet esprit, BUCHET ne reconnaît d'autres critères de certitudes, même en matière théorique, que la morale et d'autres autorités morales que la société dont le salut est la loi suprême.

[37] Idem, p.723.

[38] Le fidéisme consiste à affirmer que la foi, et non la raison est le critère de la certitude, que la raison est incapable d'établir l'existence de Dieu et que l'autorité de l'Ecriture n'a pas besoin d'être prouvée rationnellement. Cette philosophie fut à maintes reprise condamnée par Rome (voir BREHIER (E), Op.cit., p.728.)

[39] Idem, p.728

Le fidéisme apparaît également chez Louis BAUTAIN. Pour lui, il superpose la raison à l'intelligence qui ne fonctionne que grâce à la parole révélée :

> *« La raison est le raisonnement, la faculté de déduire ; elle n'atteint aucun principe ; à cette raison, on superpose l' « intelligence pure » qui n'entre en jeu que sous l'influence de la parole révélée. »*[40]

Mais à partir de 1840, un rationalisme chrétien s'oppose de toute ses forces au fidéisme qui était devenu le rationalisme officiel. A ce mouvement participe surtout l'Abbé MARET et le prêtre GRATRY.

Dans Essais sur le panthéisme, MARET avance que le « panthéisme » est la grande hérésie du jour et qu'il est le fruit nécessaire d'un rationalisme qui ignore l'enseignement chrétien. Dans Théodicée chrétienne, il affirme ceci :

> *« La raison peut atteindre l'existence d'un Dieu infini et créateur, mais à condition de s'être développé dans un milieu chrétien. Si la raison aboutissait d'elle-même à l'être parfait ; il serait d'ailleurs faux de dire que son produit naturel est le panthéisme, puisque cette doctrine identifiant Dieu au monde, contredit la perfection de Dieu. »*[41]

Quant à GRATRY, qui devint aumônier de l'Ecole Normale, sa tactique est l'inverse de celle de MARET ; pour lui :

> *« Le panthéisme est contraire à la raison. Il y a, selon lui, deux procédés essentiels à l'esprit humain : la déduction,*

[40] Idem, p.729
[41] Idem, p.730.

qui va du même au même ; la dialectique qui va de l'autre à l'autre, du fini à l'infini et qui n'est possible que par l'amour et par une sorte d'appel de l'être transcendant vers qui elle se dirige(...). La vraie dialectique part des perfections limitées de l'homme pour les attribuer à Dieu sans leurs limites(...) C'est par la vraie dialectique que Platon, Aristote, Saint Thomas comme Descartes et même Pascal ont démontré l'existence de Dieu. »[42]

I.3.3. Les Saints-Simoniens : La rénovation sociale analogue à celle du christianisme

Dans le nouveau système politique, les savants auraient la direction spirituelle qui, jusque là, était le propre du clergé. Quant aux industriels, ils s'occuperaient de la gestion des intérêts matériels. Un seul mot d'ordre les guidait :

« A chacun selon sa capacité ; à chaque capacité selon ses œuvres. »

Saint Simon prône une rénovation sociale identique à celle du christianisme. Il est pour un nouveau christianisme qui n'est pas guidé par la seule croyance en un Dieu rémunérateur. Il faut qu'il soit également animé par cette règle morale : *« Aimez-vous les uns les autres ».*

Pour Saint Simon, l'Eglise est infaillible tant qu'elle répond aux besoins sociaux. Dès qu'elle n'est plus au service de la société, dès qu'elle a cessé d'agir au profit de la classe la plus pauvre, elle doit être remplacée. Pour lui, les religions chrétiennes ont perdu leur mission :

[42] Idem, pp.730-331.

« Les religions prétendues chrétiennes ont perdu le sens de leur mission ; dans la religion catholique d'abord, la préférence est donnée dans l'enseignement religieux à un culte et à un dogme qui font passer les laïcs sous la dépendance du clergé, tandis que les idées morales y sont très clairsemées et ne forment pas de corps de doctrine, le clergé, instruit surtout dans une théologie qui s'écarte à des arguties, perd de vue l'objet essentiel du christianisme, et se laisse dépasser par les savants, les artistes et les industriels, l'institution de l'Inquisition et contraire à l'esprit du christianisme parce qu'elle ne condamne que des délits contre le dogme et le culte(...). Quant à la religion protestante, le luthéranisme a été somme toute un recul ; il a fait rétrograder le christianisme jusqu'à son point de départ, jusqu'à la phase du christianisme de Jésus, où il restait complètement en dehors de l'organisation politique et sociale, alors qu'il était une revendication purement morale qui laissait subsister le régime oppressif de l'esclavage et le patriotisme. »[43]

I.3.4. La pensée religieuse de NEWMAN en Angleterre

NEWMAN établit une distinction entre la foi et la raison. Pour lui, *« croire c'est accepter une doctrine comme vraie, parce que Dieu dit qu'elle est vraie. »*[44] En ce qui concerne la foi et la raison, il dit :

« La foi est un principe d'action et l'action ne laisse pas le temps de faire des recherches minutieuses ; tandis que la

[43] Idem, p.743.
[44] Idem, p.831.

raison s'appuie sur l'évidence, la foi est influencée par la présomption. »[45]

I.3.5. Prédication philosophique du christianisme chez SECRETAN

Son enseignement est dirigé contre deux excès : celui des théologiens rationalistes et celui des doctrines autoritaires. Entre les deux, il y met la notion de « *raison chrétienne* ». Dans Philosophie de la liberté, il distingue la « raison païenne » de la « raison chrétienne » :

> *« Il faut distinguer la « raison païenne » de la « raison chrétienne » (...). D'un côté, la raison ne saurait comprendre le christianisme, sinon par l'influence et la vertu du christianisme lui-même, de l'autre, cette intelligence du christianisme est une partie de l'œuvre de notre rétablissement à laquelle nous ne saurions renoncer (...). Nous aurons donc à nous expliquer sur les principales doctrines du christianisme, que nous envisageons comme appartenant à la philosophie de l'histoire, dont elles forment à proprement parler le centre de la subsistance. Nous ne pensons point que la raison naturelle eut prédit ces choses (la chute et la rédemption) avant l'événement ; mais nous pensons qu'avant l'événement et sa proclamation dans l'Eglise, la raison chrétienne doit chercher à les entendre et qu'elle peut y parvenir. »*[46]

[45] Ibidem.
[46] Idem, pp.836-837.

[.3.6. Définition des rapports entre l'Eglise et l'Etat par le Concile du Vatican II.

Le Concile du Vatican II s'est tenu à Rome du 11 octobre 1962 au 8 décembre 1965. Ce Concile avait une double mission : assurer le renouveau de l'Eglise face au monde moderne, préparer l'unité chrétienne. Voici comment ce Concile a défini les rapports de l'Eglise catholique et la communauté politique :

« 1.Là où existe une société de type pluraliste, il est important d'avoir une vue juste des rapports entre la communauté politique et l'Eglise. On doit distinguer nettement entre les actions que les membres de l'Eglise (les fidèles) posent, individuellement ou en groupe, mais en leur propre nom en tant que citoyens guidés par leur conscience chrétienne, et les actions qu'ils mènent au nom de l'Eglise en union avec leurs pasteurs (Gs 76, 1).

2. L'Eglise, en raison de sa charge et de sa compétence, ne se confond d'aucune manière avec la communauté politique et n'est liée à aucun système politique. Elle est à la fois le signe et la sauvegarde du caractère transcendant de la personne humaine (Gs 76, 2).

3. Sur le terrain qui leur est propre, la communauté politique et l'Eglise sont indépendantes, l'une de l'autre et autonomes. Mais toutes deux, quoiqu'à des titres divers, sont au service de la vocation personnelle et sociale des mêmes hommes. Elles exerceront d'autant plus efficacement ce service pour le bien de tous qu'elles rechercheront davantage entre elles une saine coopération, en tenant également compte des circonstances de temps et de lieu (Gs 76, 3).

4. L'homme n'est pas limité aux seuls horizons terrestres... mais conserve intégralement sa vocation éternelle. Quant à l'Eglise, ... en prêchant la vérité de l'Evangile, en éclairant tous les secteurs de l'activité humaine par sa doctrine et par le témoignage que rendent des chrétiens, elle respecte et promet aussi la liberté politique et la responsabilité des citoyens.

5. Par son attachement et sa fidélité à l'Evangile, par l'accomplissement de sa nission dans le monde, l'Eglise à qui il appartient de favoriser et d'élever tout :e qui se trouve de vrai, de bon, de beau dans la communauté humaine, renforce 'a paix entre les hommes pour la gloire de Dieu (Gs 76, 6). »[47]

I.4. Les réflexions des philosophes séculiers

I.4.1. PLATON et ARISTOTE

Sur le terrain politique, les deux auteurs sont manifestement opposés. Cela se fait sentir par exemple en ce qui concerne le communisme des biens et des femmes, développé par PLATON et auquel ARISTOTE s'oppose en y apportant une critique aiguë. ARISTOTE reste réaliste. Voici comment PRELOT qualifie les deux auteurs :

> « *PLATON symbolise l'idéal, ARISTOTE incarne le réel ; PLATON représente la philosophie, ARISTOTE la science. »*[48]

Dans l'étude des gouvernements, ARISTOTE a perçu avec une nette acquitté de vision que le régime politique est souvent très différent de ce que ses formes extérieures laissaient prévoir. Pour lui, il n'y a pas de coïncidence fatale des mœurs, de l'esprit et de la pratique politique avec les règles constitutionnelles. Il argumente en précisant ceci :

> *« Souvent, sans que la constitution soit démocratique par la tendance des mœurs et des esprits, le gouvernement est populaire. »*[49]

[47] BAREGENSABE (G), « L'Eglise catholique au sein de la société civile au Burundi. » In Rapport de journées de réflexion sur la société civile burundaise, C.P.F mercredi 26 et jeudi 27 février 2003, Bujumbura, PNUD, mars 2003, pp.77-78.

[48] PRELOT (M), Op.cit, p.106

[49] Ibidem.

En ce qui concerne les croyances religieuses, c'est PLATON qui s'exprime le plus mais il le fait avec une extrême prudence :

> *« Nul n'est digne de gouverner s'il ne croit pas aux dieux, à la providence, à l'immoralité de l'âme. »*[50]

Selon lui, la politique étant la connaissance suprême, elle se trouve naturellement hors des règles et des limites ordinaires. Elle est l'exercice d'un pouvoir arbitraire et totalitaire. Cependant, il émet une réserve : l'absolutisme du pouvoir politique ne s'étend pas aux choses religieuses. En outre, PLATON se livre à une critique sévère envers les poètes et les sophistes. Les premiers romancent la vie des dieux, tandis que les seconds nient leur existence :

> *« Les poètes sont des gens extrêmement dangereux parce qu'ils romancent la vie des dieux et qu'ils lancent à leurs sujets des idées fausses et des récits imaginaires qui, en mélangeant le vrai et le supposé, ne peuvent que troubler l'esprit des masses. Quant aux sophistes, en niant l'existence des dieux ou en estimant que ceux-ci ne peuvent rien pour les mortels, ils font reposer l'Etat sur la force et non, sur la soumission consciente ou la persuasion. »*[51]

I.4.2. Jean BODIN

L'auteur de La République fut un grand juriste et théoricien politique. Selon lui, il faut entendre République dans le sens de communauté politique. Il n'y a pas de communauté politique s'il n'y a pas quelque chose de publique, s'il n'y a pas quelque chose en commun. Voici comment il définit la notion de République :

[50] Idem, p.58.
[51] Ibidem.

> *« C'est le droit gouvernement de plusieurs ménages et de ce qui leur est commun, avec puissance souveraine. »*[52]

Parlant de cette dernière notion de « puissance souveraine », BODIN est convaincu qu'elle ne peut pas être limitée par les prétentions pontificales. Il l'appelle « majesté suprême » :

> *« Cette majesté suprême ne peut être limitée ni par la durée, ni par les prétentions pontificales, ni même par la loi, non pas qu'il n'y en ait pas mais parce c'est elle qui fait la loi. »*[53]

Parlant de la monarchie tyrannique, il précise qu'elle est celle où le monarque méprise les lois de la nature et les personnes libres. Il énumère quelques caractéristiques du tyran :

> *« L'injustice, les violations des lois divines et naturelles révèlent le tyran. Le tyran est aussi celui qui, de sa propre autorité, se fait prince souverain, sans élection, ni droit de succession, ni sort, ni juste guerre, ni vocation spéciale de Dieu. »*[54]

Bien qu'il soit homme d'Eglise, ce penseur français n'est pas classé parmi les philosophes religieux. Au fond, il serait resté lui-même. On donne aussi comme argument que, dans La République, pas une seule fois le nom du Christ n'est pas prononcé.

[52] Idem, p.278.
[53] Ibidem.
[54] Idem, p.284.

I.4.3. Les idées de Jean Jacques ROUSSEAU

a) La religion de l'homme et celle du citoyen

L'auteur du Contrat social distingue deux formes de religion : « la religion de l'homme et la religion du citoyen ». ROUSSEAU les différencie de la manière suivante :

> *« La première (...) est la pure et simple religion. L'autre renfermée, pour ainsi dire dans un seul pays, lui donne ses dieux propres et titulaires, elle a ses cérémonies, ses rites, son culte extérieur prescrit les lois : hors de la seule Nation qui la suit, tout le reste est pour elle infidèle, étranger, barbare, elle n'étend les devoirs et les droits de l'homme qu'aussi loin que ses dieux et ses lois ; telle était la religion de tous les anciens peuples sans aucune exception. »*[55]

Pour ROUSSEAU, cette religion peut être bonne ou mauvaise. Il le précise en ces termes :

> *« Elle est mauvaise en ce qu'elle réunit le culte divin et l'amour des lois et que faisant de la patrie l'objet de l'adoration des citoyens. Elle leur apprend que servir l'Etat c'est servir Dieu. C'est une espèce de théocratie dans laquelle l'Etat ne doit point avoir d'autres prêtres que ses magistrats. Alors, mourir pour son pays, c'est aller aux martyres, désobéir aux lois, c'est être impie et sacrilège, est soumettre un criminel à l'exécration publique, c'est la dévouer au courroux céleste des dieux.*

[55] ROUSSEAU (J-J), Du contrat social, (1ère version), Paris, Gallimard, 1966, p.158.

Mais elle est mauvaise, en ce qu'étant fondée sur l'erreur et le mensonge, elle trompe les hommes, les rend crédules et superstitieux, et noye le vrai culte de la divinité dans un vain cérémonial. Elle est mauvaise encore quand, devenant exclusive et tyrannique, elle rend un peuple sanguinaire et intolérant de sorte qu'il ne respire que meurtre et massacre et croit faire une action sainte de tuer quiconque n'admet pas ses dieux et ses lois (...) »[56]

La « religion du citoyen » peut conduire à la faillite totale d'un Etat, dans l'entendement de ROUSSEAU. Ces inquiétudes semblent être fondées. Nous pouvons étayer cela en se référant à l'Allemagne NAZI ou encore à la République du Prince machiavelien. Un peuple qui croirait à la religion du citoyen dans ces deux cas d'espèce serait sanguinaire et tyrannique.

b) Les conséquences d'être « vrai chrétien »

Dans une République de vrais chrétiens, tous les citoyens sont égaux. Mais, selon ROUSSEAU, cette République serait soumise à une certaine faiblesse et à une fragilité évidente :

« On nous dit qu'un peuple de vrais chrétiens formerait la plus parfaite société qu'on puisse imaginer. La plus parfaite en un sens purement moral, cela peut être mais non pas certainement la plus forte ni la plus durable. Le peuple serait soumis aux lois, les chefs seraient équitables, les soldats mépriseraient la mort, j'en conviens mais, ce n'est pas là tout. »[57]

[56] Idem, p.160.
[57] Ibidem

Dans le raisonnement de ROUSSEAU, le vrai chrétien n'est pas de ce nonde. Il se désintéresse totalement vis-à-vis des choses terrestres. ROUSSEAU le précise en ces termes :

> « *Le christianisme est une religion toute spirituelle qui détache les hommes des choses de la terre, la patrie du chrétien n'est pas de ce monde, il fait son devoir il est vrai, mais il le fait avec une profonde indifférence sur les succès des soins qu'il se donne. Peu lui importe que tout aille bien ou mal ici bas ; si l'Etat est florissant, il jouit modestement de la félicité publique, si l'Etat dépérit, il bénit la main de Dieu qui s'appesantit sur son peuple.* »[58]

En fin de compte, pour ROUSSEAU, le vrai chrétien ne peut pas être un bon combattant de guerre :

> « *Survient quelque guerre étrangère, les citoyens marchent au combat, nul d'eux ne songe à fuir, ils font leur devoir mais ils ont peur de passion pour la victoire, ils savent plutôt mourir que vaincre. Qu'ils soient vainqueurs ou vaincus qu'importe, la providence sait mieux qu'eux ce qu'ils font. Qu'on imagine quel parti un ennemi impétieux, actif, passionné peut tirer de leur stoïcisme. Mettez vis-à-vis d'eux ces peuples généreux que dévorait l'ardent amour de la gloire de la patrie. Supposez votre République chrétienne vis-à-vis de Sparte et de Rome, les chrétiens seraient tous battus, écrasés, détruits avant d'avoir eu le temps de se reconnaître, ou ne devront leur salut qu'au mépris que leur ennemi concevra pour eux (...).* »[59]

[58] Idem, p.159.
[59] Ibidem.

C'est illogique de parler de République chrétienne d'après ROUSSEAU. Ces deux mots (République et chrétienne) ne peuvent pas aller ensemble. Ils s'excluent mutuellement :

> *« Le christianisme ne prêche que servitude et dépendance. Son esprit est trop favorable à la tyrannie pour qu'elle n'en profite pas toujours. Les vrais chrétiens sont faits pour être esclaves, ils le savent et ne s'en émeuvent* guère. *Cette courte vie est trop courte pour eux. »*[60]

ROUSSEAU remarquait que quand l'organisation sociale repose sur le principe d'une double puissance, elle serait une source perpétuelle de conflits, de rivalité de toute sorte. Elle ne saurait être l'espace ni d'une bonne politique ni d'une vraie religion. « *Et on a jamais pu venir à bout de savoir auquel du maître ou du prêtre on était obligé d'obéir »,* dit ROUSSEAU.

I.4.4. La pensée de Pierre ANSART

Selon ANSART, en cas de manquement grave aux lois divines par le prince, le peuple est autorisé à se révolter. Cette révolte revêtirait la forme passive à l'instar des martyrs s'en remettant à la volonté divine :

> *« Puisque le principe de la souveraineté ne saurait dans le peuple, le droit à l'insurrection ne saurait être légitime. La désobéissance ne peut revêtir qu'une forme passive à l'instar des martyrs s'en remettant à la volonté de Dieu du soin de rappeler le roi au respect de la justice. Tout principe qui autoriserait un « amas de sujets » à se défendre contre la puissance légitime entretiendrait une anarchie permanente. »*[61]

[60] Idem, p.161.
[61] ANSART (P), Idéologie, conflit et pouvoir, Paris, PUF, 1977, p.189.

ANSART démontre en outre que l'Eglise et l'Etat se rendent des services réciproquement. Car, « servir l'Etat, c'est servir Dieu et servir Dieu, c'est servir l'Etat »[62] :

> *« Les rapports de l'Eglise et de l'Etat qui sont un aspect essentiel de la vie publique doivent être de complémentarité puisque les fins ultimes sont d'essence religieuse : le salut de tous, la réalisation de l'amour de Dieu et de la charité. Servir l'Etat n'est qu'une autre façon de servir Dieu (...). »*[63]

I.4.5. L'argumentation de Thomas HOBBES

L'auteur du Léviathan, prône une monarchie absolue. Il analyse ce qu'il appelle l' « état de nature » qui correspond au point de départ de toute société humaine. C'est un état qu'il faut à tout pris quitter. L'Etat léviathan qu'il évoque est un Etat puissant, autoritaire. Et pour sortir de l'état de nature, il faut user de la raison. Pour gérer cet Etat autoritaire, il faut la stratégie et la force. Il traduit cet état de nature par la formule : « Homo homini Lupus, bellum omnium contra omnes » (« l'homme est un loup pour l'homme, guerre de tous contre tous »).

Pour ce qui est de la religion, HOBBES dit qu'elle est l'un des éléments qui distinguent l'homme de l'animal :

> *« L'homme se distingue des animaux par sa raison qui n'est qu'un calcul (addition et soustraction des conséquences), par la curiosité, le désir de connaître le pourquoi et le comment, par la religion issue non seulement dudit désir,*

[62] « Servir Dieu c'est servir l'Etat (...). Servir l'Etat c'est servir Dieu » : sermon prêché à l'ouverture de l'Assemblée générale du clergé de France de 1681 (Ibidem)

[63] Ibidem.

mais aussi de l'angoisse de l'avenir et de la crainte de l'invisible. »[64]

Dans le Léviathan, au chapitre 29, l'auteur énumère les choses qui affaiblissent l'Etat. Parmi ces dernières, il y inclut la religion. A cause de ces éléments, l'Etat risque même de disparaître. Voici comment il le précise :

« Mais, il existe une dernière maladie tellement grave. C'est celle dont la profonde nocivité se traduit par la concurrence et l'opposition des deux pouvoirs, le pouvoir civil dit temporel et un prétendu pouvoir spirituel. Chaque sujet aurait ainsi deux maîtres dont chacun voudrait que ses commandements fussent obéis comme des lois. Le vrai est que gouvernement temporel et gouvernement spirituel sont deux mots introduits dans le monde afin que les hommes voient double et se méprennent sur leur souverain légitime. »[65]

Le léviathan dispose de tous les pouvoirs. Selon HOBBES, tous ces pouvoirs sont temporels. Le droit civil et le droit chrétien sont indivisibles :

« Le léviathan est chef de l'Eglise en même temps que de l'Etat. Car, l'Etat et l'Eglise sont composés des mêmes personnes chrétiennes qui sont unies en un Représentant, en une Personne publique : le « souverain chrétien ». En cette vie, il n' y ait pas de gouvernement, ni de l'Etat ni de la religion qui ne soit temporel. Le droit politique et le droit ecclésiastique sont indivisibles chez le « souverain chrétien ».[66]

[64] CHEVALIER (J-J), Histoire de la pensée politique (Tome 1), Paris, Payot, 1979, p.304.
[65] Idem, p.313.
[66] Idem, p.314.

En somme, l'Etat léviathan que l'auteur définit est un Etat totalitaire. Tout est contrôlé par un seul et unique pouvoir : le pouvoir autoritaire et temporel.

I.4.6. Les philosophies existentialistes

Dans Le Petit Larousse illustré, l'existentialisme est défini comme étant un « *mouvement philosophique qui s'interroge sur l'être en général à partir de l'existence vécu par l'homme* ».[67]

Quant au Dictionnaire Hachette encyclopédique Illustré, il dit que l'existentialisme est un « mouvement philosophique moderne ». C'est un « *ensemble de doctrines qui ont en commun le fait de placer au point de départ de leur réflexion l'existence vécue de l'individu, de l' homme, dans le monde et la primauté de l'existence sur l'essence.* »[68]

Les principaux représentants de l'existentialisme sont Jean-Paul SARTRE, HEIDEGGER, Sören KIERKEGAARD , Baruch de SPINOZA, DESCARTES, RICOEUR, WEIL, etc.

L'idée d'existence est très ancienne. Chez Platon, le mot « OUSIA désigne « l'essence et l'existence » [69]. Quant à Aristote, la « *théorie de l'existence est faite de forme et de matière* ».[70] Quelques siècles plus tard, Saint Augustin précise qu'en Jésus, l'essence divine revêt l'existence mortelle. Saint Augustin préserve ici ce qu'on a appelé l'idéalisme platonicien. Il va formuler une interrogation, de façon essentielle, sur le temps, sur l'homme dont l'existence est intermédiaire entre celle des anges et celle des animaux.

[67] In Le Petit Larousse Illustré, Paris, CEDEX, 1993, p.418
[68] In Dictionnaire Hachette Illustré, Paris, Hachette, 1991, p.692
[69] WHAL (J), Encyclopaedia Universalis, (Corpus 9), Paris, Encyclopaedia Universalis, 1990, p.159
[70] Ibidem

Durant tout le Moyen-Age, c'est au sujet de Dieu que fut posé le problème de l'existence. On s'efforce de prouver l'existence de Dieu. Dans cet exercice, la raison pure théorique doit être accompagnée par une méditation sur la raison pure pratique et sur le jugement.

Ici apparaît l'idée d'existence sous une double forme : *« d'une part, l'homme ; l'homme existant est véritablement celui qui obéit aux préceptes de la raison pratique. D'autres part, par l'acte moral même s'ouvrent à tout homme les totalités existantes des organismes vivants et des œuvres humaines. »*[71]

a) La philosophie de DESCARTES

DESCARTES écrit : « *Je pense donc je suis* ».[72] Nous remarquons ici que c'est l'existence d'être pensant qu'il affirme. Ce n'est qu'après avoir prouvé l'existence de Dieu qu'il peut affirmer l'union de l'âme et du corps.

b) Le raisonnement de Sören KIERKEGAARD

L'idée d'existence va également apparaître plus tard chez KIERKEGAARD. Celui-ci va prendre le contre- pied du « *je pense, je suis* » de DESCARTES pour écrire :

> *« Plus je pense, moins je suis et moins je pense, plus je suis. »*[73]

Dans Concept d'angoisse, il critique ce qu'il appelle l' « objectivité » :

> *« C'est seulement après avoir traversé l'angoisse, après*

[71] Ibidem
[72] Ibidem
[73] Ibidem

avoir subi les assauts du désespoir, que l'homme atteindra ce qui est vrai. »[74]

Quand il dit : « *Je ne suis pas chrétien* », c'est qu'il ne se sent pas digne du christianisme profond tel qu'il le conçoit. Mais on peut dire qu'il a vécu une existence chrétienne.

KIERKEGAARD distingue une religion de l'immanence et une religion de la transcendance. Il insiste sur cette dernière qui est celle à laquelle il veut accéder. Elle est celle où a eu lieu la communication avec le Tout Autre (Dieu). Voici comment il la définit :

« La religion de la transcendance se fonde sur le paradoxe et sur le scandale, sur l'affirmation incompréhensible pour la raison, que Dieu s'est incarné, que l'éternel a commencé. »[75]

Selon l'auteur de Concept d'angoisse, la croyance est un risque. Elle est mêlée de phénomènes difficiles à comprendre. On ne peut pas la confondre aux idées claires et distinctes. La raison reste impuissante pour prouver les phénomènes religieux liés à la croyance :

« La croyance ce n'est pas la certitude devant les idées claires distinctes, mais un risque : elle est mêlée d'incertitude et de non-croyance. Que Dieu se sera incarné, ce sera toujours un scandale pour la raison, mais ce scandale est la vie même de la foi. La preuve est une catégorie existentielle. »[76]

[74] Idem, p.160
[75] Ibidem.
[76] Ibidem.

KIERKEGAARD s'interroge en outre sur ce que pourrait être l'existence. Pour lui, elle est la « tension angoissée vers la transcendance ». Il continue en affirmant ceci :

> *« L'existence, d'après l'enseignement d'Aristote, est quelque chose qui subsiste hors de la sphère des concepts. »*[77]

c) L'argumentation de Baruch de SPINOZA

Le raisonnement de SPINOZA tourne autour d'une même problématique. Celle-ci est composée de trois interrogations que voici :

> *« Quelle révolution intellectuelle opérer pour que les hommes cessent d'empoisonner leur propre existence et celle d'autrui ?*
>
> *Comment accroître la puissance de vie et de joie dans le monde ?*
>
> *Comment parvenir à un bien infini qui ne soit pas décevant comme sont les valeurs humaines qui suscitent des passions ? »*[78]

Dans Traité de la réforme et de l'entendement, SPINOZA démontre que la liberté de l'Esprit est la condition même de la paix de l'Etat. Selon lui, *« la nature est rationnelle et donc elle est aussi entièrement connaissable. »*[79]

Dans l'Ethique, SPINOZA nous donne un contenu qui conjugue la recherche rigoureuse de la vérité et la conquête existentielle du salut, c'est-à-dire de la joie :

[77] Idem, p.161.
[78] In M.D., Encyclopédie française, Paris, Librairie Larousse, 1989, p11302.
[79] Ibidem.

« Notre salut n'est que dans une connaissance vraie de Dieu (la connaissance fausse étant celle des religions révélées), et la connaissance vraie s'identifie à la vie vraie. »[80]

En outre, c'est dans l'Ethique, que SPINOZA énumère les qualités naturelles de Dieu et ses propriétés essentielles :

« Il existe nécessairement, il est unique ; il est et il agit par la seule nécessité de sa nature ; il est la cause libre de toute chose (cause immanente et non transitive) ; toutes choses sont en Dieu et dépendent de lui de telle sorte que sans lui, elles ne peuvent ni être, ni être conçues ; toutes choses enfin furent pré-déterminées par Dieu, non pas certes par la liberté de sa volonté ou, en d'autres termes, par son caprice absolu, mais par la nature absolue de Dieu, autrement dit, sa puissance infinie (...)[81]

En outre, ce qui vaut pour l'individu vaut pour la société ; ce qui est vrai pour la morale le sera aussi pour le droit, précise SPINOZA.

Dans Traité théologico-politique, il essaie d'expliquer la notion de servitude :

« L'impuissance de l'homme à gouverner et à contenir ses passions, je l'appelle servitude. Et la servitude règne sous d'autres espèces que la passion : la superstitution religieuse en est une forme, le régime monarchique une autre. C'est dans la servitude et non la paix qui est favorisée par le transfert de tout le pouvoir à un seul homme ; car la paix

[80] Ibidem.
[81] Idem, p.11303

(...) ne consiste pas dans l'absence de guerres, mais dans l'union des âmes, c'est-à-dire la concorde. »[82]

Conclusion partielle

Tout au long de ce chapitre, nous avons découvert des réflexions et des commentaires que certains penseurs ont développés. Nous devons avouer que nous ne pouvions pas les inventorier tous. Ce n'était d'ailleurs pas notre objectif. Nous sommes conscient cependant que ce ne sont pas les seuls analystes à s'être penchés sur cette dualité politico-religieuse. Dans leurs analyses, force est de constater que leurs idées tantôt convergeaient, tantôt divergeaient, des fois même, leurs réflexions semblaient s'opposer. Ce chapitre va donc nous permettre de bien aborder le suivant qui, lui, traite du contenu du discours de l'Eglise catholique, cette fois sur un champ plus réduit : le Burundi. Sans toutefois anticiper, nous pouvons nous permettre d'affirmer que des similitudes pourront apparaître quant à ladite dualité politico-religieuse citée ci-haut.

[82] Idem., p.11304.

CHAPITRE II. CONTENU DU DISCOURS POLITIQUE DE L'EGLISE CATHOLIQUE AU BURUNDI (1993-2003)

L'Eglise catholique, au Burundi, a toujours manifesté sa présence sur le terrain politique. Les prises de position et les points de vue que développe le clergé catholique peuvent étayer notre propos. Les hommes d'Eglise se sont toujours exprimés sur certains événements et faits politiques qui se passent dans le pays. Ce chapitre va essentiellement se limiter sur les phénomènes socio-politiques qui ont marqué le pays durant la période allant de 1993 à 2003 : les violences et massacres divers, les négociations, les signatures des Accords de paix et de cessez-le feu, etc. C'est précisément sur ces phénomènes politiques que les Ecclésiastiques vont réagir : qui ; pour justifier, qui, pour sensibiliser ; qui, pour corriger ; qui, pour socialiser. La manifestation de cette expression se fait lors des activités de grands rassemblements tels que les messes, les conférences publiques, les colloques, les fêtes nationales et ecclésiastiques de commémoration ; tout comme elle apparaît dans divers écrits comme les périodiques, les messages des Evêques adressés aux chrétiens ; etc.

II.1. Bref aperçu sur le discours politique de l'Eglise catholique sur les crises antérieures à 1993

Les années 1965, 1972 et 1988 furent des années qui ont marqué la mémoire collective des hutu et des tutsi. Nous voudrions étayer notre affirmation en nous référant par exemple sur la crise de 1972.

Tout fut déclenché le soir du samedi 24 avril 1972 quand des bandes de tueurs hutu s'attaquèrent aux tutsi des régions du Sud (Rumonge, Bururi, Nyanza-Lac, Vyanda, Makamba, Vugizo, Burambi) ; du Centre comme Gitega ; de l'Ouest comme Bujumbura, Kabezi et Mutumba et du Nord-Est comme à Cankuzo. Armés de machettes et de quelques fusils, ils semèrent sur leur

passage la désolation : massacres d'enfants, de vieillards, de femmes enceintes ; incendie de maisons.

La répression organisée par le pouvoir de l'époque fut terrible. Elle était dirigée principalement contre l'élite hutu. A partir de cette date, la cohabitation entre les hutu et les tutsi était constamment marquée par un climat de méfiance, de haine et de suspicion aussi bien dans les milieux urbains que dans ceux ruraux.

Nous allons, dans les lignes qui suivent, mentionner quelques réactions des hommes d'Eglise en rapport avec cette crise. Dans leur message d'appel au calme, les Evêques catholiques du Burundi ne cachent pas leur sentiment de stupéfaction. Ils décrivent aussi le déroulement de ces événements douloureux :

« Bavukanyi,

Urwimo rwo mw'ijoro rya 29 ndamukiza 1972 n'imisi yakurikiye rwarahwikiye umuntu wese afise umutima mu nda.

Abansi baradutse baza batema batongora bakeba abagabo, abagore, abana, babaga abakenyezi bibungenze.

Aho induru ishikiriye umukuru w'igihugu yemeye ibanga ry'ugutegeka Uburundi, yikoze ku ntwaramiheto atesha ivyo birara gutabagaza Uburundi (...)

Uru rwimo rwateye abarundi bose. Twese dusangiye amarira. Duhozanye twese, dusangire igisabisho (...). Nico gituma Umukama wacu yadukebuye ati: « Ame maso kandi musabe ntimutsindwe n'inyosha mbi (...)»

Ariko ivy'uyu mwaka vyo ni akaranduramutima. Abateye I Nyanza-Lac, Rumonge, Makamba, Vugizo, Bururi,

Burambi, Mutumba, Kabezi, Bujumbura, Gitega na Cankuzo bagenda bakurikiza inyandiko bitwaje zibabwira ziti: «Ntihagire umututsi n'umwe abajana, canke mushira mw'ibohero, impaka mushirwe mumushize mu kuzimu (...). Nico gituma mbere abahutu batari bake banka gukurikira izo mburamutima bakemera bakicwa. »[83]

Ce que nous traduirions en :

« Frères et sœurs,

La crise de la nuit du 29 avril 1972 et des jours qui ont suivi a inquiété tout homme qui est conscient.

Les ennemis sont survenus en massacrant tout, en tuant les hommes, les femmes, les enfants, en éventrant les femmes enceintes.

Dès que le Président de la République qui a accepté de gouverner le Burundi fut informé de ce drame, il a fait recours à son armée, et a arrêté cet incident pour ainsi empêcher à ces tueurs de détruire le Burundi. Cette crise a frappé tous les Burundais. Nous partageons tous les mêmes sanglots. Consolons-nous mutuellement, partageons ensemble la prière (...). C'est d'ailleurs pourquoi le Seigneur nous a interpellé en disant : « Soyez toujours vigilants et demandez que vous ne soyez pas trompés par les mauvais conseillers (...).

Mais alors, les événements de cette année brisent le cœur. Ceux qui ont attaqué Nyanza-Lac, Rumonge, Makamba, Vugizo, Bururi, Burambi, Mutumba, Kabezi, Bujumbura, Gitega et Cankuzo avaient sur eux des tracts disant ceci : « Aucun tutsi ne doit vous échapper ou bien être

[83] Abepiskopi b'i Burundi : « Ijambo Abepiskopi b'i Burundi bashikirije abakristu b'i Burundi n'ababa mu Burundi bose bipfuza amahoro mu butungane. » In Ndongozi y'Uburundi, n°10, 15 gitugutu 1972, p.1.

emprisonné. Fin de fin, il doit être enterré (...) ». C'est pourquoi d'ailleurs beaucoup de hutu ont refusé de suivre ces vauriens et ont même accepté d'être tués. »

Dans leur déclaration, ces Evêques lancent un appel au calme et à la réconciliation mutuelle. Aux autorités du pays, un appel est lancé pour observer une grande prudence dans le rétablissement de l'ordre :

« Turasavye kw'izina ry'Umukama abo bose bari mu malira, batekewe n'intuntu n'irungu, barekuriranire, basangire amaganya basangire n'igisabisho (...).

Turasavye kandi abakuru b'igihugu bariko baratunganiriza Uburundi babigirane ubutungane. Cane cane ubu igihumura kiriko kiragabanuka, ibintu vyotohozwa ntibitware kumbure abatari babigize (...) »[84]

Ce passage peut se traduire de la sorte :

« Nous demandons au nom du Seigneur à ceux qui sont dans les pleurs, à ceux qui sont pris de chagrin et de solitude de se pardonner mutuellement, de partager la douleur et la prière.

Nous demandons en outre aux autorités qui sont en train de remettre le Burundi sur ses rails de le faire dans la justice. Surtout maintenant que la peur commence à diminuer, des investigations devraient être menées minutieusement pour qu'elles n'appréhendent pas peut-être ceux qui n'ont pas commis de forfaits. »

Quant à Monseigneur NTUYAHAGA, il donne des conseils aux Burundais. Selon lui, rien ne devrait les pousser à s'entredéchirer. C'est la soif

[84] Ibidem

de la conquête de la richesse qui les poussent à se faire la guerre. En outre, les hutu ne devraient pas s'en prendre à leurs frères tutsi étant donné que le gros des richesses sont possédées par les hutu. Voici comment il argumente :

> *« Bagenzi ; twebwe abarundi ntaco mbona coduteranya. Dusangiye igihugu kimwe, dusangiye imvugo imwe tukumvikana, dusangiye imigenderanire, dusangiye nako n'ubwoko bumwe, ko mbona abahutu n'abatutsi bavangiranye kuva kera ; mwumva rero twopfuye iki ? Kumbure ico dupfa n'itungo, itungo rya none na ryo ni ifranga. Itonde lero mwitegereze, murabe igice kinini kirimwo abatutsi benshi n'ikindi kirimwo abahutu benshi, muheze mwibaze ahataha amafranga menshi aho ariho. Musanga ahari abahutu benshi ariho hari amafaranga menshi. Mu Bututsi no mu Mugamba hamera ishinge ntihamera ibitoke n'ikawa (...).*
>
> *Kumbure mumbwira muti : i Bujumbura naho ? Naho nyene nimwitegereze; amazu meza meza, amaduka akomeye, abakozi benshi ba leta, no mu mabungirane ariyo ma société abenshi bari abahutu, ni bo basumvya abatutsi kuba benevyo. Maze lero abansi b'Uburundi bakwize hose ngo abahutu baragowe, bashumbiye abatutsi, muje narwo muvyemere ? Singomba kurwanira abatutsi, singomba kurwanya abahutu, ntaco bimarira, ngomba kubakebura bompi (...)».*[85]

La traduction de ce passage pourrait se présenter comme suit:

> « Chers amis, je ne vois pas ce qui pourrait nous opposer nous les Burundais, nous partageons un même pays, nous partageons une même langue, on se comprend, nous nous

[85] « Inyigisho ya Musenyeri Mikaeli Ntuyahaga ku mwaka wa 6 w'intwaro rusangi y'i Burundi. », Ndongozi y'Uburundi n°13, 1 Desembri, 1972, p.8.

rendons visite et d'ailleurs nous avons une même ethnie, puisque les bahutu et les batutsi sont mélangés à travers les villages depuis longtemps. Qu'est-ce qui pourrait alors nous opposer ? Ce qui nous oppose, c'est peut-être la richesse, et la richesse actuelle c'est l'argent. Essayez d'observer attentivement, regardez la grande partie du territoire peuplée par beaucoup de tutsi et l'autre partie peuplée de beaucoup de hutu, et essayez de savoir là où se trouve beaucoup d'argent. Vous constaterez que beaucoup d'argent se trouve dans la partie peuplée de beaucoup de hutu. Au Bututsi et à Mugamba n'y poussent que de l'eragrostis et vous n'y trouverez ni bananier ni caféier (...).

Vous pourriez peut-être me demander ceci : qu'est-ce qu'il en est à Bujumbura ? Là aussi, observez minutieusement ; les belles villas, les grands magasins, les fonctionnaires de l'Etat et des sociétés, beaucoup parmi eux sont des hutu, ce sont eux qui sont plus riches que les tutsi. Et les ennemis du Burundi répandent partout que les hutu son malheureux, qu'ils sont des serfs des tutsi, osez-vous l'accepter ? Je ne veux pas lutter pour les tutsi, je ne veux pas non plus combattre les hutu, cela ne m'avantage en rien. Je veux plutôt vous conseiller tous (...). »

Le même son de cloche est lancé par les Evêques catholiques dans le but de conseiller et de rappeler aux fidèles que tuer est un péché. Ils disent que ce crime est contre le commandement de l'amour :

« Turabibukije lero ko ukwicira umuntu ubusa ari igicumuro gihambaye kandi ko n'ukuremera abandi ikibi batakoze ; kwikinga mu kiza, ugusahura ivy'abandi(...), kwangaza abakenyezi n'impfuvyi, navyo nyene ari ukurenga

rya Bwirizwa ry'Urukundo rubonekera mu butungane (...). »[86]

Ce que nous traduirions en :

« Nous vous rappelons alors que tuer inutilement est un péché grave et que charger les autres des maux qu'ils n'ont pas commis ; ajouter le drame au drame, voler les biens d'autrui (...), envoyer en exil les femmes et les orphelins, là aussi, c'est aller à l'encontre du Commandement de l'Amour qui se manifeste dans la justice (...). »

On le voit, le clergé catholique donne aux fidèles des messages d'apaisement et de soutien moral, une morale basée sur la prédication chrétienne. Nous y reviendrons au chapitre III.

En outre, on constate que le fossé entre les hutu et les tutsi s'était fortement agrandi. Le pays souffrait atrocement des divisions ethniques.
L ' « ethnisme » devenait pour ainsi dire, un phénomène social à tenir en compte avec beaucoup de minutie dans la gestion soci-politique, pour éviter la reproduction de pareilles crises. Les gestionnaires de la post-colonie, ont-ils réellement réservé une attention particulière à cette question ?

II.2. Discours politique de l'Eglise catholique sur les événements socio-politique de 1993

L'année 1993 a été riche en activités politiques. Ces activités sont entre autres l'agrément du multipartisme, les compétitions politiques, les élections présidentielles et législatives, la tentative du coup d'Etat qui occasionna la mort du Président NDADAYE Melchior qui venait d'être élu démocratiquement, etc.

[86] Abepiskopi b'i Burundi , Op.cit., p.1.

II.2.1. Commentaire de l'Eglise catholique sur les partis et le processus électoral

Dans certaines de leurs prises de position, les hommes d'Eglise ne manquent pas de manifester leurs inquiétudes en rapport avec les compétitions pluralistes. Dans son article intitulé « Intwaro rusangi ije nabi » (« La démocratie s'introduit mal »), le Père Liboire KAGABO ne cache pas son sentiment d'inquiétude face au nouveau courant pluraliste. Il énumère certains faits et gestes, qui, selon lui, risquent de tout remettre en cause si rien ne se fait pour y parer :

> *« Kuva aho imigambwe myinshi yemerewe igatangura no gukora, ibintu vyinshi vyiza biramaze kwibonekeza. Ariko aho kuduhumuriza ngo bitwereke akarusho imigambwe myinshi izanira igihugu, ahubwo bidutera umutima uhagaze, mbere ukamengo tuzohava dusubira inyuma.*
>
> *Hari ibimenyetso bimwe bimwe bibitwereka :*
>
> *1) Tumaze kwumva twese ko benshi bidoga mbere bakadoma n'urutoke ku migambwe imwe imwe ko ishimikiye kw'ivangura ry'amoko no kuyaterenya. Ivyo ni vyaba ari vyo turasubiye inyuma atagisivya. Ivyo arivyo vyose, nta ntwaro rusangi ishoboka ishimikiye ku moko, imitumba n'utundi tudumbidumbi ataco dupfana n'ivyiyumviro birangutse kandi biteza imbere igihugu. Aho bizodushikana ni ugusubira kurwana dupfa ubusa (...).*
>
> *2) Haraheze kandi imisi twumva abantu ataco bacubaha. Mbega intwaro atawubaha uwundi, ata muto ata mukuru, atagihanura, yoba intwaro rusangi gute ?*

Yoba iyo ubusimbirahamwe. Ubu hoho n'abashinzwe umutekano canke ubutungane bagiye gufata igisuma canke inkozi y'ikibi, bavunderezwa amabuye. Agateka ka zina muntu kabaye ako kureka inkozi z'ikibi zikishira zikizana ? (...) ».[87]

Ce qui se traduirait :

« Depuis que beaucoup de partis politiques ont été agrées et autorisés à travailler, beaucoup de bonnes choses se sont manifestées. Cependant, au lieu de nous tranquilliser pour montrer le bien-fondé du multipartisme dans le pays, ils soulèvent plutôt des inquiétudes à notre égard, on dirait d'ailleurs que cela pourrait nous faire reculer.

Certains signes nous le montrent :

1) Nous avons tous déjà entendu que, beaucoup de gens se lamentent et même pointent du doigt certains partis politiques, en disant qu'ils s'appuient sur les divisions et les affrontements inter-ethniques. Si cela est vrai, nous allons incontournablement reculer. Ce qui est sûr, la démocratie n'est pas possible si elle est fondée sur les ethnies, le régionalisme et les autres divisions qui vont à l'encontre des bonnes idées qui avancent un pays. Là où elles (les divisions) vont nous mener, c'est à nous entredéchirer inutilement.
2) Nous avons entendu en outre, il y a quelques jours, des gens qui ne respectent rien. Un pouvoir où on ne respecte personne, où il n'y a ni petit ni grand, où il n'y a personne pour conseiller ; comment serait-il une démocratie ? Il serait un pouvoir chaotique. Pour le

[87] KAGABO (L), « Intwaro rusangi ije nabi» , In Ndongozi y'Uburundi n°79, 15/1/1993., p.1.

> moment, même les forces de l'ordre et les juges, lorsqu'ils vont appréhender un voleur ou un malfaiteur, on leur lance des pierres. Le respect des droits de l'homme, devient-il celui de laisser les malfaiteurs faire tout ce qu'ils veulent en toute quiétude ? »

Le Père Liboire KAGABO, dans un autre article intitulé *« Imigambwe iti : imfashanyo leta yatwemereye yaratevye none n'amatora ni atebe »* :
(« L'aide que le gouvernement nous a promis a tardé, par conséquent, les élections doivent, elles aussi tarder »), nous parle de l'ultimatum lancé par six partis politiques qui s'inscrivaient en faux contre la date prévue pour les élections. Entre autre argument avancé par ces partis, c'est que les moyens matériels que le gouvernement leur avait promis n'ont pas été octroyés au moment convenu. Dans cet article, on peut y déceler la volonté des partis et du gouvernement de conquérir et de garder le pouvoir. Aussi, y trouverait-on la « politique du ventre », telle que développée par François BAYARD. Voici comment le Père KAGABO le précise :

> *« Aho umukuru w'igihugu atangarijeko amatora y'umukuru w'igihugu n'abashingamateka azoba mu kwezi kwa ruheshi, imigambwe itandatu yaciye isohora urwandiko ruvugako itemeye iryo sango (...).*
>
> *Ico iyo migambwe ishingirako gikuru ngo ni uko ibikoresho leta yari yabemereye itabibahaye hakiri kare. Bene kubibazwa bishurako ivyo bari bafise hafi bahibahaye. Ivyo navyo ni nka za modoka twese tumaze kubona. Bati ibindi navyo twarinze kubitumako mu mahanga (...). Uko gucokoranwa kw'imigambwe na leta ni ibisanzwe. Ni ubuvyara nk'ubundi. Ariko ni uko bavyaruranya mu bigoye. Egome itegeko rigenga imigambwe riremeza ko leta yoraba*

ingene yofasha imigambwe mu gihe c'amatora. Kandi ni vyo cane cane ubu tukiri mu ntango.

Ariko aho iyo migambwe yobaye ijisho ry'igihugu ngo ibuze leta gusesagura umengo igomba ko basahuranwa duke igihugu gifise natwo nyene kituzera inze. Mu mezi aheze, hariho imigambwe yatanguye kudoma urutoke kuri irya miduga minini minini leta yiharaje kugura kandi izimvye. Ariko aho iyo migambwe leta iyihereje iyo miduga nyene umengo nta kibi kirimwo. Ngirango ni kwa kutavugana indya mu kanwa ».[88]

Ce passage peut se traduire de la sorte:

« Lorsque le Président de la République a déclaré que les élections du Président de la République et des parlementaires auront lieu au mois de juin, six partis politiques ont sorti une déclaration précisant qu'ils ne sont pas pour cette échéance.

Ce que ces partis avancent comme raison c'est que les moyens matériels que le gouvernement leur avait promis n'ont pas été disponibilisés au moment opportun. Ceux qui devaient le faire répondent que les moyens dont ils disposaient leur ont été octroyés. Parmi ceux-ci figurent ces véhicules que nous avons tous vus. Et ils ajoutent que d'autres matériels ont été l'objet d'une commande extérieure. Cette façon de se lancer mutuellement des reproches entre le gouvernement et les partis politiques est une chose normale. C'est une affaire entre cousins et

[88] KAGABO (L), « Imigambwe myinshi iti : infashanyo leta yatwemereye yaratevye none n'amatora ni atebe » In Ndongozi y'Uburundi , n°82, 1/3/1993, p.1

cousines. Malheureusement, ils sont en train de badiner dans des choses difficiles. Il est vrai que la loi qui régit les partis politiques stipule que le gouvernement sponsorise les partis durant la campagne électorale. Ce qui se comprend surtout en ces moments du début du multipartisme.

Cependant, au lieu que ces partis contrôlent le gouvernement pour qu'il ne gaspille pas les richesses du pays, on dirait plutôt qu'ils veulent se partager avec le pouvoir le peu que le pays dispose, alors que ce peu provient de l'extérieur. Au cours des mois passés, certains partis avaient commencé à pointer du doigt ces véhicules de luxe que le gouvernement a l'habitude de s'acheter bien qu'ils soient très coûteux. Mais, à partir du moment où le gouvernement a commencé à octroyer ces mêmes véhicules à ces partis, on dirait qu'il n'y a plus de mal. C'est peut-être le fait d'éviter de « parler avec une bouche pleine ».

Quant à Monseigneur NTAMWANA, il invite les électeurs aux futures présidentielles et législatives à voter en faveur de la paix qui est source de vie. Car, en effet, voter en faveur de la division, est, selon lui, synonyme de la mort :

« Bavukanyi, ni mutore ubumwe muzoba mutoye ubuzima. Ni mwatora amacakubiri, ari ay'amoko, ay'intara, ay'amatungo, ay'amashure umwe umwe wese yize ; muzoba mutoye urupfu. Ntirikabe. Tore ubuzima, shira ukuboko kumwe ku bwiza n'ubutore bw'Uburundi».[89]

Ce qui se traduirait:

[89] NTAMWANA (S), « Ijambo rya Musenyeri NTAMWANA mu misa yo gusaba ubumwe » In Ndongozi y'Uburundi n°82, 1/3/1993, p.2.

> « Frères et sœurs, votez pour l'unité, vous aurez voté pour la vie. En votant pour les divisions, qu'elles soient ethniques, qu'elles soient régionales, qu'elles soient des richesses, qu'elles soient celles des études faites ; vous aurez voté pour la mort. Que ce vote n'ait pas lieu. Votez pour la vie. Mettez une seule main sur la beauté et la dignité du Burundi. »

Dans leur déclaration adressée aux électeurs tant de l'intérieur que de l'extérieur et aux hommes politiques, les Evêques catholiques lancent un appel aux Burundais expatriés de ne pas incendier le Burundi. Ils leurs précisent ce qui suit :

> *« Namwe barundi muri mu mahanga, turazi ko mukunda Uburundi : ntimubuturire rero ngo muze musange umuyonga aho mwosanze incuti n'abagenzi, itongo n'itekane muri mwebwe, abashaka guturira igihugu barihenda, naho botsinda bokwicara mu bitenga vy'amaraso no mu munyota w'amatongo, bikazokwama bibarya umutima, bibaburanya, nk'abandi bose bajana iyo nzira. »*[90]

Voici la traduction de ce passage :

> « Et vous Burundais vivant à l'étranger, nous savons que vous aimez le Burundi : ne le brûlez donc pas pour que vous n'y trouviez une terre brûlée au lieu d'y trouver des parentés et des amis, des terres et une paix en vous ; ceux qui veulent brûler le pays se trompent, même s'ils arrivaient à gagner, ils s'asseyeraient dans des bains de sang et dans des ruines foncières, cela les rongeraient le cœur indéfiniment, les marqueraient comme tous ceux qui optent pour cette voie. »

[90] Abepiskopi banyu, « Ijambo abepiskopi gatolika bashikirije abakristu n'abantu bose bashaka ineza » In Ndongozi y'Uburundi , n°86, 1/5/1993, p.6.

Après les élections présidentielles, Monseigneur Evariste NGOYAGOYE rappelle certaines règles de la démocratie pluraliste. En ce qui concerne le perdant et le gagnant après les élections, il précise ce qui suit :

> *« Mu kugena abaserukira abandi, intwaro ya demokrasi ishinga ko uwurushije abandi amajwi ariwe yemezwa ko yatowe. Niwe ashikirizwa ubutegetsi akabigira ku neza ya bose. Ntatunganiriza abamutoye gusa. Atunganiriza igihugu cose. Uwarushijwe amajwi nawe, aremera iyo ngingo kandi akamenya ko nawe amajwi yaronse amuha icicaro bikwiranye. Akazi kiwe k'ukuja aributsa ivyemewe n'uwatsinze akabicisha mu ngingo no mu mategeko.*
>
> *Ayo mategeko ngenderwako yubahirijwe na bose abatsinze n'abarushijwe ni ho haboneka umutekano n'amahoro. »*[91]

Ce qui se traduirait :

> « Dans la désignation de ceux qui vont représenter les autres, le système démocratique stipule que celui qui a le plus de voix, c'est celui qui a remporté la victoire. C'est celui qui prend le pouvoir pour l'intérêt de tous. Il ne travaille pas pour ceux qui lui ont donné ces voix. Il travaille pour tout le pays. Quant à celui qui a reçu moins de voix, il accepte cette décision populaire et doit savoir que les voix qu'il a obtenues lui octroient une place y relative. Son rôle est de rappeler à celui qui a gagné les engagements qu'il s'est fixés, et il doit le faire dans le respect de la loi et selon les règles établies. Ces règles et lois fondamentales sont respectées par tous, les gagnants comme les perdants, c'est à ce moment que sont assurées la paix et la tranquillité. »

[91] NGOYAGOYE (E), « Umushingantahe NDANDAYE yaraye atowe ngo abe umukuru w'igihugu » In Ndongozi y'Uburundi n°88, 1-15/6/1993, p.1.

II.2.2. Réactions sur la crise du 21 octobre 1993

La tentative de coup d'Etat du 21 octobre 1993 a occasionné l'assassinat du Président NDADAYE Melchior. A partir de cette date, une crise socio-politique éclate. Des massacres se font à travers tout le pays. Cette crise fut l'objet de commentaires de la part de nombreux observateurs. L'Eglise catholique s'exprime pour donner des messages d'apaisement et surtout pour montrer sa position vis-à-vis de la crise qui venait d'éclater.

Dans son article intitulé : « Abansi ba demokrasi baraye bahekuye Uburundi n'abarundi », Liboire KAGABO expose le déroulement de certains événements de débordement consécutifs à l'assassinat du président. Il s'exprime en disant ce qui suit :

> *« Ijoro ryo kuwa 20 rishira uwa 21gitugutu ryarabaye intango y'amabi menshi ariko arashikira iguhugu cacu muri iyi misi. Ntawutabizi, muri iryo joro, niho akagwi k'abasirikare kashagirije ikirimba c'umukuru w'igihugu gushika aho afatwa akagandagurwa hamwe n'abandi bategetsi bakuru bakuru.*
> *Aho abantu bamenyeye ivyo bintu baraguye mu gahundwe. Twari tuzi ko twatambutse intambwe ndende, aho twari tugeze hatari hakiri aho igikenye n'urucumu, hari aho ijambo n'ingingo.*
> *Abantu bariyamirije ivyo bintu rero, barabitera ivyatsi. Ariko akaba kari kabaye. »*[92]

[92] KAGABO (L), « Abansi ba Demokrasi baraye bahekuye Uburundi n'Abarundi » In Ndongozi y'Uburundi n°97, 1-15/11/1993, p.1.

Ce qui se traduirait en:

> « La nuit du 20 au 21 octobre a été le début de plusieurs exactions qui continuent à frapper le pays jusqu'aujourd'hui. Tout le monde le sait, durant cette nuit là, un petit groupe de militaires a attaqué le palais du Président jusqu'à ce que ce dernier soit pris et assassiné avec quelques hauts dirigeants.
>
> Lorsque les gens ont été au courant de cela, ils ont été surpris. Nous avions cru qu'on venait de faire un grand pas. Là où nous étions, nous croyions que ce n'était plus l'époque de la force, nous croyions plutôt que c'était l'époque du dialogue.
>
> Les gens se sont opposés à ces actes et les ont fermement condamnés. Malheureusement, le crime avait été déjà commis. »

Par rapport aux massacres qui se commettaient dans le pays, les Evêques catholiques ont adressé un message aux fidèles pour leur demander de cesser toute forme de violence. Ils regrettent surtout que ceux qui font ces massacres, bon nombre parmi eux aient été baptisés. Ils déclarent ceci :

> *« Ikibabaje n'uko muri abo bose bishe, baba abahutu canke abatutsi, abasirikare canke abanyagihugu, abafrodebu canke abaporona, benshi usanga barabatijwe. Abo bakoze ayo mabi bose barityituye mw'iteka ryubaka abana b'Imana, bafutanya agateka k'umuntu yaremanywe agashusho k'Imana (Amamuko, 1, 26)*
>
> *Turihanije rwose ubwo bwicanyi. Kandi turabahanuye dushimitse : ni muve ibuzimu muje ibuntu. Subize hamwe,*

mukundire Imana ibakize umutima w'inzigo n'urwanko. Mureke kwicana n'ukwihorana. »[93]

Ce passage peut se traduire en :

« Ce qui est regrettable, c'est que parmi tous ceux qui ont tué, que ce soient les hutu ou les Tutsi, les militaires ou la population civile, les « frodebistes » et les « upronistes », beaucoup sont ceux qui sont baptisés. Tous ceux qui ont commis ce forfait ont perdu la dignité qui les fait enfants de Dieu, ils ont bafoué la dignité de l'homme qu'il a héritée de Dieu. (Genèse, 1, 26).

Nous sommes contre ces formes de tueries. Nous vous conseillons fortement ceci : Revenez à la raison. Remettez-vous ensemble. Fiez-vous à Dieu pour qu'il vous libère de cet état de haine et de mépris. Cessez de vous entretuer et de vous venger mutuellement. »

Quant à Monseigneur Joachim RUHUNA, au cours de son homélie durant la messe avant les obsèques du Président Melchior NDADAYE, il crie haut et fort pour demander de cesser ces tueries. Il reprend les propos de Jésus lorsqu'il a déclaré que « ceux qui tuent par l'épée seront eux aussi tués par l'épée » :

« Ku bubasha nahawe na Yezu Kristu, ndasemereye kw'izina ry'Imana no kw'izina ry'umukuru w'igihugu aryamye aha imbere yacu, ndasemereye mu kibanza c'Abarundi bose, abariho n'abatakiriho, nti : « Barundi barundikazi, ntimuzosubire kwica, ntimuzosubire gusesa amaraso ». Umukama Yezu yavuze ati : « (...) Abicisha

[93] Abaserukira Ekleziya katolika n'amashengero mu Burundi, « Ijambo rishikirijwe n'abaserukira Ekleziya katolika n'amashengero mu Burundi » In Ndongozi y'Uburundi n°97, 1-15/11/1993, pp.7-8.

inkota bazokwicwa n'inkota » (Mt 26, 52). None ndasemereye mukure inkota mu gihugu. »[94]

Ce passage peut se traduire de la sorte :

« Au nom de la puissance que Jésus Christ m'a donnée, je crie haut et fort au nom de Dieu et au nom du Président de la République couché ici devant nous, je crie haut et fort à la place de tous les Burundais vivants et morts, en disant ceci : « Burundais et Burundaises, il ne faudra plus tuer, il ne faudra plus verser du sang ». Le Seigneur Jésus nous a dit ceci : « (...) Ceux qui tuent par l'épée seront tués par l'épée. » (Mt 26, 52). Et alors je vous supplie, retirez l'épée de ce pays. »

II.3. Discours sur la nature et les dimensions du conflit

II.3.1. Signification de la crise

Depuis l'éclatement de la crise de 1993, beaucoup d'analystes se sont intéressés à chercher les mobiles et les raisons qui seraient à son origine. Ils ont tenté d'établir des responsabilités et d'exposer les causes qui l'auraient provoquées.

Dans son approche, Monseigneur Bernard BUDUDIRA donne une dimension morale à la crise. Dans son article paru dans Au Coeur de l'Afrique n°3-4 de 1996, il précise que ce sont les élites qui seraient responsables des crises qui ont toujours secoués le pays. Ils ont souvent opté pour des politiques qui ne cadrent pas avec le contexte socio-politique de nos sociétés, et cela depuis les indépendances :

[94] Yohakimu RUHUNA, « Imisa yo gushingura umukuru w'igihugu : Musenyeri Yohakimu RUHUNA ati : « Ndasemereye », In Ndongozi y'Uburundi n°99, 15/12/1993, pp.2-3.

> *« Il importe peu de savoir si c'est réellement la volonté des masses qui s'est exprimée ou si c'est encore une fois de plus la volonté de quelques-uns - les élites locales - qui s'est imposée à l'ensemble de la population. Ce qui est incontestable, c'est l'échec des choix de gouvernement et de systèmes politiques et économiques mises en place depuis les indépendances. Lorsque ces choix et systèmes n'ont pas provoqué eux-mêmes la fragilisation des conditions de vie, ce qui a été souvent le cas, ils n'ont rien fait pour l'enrayer. »*[95]

Dans leur message du 13 décembre 1996 les Evêques catholiques s'adressent aux chrétiens, à l'occasion des fêtes de Noël et du Nouvel an. Ce message évoque les visées des acteurs politico-militaires lorsqu'ils optent pour la guerre. Selon eux, l'objectif principal est de s'accaparer du pouvoir et jouir de ses avantages :

> *« Que veulent en réalité tous ces gens qui prônent la guerre ? Nous voulons exclure d'abord tous ceux qui sont entrés dans le conflit sans en connaître suffisamment les motivations. A notre avis, ils sont les plus nombreux. Les autres qui provoquent réellement la guerre n'ont qu'un objectif : s'accaparer du pouvoir et jouir de ses avantages sans partage. Tous les autres motifs qu'on invoque habituellement ne sont que simples prétextes. On dit souvent par exemple, que la guerre du Burundi est une guerre ethnique. Que les bahutu veulent libérer leurs congénères opprimés, et que les batutsi veulent protéger les leurs qui*

[95] BUDUDIRA (B), « La dimension morale de la crise burundaise » In A.C.A, N° 3 – 4 , 1996,p 99.

sont menacés. En réalité, tous ces gens qui mènent la guerre ne veulent que le pouvoir politique. Les uns pour le garder, les autres pour le conquérir. »[96]

D'après les réalistes, « la guerre est une autre manière de faire la politique ». [97] Selon eux, en politique, tous les moyens sont bons pour gagner. Les mêmes Evêques continuent en disant :

« Mais, tous ces gens qui pour accéder au pouvoir utilisent les meurtres et les assassinats, n'ont d'autres objectifs que l'occupation des postes convoités afin de protéger des ressources du pays, après avoir écarté les concurrents. Nous aurions cru à la bonne foi de ceux parmi eux qui se font passer pour des défenseurs des droits de l'homme, de la justice et de la paix, si nous n'étions pas témoin des crimes qu'ils commettent. Surtout quand ils massacrent même les enfants et les vieilles personnes. »[98]

II.3.2. La question de l'identité ethnique

Monseigneur Evariste NGOYAGOYE justifie le phénomène d'ethnisation de la société par le fait qu'il y a eu une prise de conscience des groupes qui se considèrent comme exclus. Ces groupes développent un sentiment d'affirmation identitaire pour revendiquer leurs droits. Cette revendication se manifeste sous plusieurs formes (politique, sociale, etc.). Il le précise en ces termes :

[96] Vos Evêques, « Message des Evêques Catholiques du Burundi » in V.E. N°1-2, janvier-mars, 1997, p.3
[97] CLAUSEWITZ , « La guerre et la continuation de la politique par d'autres moyens », in NIYONIZIGIYE (P.) Théorie des Relations Internationales, Cours Ière Licence A-A : 2000-2001.
[98] Vos Evêques, Idem.

> *« Sur le plan socio-politique, le processus d'ethnisation est souvent influencé par l'expérience vécue de phénomènes d'exclusion et de discrimination. Ceux qui s'estiment exclus s'organisent pour des revendications qui prennent des formes sociales ou politiques. L'affirmation identitaire est un point d'appui pour formuler des demandes de participation politique, économique et sociale. C'est le cas du mouvement pour les droits civiques pour les noirs des USA. Les noirs de l'Afrique du sud victimes de l'apartheid emprunteront les voies politiques ou syndicales. Les acteurs refusent l'exclusion, les rapports de dénomination dans le travail en participant à des luttes sociales et politiques. (...) »*[99]

Il continue son approche en affirmant que les régimes politiques ont joué un rôle important dans ce phénomène de prise de conscience ethnique. Cela se manifeste notamment par la violation des droits de l'homme. Les groupes d'intérêts s'estimant exclus peuvent s'organiser à telle enseigne que leur comportement dégénère en violence, surtout lorsque ils sont organisés sur des bases ethniques :

> *« Les régimes politiques peuvent également favoriser le processus de prise de conscience en reconnaissant ou en réprimant le droit à la différence au nom des valeurs universelles de la Nation. Selon que le régime sera ouvert ou fermé, l'affirmation identitaire pourra emprunter la voie de l'intégration de tous les citoyens dans la société ou celle du radicalisme sectaire. L'évolution dépend aussi de la manière dont les groupes d'intérêt s'organisent sur des*

[99] NGOYAGOYE (E), « A propos de l'identité ethnique », A.C.A. n°2- 3/ 1995,pp 453-454

bases ethniques ou non. Lorsqu'il y a des groupes d'intérêts concurrents, l'affirmation identitaire des uns peut provoquer chez les autres des sentiments de crainte et d'insécurité qui dégénèrent en violence. »[100]

I.3.3. La question des valeurs, de la culture et de l'éthique en politique

Des analyses ont été menées sur la question des valeurs, de la culture et de l'éthique en politique. Ces études n'avaient d'autres buts que de mettre en évidence leur incidence sur la gestion et l'organisation socio-politique des sociétés.

Le Père Liboire KAGABO, en parlant de la crise burundaise, évoque une situation de renversement des valeurs. D'après lui, des valeurs qui étaient fondamentalement négatives sont prises comme des valeurs positives. Et la société burundaise a été forcée, de les vivre, par ceux-là même qui veulent « garder ou conquérir » le pouvoir. Dans son analyse, il conclut que cette crise est une crise des valeurs :

« Il se fait que depuis quelques années, je me suis intéressé à la problématique des valeurs ici au Burundi : J'avais perçu qu'il s'agissait d'un enjeu majeur de notre société.
Les réflexions menées à cette occasion m'avaient amené à faire un constat : Notre société vit une crise de valeurs particulièrement aiguë allant jusqu'à un renversement des valeurs consistant en définitive, au plus fort de la crise, à faire passer des valeurs négatives pour des valeurs positives et effacer les valeurs positives de l'espace publique, soit en

[100] Ibidem

les combattant ouvertement ou subrepticement, soit en les marginalisant, soit en les enfermant dans l'unique sphère de la vie privée.

C'est dire donc que, dans la crise actuelle, la part relative de valeurs est très importante, voire même, fondamentale. La crise actuelle s'inscrit dans cette crise générale des valeurs. On peut même dire qu'elle est une crise des valeurs(...) »[101]

Un raisonnement similaire est mené par le Fratri Prudent HAVYARIMANA. Dans son article paru dans Vivons en Eglise n°1-2 de 1997, il argumente en parlant de l' «effritement progressif des valeurs humaines ». ce qui a conduit à une perte progressive de la culture et ce phénomène aboutit à une perte de repère et de référence historique :

« (...) En effet, l'effritement progressif des valeurs humaines que nous observons entraîne avec soi un processus global de dépersonnalisation et d'acculturation presque irréversible. Ce qui fait qu'à la longue, nous serons des êtres sans référence aucune. Perdre sa culture, ses repères dans le temps et dans l'espace ; c'est perdre toute référence historique ; bref, c'est perdre son identité, nous perdons notre âme et par-là la clé de notre survie comme peuple (...). »[102]

Emboîtant le pas aux précédents analystes, Monseigneur Bernard BUDUDIRA, justifie la crise burundaise par une situation de dégradation des

[101] KAGABO(L), « La crise burundaise et l'effondrement des valeurs », In ACA n° 2-3, 1995, p387(voir aussi In A.C.A n° 1, 1990 pp71-84 et A.C.A n° 4,1992, pp525-567)

[102] HAVYARIMANA (P), « Le malheur de n'être que deux ethnies », In V.E, n° 1-2, janvier-mars, 1997, p.7

nœurs dans la société. Il le précise dans un colloque sur l'éducation aux /aleurs :

> *« Les multiples sessions et rencontres organisées à travers tout le pays, sur les droits humains, l'acceptation mutuelle, le dialogue, sur l'éducation et systèmes d'enseignement démontrent que nous sommes en crise des valeurs humaines essentielles. De partout s'élèvent des voix de ceux qui déplorent la dégradation des mœurs dans notre société burundaise. »* [103]

II.3.4. Décalage entre la masse et l'élite

La capacité de compréhension et de discernement de la masse paysanne, vis-à-vis du discours socio-politico-économique développé par les élites, reste limitée. Les notions socio-politiques de démocratie, de droit de l'homme, etc. ; ou celles socio-économiques surtout celles véhiculées par les institutions de Bretton Woods (ajustement structurel et bonne gouvernance) ne sont pas maîtrisées par les populations déscolarisées. En revanche, l'élite formée à l'école occidentale est capable de décoder et recoder tout ce qui se passe autour d'elle. Dès lors, il s'établit un décalage entre ces deux catégories de groupes. Cela crée un certain disfonctionnement dans la société. Monseigneur BUDUDIRA met en évidence ce décalage qui serait, selon lui, à l'origine de la crise actuelle :

> *« Ce qui a manqué également, ce sont les efforts de donner un contenu concret et contextualisé aux idéaux de la démocratie. Alors que l'élite peut être interpellée et motivée*

[103] BUDUDIRA(B), « Colloque sur l'éducation aux valeurs », In V.E. n° 1-2, janvier-février 1999, p.23.

par une théorie logique qui s'appuie sur d'autres expériences que la sienne, le paysan est plus sensible à ce qu'on peut appeler une « démocratie au ras du sol » qui a des implications palpables dans sa vie quotidienne et son environnement immédiat. Pour s'en rendre compte, il doit l'expérimenter »[104]

II.4. Discours de l'Eglise sur les voies de sorties et les actions sur la guerre

Dès l'éclatement de la crise d'octobre 1993, les acteurs politiques et militaires ont à maintes reprises tenté de s'asseoir ensemble pour se parler. Beaucoup de ces rencontres n'ont pas donné des résultats escomptés étant donné qu'il y'avait des barrières multiformes qui séparaient les négociateurs. Les négociations étaient entachées d'un climat de méfiance et d'une radicalisation forte de tendance. Les vrais négociations auront débuté le 21 juin 1998 à Arusha. Celles antérieures s'étaient déroulées d'une part au Burundi(Kajaga, Kigobe, Gitega,etc.) et d'autre part à l'étranger(Rome, Mwanza, San Egidio,etc.).

II.4.1. A propos des négociations de paix

Beaucoup d'institutions et organisations politiques, apolitiques ; l'Eglise catholique en tête, se sont investies dans une campagne de faire comprendre aux gens que les négociations ne doivent en aucun cas inquiéter ou faire peur qui que ce soit. Beaucoup de ces messages, ceux des Evêques en particulier, ont été souvent adressés aux chrétiens, à cette fin. Celui du 29 août 1997 recommande ce qui suit :

[104] BUDUDIRA (B), « La dimension morale de la crise burundaise » In A.C.A n°1, 1995, pp101-102

> *« Personne ne doit avoir peur du dialogue ou de la négociation. Car, loin d'être une autre forme de guerre, ces démarches sont l'occasion propice de s'écouter et de s'apprécier mutuellement pour résoudre ensemble, pacifiquement et de façon durable, dans l'intérêt supérieur de la Nation, les problèmes qui génèrent et entretiennent les conflits. Notre sagesse humaine et chrétienne nous recommande à emprunter cette voie »*[105]

Cette recommandation se dit être adressée aux gens ; c'est- à – dire à la population en général. Mais, elle est surtout et avant tout adressée aux acteurs politiques et militaires indirectement. Car, en effet, tous les Burundais ne peuvent pas s'asseoir ensemble autour d'une même table. Ce sont uniquement leurs délégués qui vont s'entretenir dans ces pourparlers.

Dans d'autres déclarations, l'Eglise catholique avance et affirme que les belligérants et les hommes politiques l'ont toujours sollicitée. Cela transparaît dans une mise en garde que les Evêques catholiques ont formulé envers eux en disant :

> *« Vous nous avez sollicités en faveur de la paix : le gouvernement, la société civile et même les groupes armés n'ont cessé de demander à l'Eglise de s'impliquer davantage pour la paix. Notre appel incessant est et reste en dialogue inclusif au cours duquel chacun doit dire ce qui l'angoisse et ses attentes pour que le peuple burundais puisse de nouveau jouir de son droit, à la vie, à la paix et au développement. Refuser ces droits au peuple par la*

[105] Vos Evêques, « Messages des Evêques catholiques aux hommes politiques sur le dialogue politique ou la négociation » In V.E, n°7-8, septembre- octobre, 1997, p194

poursuite de la guerre constitue une usurpation qui pèsera sur vos épaules. Savez- vous que cet affront d'usurpateur détruit entièrement votre possible leadership ? »[106]

En ce qui concerne la participation aux négociations, l'Eglise catholique l'a tantôt fait en tant que médiateur (Burasira, Gitega), tantôt comme actrice, en y envoyant ses délégués. L'envoi de ces derniers est justifié par Monseigneur NTAMWANA, dans une conférence de presse, comme l'une des voies de contribuer à faire accepter les accords qui seront signés. Pour cela, il faut que l'Eglise ait suivi toutes les démarches pour aboutir à tel ou tel autre résultat. Il le précise en disant :

« Les délégués des confessions religieuses sont restés à peine trois jours. Ils aimeraient être là un peu plus longtemps pour qu'elles puissent mieux comprendre les démarches des négociations, mieux saisir ce qui est difficile ou facile à atteindre ; ceux qui résistent aux émotions afin de préparer les voies les meilleurs pour que l'Accord de paix soit bien accepté »[107]

II.4.2. Quelques réactions de l'Eglise sur la signature de l'Accord de paix d'Arusha

L'Accord de paix d'Arusha pour le Burundi a été signé le 28 août 2000. Après sa signature, beaucoup de gens ont donné leurs points de vue sur son contenu et surtout sur ce qu'ils attendent de cet Accord. Nous enregistrons parmi eux, d'une part ceux qui haussent leurs voix pour féliciter et encourager

[106] Au nom du C.E.C.A.B , NTAMWANA (S) et NGOYAGOYE (E), Messages des Evêques catholiques aux hommes politiques et aux belligérants » In Ikinyamakuru c'ubutungane n'amahoro, ndamukiza – ruheshi 2003,p6

[107] NTAMWANA(S), « Conférence de presse de Monseigneur Simon NTAMWANA, Archevêque de Gitega », In V.E n° 3-4,mars –avril 2000, p67

es signataires et les Burundais en général, et d'autre part, ceux qui émettent des craintes et soulèvent des manquements vis-à-vis de cet Accord.

C'est ainsi que dans leur déclaration du 28 août 2000, les Evêques catholiques expriment leur sentiment de joie et de satisfaction après cette signature :

> « *Nous tenons à exprimer publiquement notre grande joie de voir que les Burundais ont pu négocier dans un climat de dialogue certes ardu mais ont pu surmonter leurs antagonismes pour aboutir à un accord de paix, les Burundais ont poussé un soupir de soulagement à l'annonce de cette signature. C'est la preuve sans équivoque que la voix de la paix répond aux attentes de toute la Nation.* »[108]

Dans la même déclaration, les Evêques continuent en invitant ceux qui n'ont pas encore signé de le faire :

> « *Nous tenons également à féliciter ceux qui ont signé cet Accord et nous appelons vivement ceux qui ne l'ont pas encore fait à se joindre aux autres. Nous les invitons tous à poursuivre, avec plus de détermination, le dialogue déjà en cours pour aplanir tous les différends afin de rendre possible la mise en application sincère et complète de cet Accord.*
>
> *Que les signataires, et après eux, tous les citoyens se considèrent désormais comme partenaires respectueux les uns des autres.* »[109]

[108] Vos Evêques, « Déclaration des Evêques catholiques du Burundi après la signature de l'Accord d'Arusha pour la Paix et la Réconciliation au Burundi », In V.E, n° 7-8, juillet –août 2000, p.19

[109] Ibidem

On le voit, ces Evêques semblent dire que les Burundais ont adhéré spontanément à cet Accord. Or, on a assisté à diverses manifestations de contestation de cet Accord. Elles ont été organisées dans la mairie de Bujumbura par des organisations politiques comme le Parti UPRONA- aile MUKASI, P.A AMASEKANYA, A.C Génocide CIRIMOSO ; par les étudiants tutsi de l'Université du Burundi qui ont posé des barricades dans certaines rues de la capitale (à Nyakabiga, Rohero, Mutanga-Sud, etc.) ; par les mouvements armés radicaux (C.N.D.D, F.D.D et F.N.L).

Dans d'autres réactions de certains hommes d'Eglise, nous pouvons y déceler des manquements vis-à-vis des Accords signés. Ces analystes fustigent cette vision bipolaire de la société burundaise qui a été mise en avant à Arusha.

Un mois après la signature de cet Accord, Monseigneur Evariste NGOYAGOYE précise que dans ces derniers, il manque beaucoup de points. Il indique que les négociateurs ont plus privilégié le cachet ethnique. Il exprime cependant un sentiment de soulagement car, selon lui, le pays allait être plongé dans une crise sans précédent dès lors qu'on n'avait pas signé ces Accords. Répondant à la question que NDONGOZI lui pose de savoir ce que ces Accords ont apporté de nouveau au pays, puisqu'il y avait ceux qui n'y croyaient pas, il précise ceci :

> « *Ahubwo twagarukiye ku manga. Iyo ayo masezerano adasinywa ibara ryari kurwa. Amakungu yaca aduharira ivomo, ibihugu vya kano karere bikadusubiza mu kaga ka vya bihano, mbere ntitwovyiyuguruye.*
> *Mugabo kandi, ico gikumu ni intango y'ibindi biganiro vy'ukuzana amahoro. Ayo masezerano arimwo amahinyu, hagiye gukurikira ibiganiro bizotosora ayo masezerano*

kugirango ari abahutu, ari abatutsi, bayemeze atawidoga ngo agiye guhotorwa.

Burya abasezeranye, babigize bishimikije ubwoko, niko, ariko bakabigira bashira imbere ku bana bose mu gihugu kimwe. Ico nico gihambaye. »[110]

Ce qui peut se traduire en :

« Nous avons plutôt failli tomber dans le gouffre. Si ces Accords n'avaient pas été signés, la communauté internationale allait nous mettre en quarantaine, les pays de la région allaient nous plonger dans les redoutables sanctions qu'ils avaient décrétées, nous ne pourrions même pas nous en sortir.

Toutefois, cette signature est le début des négociations pour le retour à la paix. Ces Accords accusent encore des manquements, il va y avoir des Accords qui vont corriger certaines irrégularités pour que les bahutu et les batutsi les approuvent sans murmure.

En principe, on peut négocier en se basant sur les ethnies, mais il faut le faire en mettant en avant l'esprit de bonne cohabitation dans un même pays. C'est cela le plus important. »

Sur ce point précis de la signature des Accords de Paix d'Arusha pour le Burundi, force est de constater que bon nombre d'analystes convergent sur certains aspects : cet Accord accuse des irrégularités à corriger ; des Accords ultérieurs sont inévitables étant donné que la paix n'est pas encore effective ;

[110] MUYEHE (E), « Ni bande begwa n'amasezerano y'i Arusha?, Ikiganiro Nyenicubahiro Musenyeri Evariste Ngoyagoye yahaye Ndongozi ku masezerano y'i Arusha « , In Ndongozi y'Uburundi , n° 249, 1/ 9/.2000, p.1.

certains aspects ont été plus privilégiés que d'autres (ethnie, le pouvoir politique, etc.).

II.4.3. Réaction sur l'arrêt des hostilités

L'Eglise catholique a toujours participé à la formation de l'opinion autour de l'appel au calme. Les ecclésiastiques burundais et étrangers n'ont cessé d'interpeller les protagonistes pour qu'ils mettent fin aux hostilités. Leur appel est souvent diffusé durant les messes ordinaires mais aussi et surtout pendant les messes célébrées avant les funérailles des victimes de la guerre.

L'un de ces appels est notamment celui lancé par Monseigneur Joachim RUHUNA , après le massacre des déplacés de guerre à Bugendana. Dans son homélie, l'Archevêque demande à ceux qui venaient de massacrer plus de trois cents déplacés d'arrêter la guerre. Il les sollicite de cesser les massacres pour qu'ils « aient la paix dont ils ont eux aussi grandement besoin » :

> *« Barundi bene wacu,*
> *Mbwira cane cane abicanyi, ababatuma n'ababashigikiye. Ndasemereye n'amakungu avyumve, amabi mukora ateye isibe isi yose. Ndabatakambiye, ni mushire ibigwanisho hasi, muhebe ubwicanyi, muronke amahoro, kuko na mwebwe muyashonje, muyarekere n'abandi, dusubire kubana neza. »*[111]

Ce passage peut se traduire de la sorte:

> « Frères et sœurs Burundais,
> Je m'adresse surtout aux tueurs, ceux qui les mandatent et ceux qui les soutiennent. Je crie haut et fort pour que

[111] RUHUNA (J), « Ijambo rya Nyenicubahiro Musenyeri Yohamu RUHUNA, Umwapiskopi mukuru wa Gitega yashikirije i Bugendana », In Ndongozi y'Uburundi, n° 157, 1/10/1996, p.16.

même la communauté étrangère m'entende, les horreurs que vous causez écœurent le monde entier. Je vous supplie, déposez vos armes. Cessez les tueries pour que vous ayez la paix, parce que vous aussi vous en avez soif, donnez-la aux autres pour qu'on puisse bien revivre ensemble. »

L'autre appel est celui des Evêques catholiques du Burundi, du Rwanda, et de la R.D.C. ils lancent un message aux hommes de bonne volonté. Ils se réfèrent à l'Evangile de Saint Mathieu au chapitre 23, verset 8 : « vous êtes tous des frères ». Ces Evêques, regroupés dans une association dénommée « Association des Conférences Episcopales de l'Afrique Centrale (A.C.E.A.C) », s'adressent aux dirigeants politiques en disant :

« Nous sommes conscients de la grave responsabilité qui pèse sur vos épaules en ces moments de l'histoire de nos pays. Le destin de nos peuples repose pour une part importante entre vos mains. L'autorité n'a de sens que dans la mesure où elle est exercée en vue du bien commun et comme mandataire du peuple. Assumez donc vos responsabilités devant Dieu et prenez à cœur le destin de vos compatriotes. Evitez de semer dans la communauté nationale tout genre de division, de haine ou de violence ainsi que l'exploitation à des fins politiques les différences ethniques. « Vous êtes tous des frères. » Arrêtez les guerres ! ».[112]

Ces Evêques semblent donner une leçon à ces dirigeants politiques, comme si ces derniers ignoraient leur rôle de gestionnaires de la cité.

[112] A.C.E.A.C (Vos Evêques du Rwanda, du Burundi et de la R.D.C), « Vous êtes tous des frères ». Arrêtez les guerres ! », In V.E n° 9-10, septembre-décembre 1999, p.310.

II.4.4. Sur la justice et la place du pardon

Bon nombre d'ecclésiastiques ont prêché une logique du pardon divin et une justice basée sur le pardon collectif et la réconciliation réciproque. D'autres s'inscrivent plutôt dans un mariage du pardon et de la justice, car selon eux, la justice des tribunaux n'est pas incompatible avec le pardon. D'autres encore prônent la seule justice divine qui est plus axée sur le pardon, pendant que d'autres proposent purement et simplement la justice terrestre. Selon ces derniers, les pouvoirs publics et la justice civile en particulier devraient s'imposer. Voici quelques-unes des réactions des hommes d'Eglise :

Après la mort de Monseigneur Joachim RUHUNA, beaucoup de gens ont donné leurs points de vue à propos de ce crime. On rappellera en effet qu'il a été assassiné le 9 /9/1997 sur son chemin de retour vers Gitega. Il rentrait d'une réunion qui s'était tenue au Grand séminaire de Burasira. Il arrivait à Murongwe sur la rivière Mubarazi.

Le Père KOMA, Professeur de Théologie au Grand Séminaire de Gitega, sollicite les pouvoirs publics d'intervenir pour que la justice soit faite. D'après lui, non seulement le Droit Canon précise ce que les tueurs doivent encourir comme sanctions, mais également et surtout le Droit positif doit faire son rôle :

> *« Il faut condamner énergiquement et sans équivoques cet acte lâche et barbare commis à l'endroit de son Excellence Monseigneur Joachim RUHUNA et ses compagnons de voyage, Sœur Irénée et Mademoiselle Concessa. Il faut souhaiter aussi que les pouvoirs publics recherchent les*

auteurs et les commanditaires de ce crime afin qu'ils soient traduits devant la justice.

Conformément à la loi de l'Eglise, ceux qui ont attenté à la vie de l'Archevêque Monseigneur RUHUNA sont frappés par l'interdit « Latae Sententiae » prévu par le code canon n° 1370, §2. Le même Droit canon n° 1370, §3, prévoit une juste peine pour quiconque commet un acte de violence physique contre un clerc ou un religieux. Les chrétiens devraient en être largement informés pour comprendre mieux les exigences et les conséquences de leur baptême. »[113]

A son avis, la société devrait être corrigée et co-gérée par les deux pouvoirs (civil et ecclésiastique). Il faudrait qu'ils coordonnent leurs compétences pour punir les auteurs de ce crime.

Un message analogue est donné par les Evêques catholiques du Burundi après l'assassinat du représentant de Vatican au Burundi Monseigneur Mikaeli Aidan COURTNEY. Il a été assassiné à Shanga, alors qu'il venait de la commune Minago pour des cérémonies de funérailles d'un prêtre natif de cette commune. C'était le 29 décembre 2003 à 14 heures et demi. Ces Evêques s'expriment en disant :

« Abepiskopi barateye ivyatsi ubwo bwicanyi buhitanye umutumwa w'urukundo n'amahoro. Bene gukora ico kibi bashatse kuzibiza ijwi ry'Inkuri Nziza y'umuco wa Jambo. « Yaje mu biwe nabo ntibamwakira. » (Yoh., 1, 11) (...).

[113] KOMA (E), « Hommage à Monseigneur Joachim RUHUNA, à la Sœur Irénée et Mademoiselle Concessa » In V.E, n° 10, novembre-décembre 1996; p.279

Abepiskopi barasavye Leta y'Uburundi ngo itohoze neza iyo ico kibi caturutse na beneco kugirango ibashikirize abashinzwe ubutungane (...). »[114]

Ce que nous traduirions en :

« Les Evêques condamnent fermement ce massacre qui vient d'emporter l'ambassadeur de l'amour et de la paix. Ceux qui ont commis ce crime ont voulu étouffer la voix de celui qui est venu annoncer la bonne nouvelle et éclairer le monde. Il est venu parmi les siens et les siens ne l'ont pas reçu. (Jn, 1,11).

Les Evêques demandent à l'Etat burundais de bien mener des enquêtes pour qu'il sache d'où sont venus ce crime et ses auteurs afin qu'il les traduisent devant la justice. »

Une autre réaction est celle de Monseigneur Bernard BUDUDIRA. Dans son Homélie adressée aux participants aux obsèques des séminaristes de Buta massacrés dans la matinée du 30 avril 1997 il dit :

« Harageze ko abarundi bose n'amakungu bategera ko indwano n'ikibi bitubaka. Ni bemere bumvire Imana ihejeje kubabwira iti : « Nzobacira urubanza, nzocira umwe umwe urukwiranye n'ivyo azoba yakoze, ni muhinduke muhebe ibicumuro vyanyu vyose » (Ez., 18, 29-31).

Kw'izina ry'Imana, abo bose batoranye ubwicanyi ni bahindure ingiro n'ingendo yabo. Ahandi ho ni bitege urubanza rukwiranye n'ivyo bariko barakora canke batuma abandi.

Mu njiri yanditswe na Luka, Umukama ababwira ati :

[114] HASABUMUTIMA (A), « Musenyeri Mikaeli COURTNEY , intumwa ya Papa mu Burundi yaraye agandaguwe », In Ndongozi y'Uburundi, n °329, 1/1/2004 p.5.

« Mudahinduye imigenzo yanyu mibi, muzohanwa mwese. » (Lk, 13, 2-5).

Ubwenge ni bugaruke, ni mwumvire Umukama, muhinduke, mwihane, mwihanure. »[115]

Ce que nous traduirions en :

« Il est temps que tous les Burundais et la communauté internationale comprennent que la guerre et le mal n'édifient pas. Qu'ils acceptent de suivre Dieu qui vient de nous dire ceci : « Je vous traduirai devant le jugement, chacun aura à répondre aux actes qu'il aura posés, réconciliez-vous, détachez-vous du pêché. » (Ez., 18, 29-31).

Au nom de Dieu, que tous ceux qui ont opté pour la voix du crime changent leur mauvais comportement. Sinon, ils auront à répondre aux actes qu'ils auront posés ou qu'ils auront commandités.

Dans l'Evangile de Luc, Jésus nous dit : « Si vous ne vous détachez pas de vos mauvaises pratiques, vous serez tous punis. » (Luc 13, 2-5).

Que votre conscience revienne, que vous changiez et que vous vous réconciliiez. »

On le voit, Monseigneur BUDUDIRA est du côté du jugement céleste. Il semble ignorer le rôle des jugements terrestres qui plus est, ont un grand rôle à jouer. Jésus Christ lui-même leur donne une place importante en affirmant que tout ce qui sera lié ou délié sur la terre , le sera de même au ciel.

Une quatrième réaction est celle de Monseigneur Joachim RUHUNA. Selon lui, celui qui commet un crime est déjà dans l'enfer. Cet enfer commence

[115] MANIRAKIZA (S), na NDAYIZEYE (A), « Ivyabaye i Buta» In Ndongozi y'Uburundi , n° 170, 15 /5/1997, p.11

sur la terre et ceux qui tuent sont déjà dans l'enfer. Ils sont voués à vivre une éternelle errance comme Caïen. D'après lui donc, cette punition est trop lourde. Il l'aura précisé au cours de son homélie avant les obsèques des déplacés de Bugendana ci-haut cités :

> *« Ariko abishe bo barihe? Urubanza rwabo ni uruhe ? Bariko barayerera nk'ibicibwa nyene. Umwicanyi ntaba agitora itiro. Umutima wama umutonganya, amaraso y'umuntu ntahera. Imana umuvyeyi w'abantu bose yama yishuza: Mwene nyoko arihe? Wagize iki? Urabaye igicibwa, uzopfa uyerera. Ico gihano murumva ko kiremereye cane. Wa muriro ntazohera uhera aha kw'isi.* »[116]

Ce qui se traduit en:

> « Mais où sont les tueurs ? Quel est leur jugement ? Ils sont en train d'errer comme des délaissés. Un tueur ne peut plus sommeiller. Son esprit n'est jamais tranquille, le sang d'un homme ne disparaît pas. Dieu le Père de tous demande souvent : Où est ton frère ? Qu'as – tu fait ? Tu deviens un délaissé, tu mourras dans l'errance. Vous comprenez bien que cette punition est trop lourde. Donc l'enfer commence ici sur terre. »

Dans une conférence de presse que Monseigneur NTAMWANA a accordée à NZITONDA de V.E, en mars 2000, il déclare ceci :

> *« (...) C'est ainsi que ce message du pardon invite chacun à prendre ses responsabilités car chaque Burundais et Burundaise a effectivement contribué à cette crise. Il faut*

[116] RUHUNA (J), « Ijambo rya Musenyeri RUHUNA i Bugendana », In Ndongozi y'Uburundi, n° 157, 1/10/1996, p.16

que chacun accepte cette responsabilité et qu'il puisse contribuer au retour à la paix. »[117]

Cependant, dans la même conférence, il nuance à propos de ce pardon et des jugements rendus par les tribunaux. Il répondait à la question de savoir comment concilier le pardon et la justice. Il dit :

« Le pardon et la réconciliation ne sont jamais contre la justice des cours et des tribunaux. Le pardon n'est donné qu'à celui qui le demande.

Cependant, le pardon chrétien n'est pas nécessairement attaché à la justice. Celle-ci doit absolument continuer son cours tandis que le pardon peut même intervenir bien avant que cette action en justice soit terminée. Pour l'Eglise catholique, la justice des cours et des tribunaux doit avoir lieu quitte à ce que les personnes puissent réellement se pardonner avant ou après cet acte en justice. »[118]

II.4.5. Sur la signature des Accords de cessez-le-feu

Dans la matinée du 8 octobre 2003, à Prétoria en Afrique du Sud, le Président de la République du Burundi, Domitien NDAYIZEYE et le chef du mouvement C.N.D.D./F.D:D Pierre NKURUNZIZA ont signé un Accord de cessez-le-feu. Les hommes d'Eglise ont manifesté leur vision des choses par rapport à cet événement.

L'Abbé Emmanuel MUYEHE se pose la question de savoir si après cette signature, la paix tant souhaitée par les Burundais devient finalement une réalité. Il évoque en outre la reproche adressée à Dieu par le chanteur rwandais

[117] NZITONDA (G), « Le pardon et la réconciliation ne sont jamais contre la justice des tribunaux » In V.E n°3-4 , mars-avril 2000, p.67.

[118] Ibidem.

qui avait demandé où était le bon Dieu au cours du génocide Rwandais. MUYEHE avance que beaucoup de Burundais risquent de donner la même reproche à la lecture des événements douloureux qui les ont frappé. Il dit :

« Bakunzi ba Ndongonzi,

Abarundi batari bake baratanguye kugira ikizigizigi c'uko agahengwe kimirije kuboneka mu Burundi, maze amahoro agasubira kwirara mu migambi y'igihugu c'amavukiro.

Aho ibintu bigeze ntawokwisuka inkore ku maso ngo ni amarame. Ahubwo na none Uburundi bwakomera uravye imibarwa bumaze bukomerewe n'amacakubiri, indwano, ubwicanyi, ubusuma, ugusambura, ubukene tudasize inyuma indwara zitema zitongora zigasasika inganda nka malariya na Sida.

Umuririmvyi w'umunyarwanda niwe yabogoza amera nk'uwutonganya Imana ati :mbega Mana wari uri hehe aho ibara ryarwa mu Rwanda, abawe bakamarana ! Wari utuye hehe ga Mana igihe inganda zatikira amaraso agaseseka.

Barundi Barundikazi,

Abanyagihugu benshi baracura intimba gurtyo, batonganya Imana bati mbega Mana y'i Burundi waraduhevye ? (...)

Ariko rero, amasezerano y'i Arusha, y'i Prétoria n'i Dar es-Es Salam aratanga icizere ko amahoro yoba agira asage Uburundi. Indwano y'amasase iheze, hazoba hasigaye iyindi y'ugusubira kubana mu marembe, y'ukuvukana n'ukurwanya ubukene n'ibindi biza ».[119]

[119] MUYEHE (E), « Mbe bane amahoro yoba agira asage Uburundi », In Ndongozi y'Uburundi n°326, 15/11/ 2003, p.1.

Ce qui se traduirait en :

« Chers lecteurs de Ndongozi,

Beaucoup de Burundais commencent à avoir de l'espoir parce qu'une trêve va bientôt être une réalité au Burundi, et la paix va s'étendre à travers les programmes du pays natal.
Là où les choses sont, personne ne peut se faire d'illusions et croire que c'est la paix totale. D'ailleurs, le Burundi avait tenu, à voir le temps qui vient de s'écouler dans des difficultés tels les divisions, les guerres, les tueries, les vols, les destructions, la pauvreté, sans oublier les maladies qui tuent beaucoup de gens comme la malaria et le Sida.
Un chanteur rwandais pleurnichait en s'en prenant à Dieu en disant : Dieu, où étais-tu lorsque la catastrophe s'est abattue sur le Rwanda, les tiens se sont massacrés ! Où étais-tu lorsque des villages entiers sont disparus et que le sang a coulé.

Burundais et burundaises,

Beaucoup de citoyens, dans leur nostalgie s'en prennent à Dieu en disant ceci, Dieu des Burundais, nous as-tu oublié ? (...). Néanmoins, les Accords d'Arusha, de Prétoria et de Dar es-Salam peuvent donner une lueur d'espoir que la paix va s'étendre sur le Burundi. La guerre des balles terminée, il restera une autre de revivre ensemble paisiblement, d'être des frères et de lutter contre la pauvreté et les autres maux. »

Dans son message, l'Abbé MUYEHE émet des doutes quant au retour effectif de la paix. Car selon lui, poser sa signature sur un accord et l'application de cet accord sont deux choses différentes :

« (...) Naho tutosya bwose, kuko gukubita umukono ku masezerano n'ukuyakurikiza biri kubiri, umwizero wowo uriho kuko n'uwobandanya urugamba koba ari agasomborotso.

Mugabo umugani wa Serukere kiti: « Agatima ariko» tuzovuga amahoro igihe tuzositurana n'imizi ivyateye iyi ntambara ari vyo ibi : ubugunge, urwanko *n'akarenganyo* ».[120]

Ce que nous traduirions en :

« (...) Même si on ne peut pas être totalement sûr, parce que poser sa signature sur les Accords et leur application sont deux choses différentes, il y a de l'espoir, il est vrai, parce que celui qui voudrait poursuivre la guerre ferait une forme de provocations.

Cependant, on pourrait se référer sur l'adage de la grenouille qui a dit : « L'esprit d'abord », nous parlerons de paix dès lors que nous aurions déraciné les causes de cette guerre qui sont l'égoïsme, la haine et l'injustice. »

Bien que le gouvernement de transition issu des Accords de cessez-le-feu était déjà mis en place, les doutes basées sur la persistance des maux qui ont causé cette crise sont toujours exprimés par MUYEHE. Il l'a précisé dans un message qu'il adressait aux fidèles à dix jours de la fête de Noël :

« (...) Mu Burundi bwa none ibintu biriko birahinduka. Leta nshasha iheruka gushingwa, ivuye mu masezerano ya Leta na CNDD irizeza Abarundi ko turiko turagera amajanja amahoro. Mugabo akaba ko karacaba. N'ubu nyene abantu baricwa buhongo, abandi bagafatwa ku nguvu,

[120] Ibidem.

akarenganyo ntaho karaja kuko ubutungane bwaragoswe, intahe y'ukuri iracinyizwa (...)[121]

Ce que nous pourrions traduire en :

« (...) Au Burundi actuel, les choses commencent à changer. Un nouveau gouvernement vient d'être installé et il est issu des Accords entre le gouvernement et le CNDD qui donne de l'espoir aux Burundais car nous nous approchons petit à petit de la paix. Néanmoins, il y a toujours un manque à gagner. Jusqu'à présent des gens sont massacrés comme des bêtes, d'autres sont violés, l'injustice est toujours là parce que la justice a été muselée, la vraie justice est mâtée. »

Conclusion partielle

Nous venons, dans ce chapitre, de découvrir un aspect du contenu du discours de l'Eglise catholique. Il a été question ici de l'aspect politique. L'expression politique des hommes d'Eglise est liée à l'évolution et à la dynamique des faits humains et matériels qui font tourner la société. Ces phénomènes politiques ne peuvent pas passer inaperçus aux acteurs du monde spirituel. Dans le chapitre suivant, nous essayerons d'analyser le contenu dudit discours.

[121] MUYEHE (E), « Kaze mwami w'amahoro », In Ndongozi y'Uburundi n°328, 15 / 12 / 2003, p.1.

CHAPITRE III. PORTEE DU DISCOURS POLITIQUE DE L'EGLISE CATHOLIQUE AU BURUNDI : ANALYSE CRITIQUE

L'objectif de ce chapitre est l'évaluation du discours fait par les hommes d'Eglise. Nous allons procéder par la méthode interprétative de Max WEBER. Cette interprétation se fera à partir des différentes réactions politiques et ensuite sur les philosophies et analyses du chapitre I. Elle se fera également sur les données des enquêtes que nous avons pu mener auprès des hommes d'Eglise et des bénéficiaires de ce discours que sont les fidèles.

Le chapitre sera subdivisé en deux volets. Le premier volet sera axé sur les performances de ce discours. Il sera question d'analyser le comportement des membres de la société qui écoutent ce discours et qui en réponse adoptent un comportement qui permet à la société d'avancer positivement. Le deuxième volet se chargera d'analyser les limites dudit discours. En principe, ce n'est pas toujours évident que les acteurs religieux développent un bon discours. Même si ce discours le serait, les bénéficiaires peuvent ne pas y répondre favorablement. Il sera également question d'analyser cet aspect.

III.1. Performances du discours politique de l'Eglise catholique au Burundi

III.1.1. Synthèse sur le contenu du discours politique : Résultats de l'entretien avec les prêtres à propos de la cause des crises

Sur sept prêtres contactés quatre ont accepté de nous répondre et parmi ceux-ci, un seul a accepté de répondre à toutes les questions. Les autres en ont répondu respectivement par ordre décroissant 6, 5 et 4. Les raisons qu'ils ont avancées sont aussi variées que différentes. Pour les uns, ce sont des questions qu'il faut adresser aux échelons supérieurs de la hiérarchie ecclésiastique ; car, ont-ils justifié, ce ne sont pas eux qui parlent au nom de l'Eglise. Pour d'autre, c'est plutôt le manque de temps parce qu'ayant beaucoup d'empêchements. Enfin, certains des prêtres ont requis l'anonymat.

Vous trouverez le contenu du questionnaire aux pages 127-128 en annexe.

Tableau 1

ons	Prêtre 1	Prêtre 2	Prêtre 3	Prêtre 4
	- Ethniques - Pauvreté - Idéologies parallèles et an tagonistes	- La colonisation qui a antagonisé et durci les relations entre les deux ethnies - Les élites post-coloniaux ont privilégié le régionalisme et l'ethnisme - Dure répression face aux événements de 1972	- La gestion du pouvoir - La conquête du pouvoir - La mauvaise gestion des crises antérieures - Enseignements coloniaux	- Une gestion non transparente des crises antérieures. - Manque de leadership compétent après la colonisation
	- La crise de 1965 est la plus éloignée et elle est la source sûre et la plus déterminante	- Mauvaise préparation des élections de 1993 - Elles ont été préparées sur fond de totalitarisme ethno-centriste génocidaire.	- C'est vrai mais il faut y inclure aussi celles de 1965 et de 1988 - L'intoxication socio-politique durant la période électorale est à prendre en compte également	- C'est un des aspects du problème. Il y a également la géo-politique. C'est une région qui souffre énormément de tensions et de divisions ethniques

Suite du tableau 1

- Il faut douter de la profondeur même du christianisme (des enseignements) - Il faut aborder la question dans le temps et dans l'espace. Par exemple en Europe du temps des Nazi, on aura assisté au même phénomène. Au Burundi, on a quand même ceux qui ont pu sauver les autres	- Les données culturelles sont également à inclure (religions traditionnelles, ritualisme). - Les missionnaires ont du évangéliser par le rite. - Ils sont suivis mais ne sont pas suffisants. Mais il y a également les autres mouvements religieux (les musulmans, les protestants)	- Nous ne sommes pas les seuls à donner des enseignements religieux. - Les autres domaines du sacré peuvent nous contrecarrer voire nous dominer.	- Ils sont suivis mais cela dépend de la manière dont ils sont dispensés. Aussi, cela dépend-il de l'attention que les bénéficiaires leur réservent.
- Bien sûr, mais cela dépend de la cause qu'il défend. - Normalement, en belligérant ne tue pas pour tuer. Mais si c'est cela le mobile, c'est plus un tueur qu'un belligérant.	_____	- Un conflit a des limites. Il doit y avoir des lois. Un belligérant doit s'inscrire dans cette logique de lois. S'il passe outre la loi ; il perd sa qualité de chrétienté.	- Oui. Les sociétés humaines sont conflictuelles. Mais cela dépend de la raison et de la nature de cette cause et du conflit.

Suite du tableau 1

-Non, le crime reste le crime quelque soit celui qui le commet ou celui contre qui il est commis -Une victime innocente vaut quelque chose devant Dieu et devant l'histoire.	_____	-Non, l'homme pour vaincre les difficultés et les maux de la vie, il doit se surpasser. Il doit dominer les passions, haines, etc., pour avancer.	_____
_____	_____	- C'est relatif. Prier est une chose et mettre en application ce que l'Eglise vous apprend est une autre. Ces acteurs peuvent ne pas changer de comportement.	-Oui. Certaines des bonnes actions des acteurs politico-militaires sont le résultat de la foi chrétienne.

Suite du tableau 1

_____	_____	- Ce n'est pas une impuissance. Le rôle de l'Eglise est clair. Celui de l'Etat et de ses organes de gestion de la société politique est également bien défini. Chaque institution a des limites quoi qu'une certaine complémentarité soit nécessaire.	_____
_____	_____	- C'est une des missions que l'Eglise doit accomplir : aider la société à régler ses différends	_____
- C'est une réalité historique. - Le terrain est le même et différent. - Les organisations catholiques ne peuvent pas ne pas discuter des réalités sociales et politiques. Leurs membres sont des citoyens et chrétiens.	- C'est une réalité historique. - Ce conflit ne bloque pas le fonctionnement des deux pouvoirs.	- Si conflit il y a, c'est que les acteurs des deux pouvoirs ne se disent pas la vérité sur certains domaines vitaux de la gestion de la société.	_____

II.1.2. Une prédication basée sur la morale

A l'instar des autres institutions du sacré, la religion de l'Evêque de Rome est basée sur la morale. Elle professe une pédagogie axée sur la morale chrétienne. L'Eglise devient, pour ainsi dire, une autorité dotée de cette compétence. Cette morale enseigne que tous les hommes doivent respecter et prier le Créateur, l'être suprême, Dieu. Entre eux, la même morale impose aux hommes le respect, l'entraide, l'honnêteté, l'amour, le pardon, etc.

Cette philosophie véhiculée autour du bien est une contribution importante pour la société politico-religieuse. Trois ambitions majeures peuvent être ciblées :

La première ambition est celle de la formation d'un être humain parfait et intègre. A travers le discours politique véhiculé par l'Eglise, il est souvent répété que les hommes sont condamnés à vivre ensemble dans leurs diversités. La condition sine qua non à cette vie commune n'est autre que d'être parfait et de cohabiter dans une harmonie absolue. Il s'agit là d'un apport important dans la gestion socio-politique de la cité. Mais, l'homme parfait et intègre est-il trouvable ?

La deuxième est celle ayant pour but de former une société moins violente et moins anarchique. Monseigneur Joachin RUHUNA lance un appel pressant : « Je crie haut et fort (...), déposez vos armes pour que vous ayez la paix. » Ce cri d'alarme qu'il lance ne répond qu'à un objectif précis : former une société qui se laisse gouverner. La tâche des acteurs du monde temporel de diriger la cité devient ainsi facile. Car en effet, en apprenant aux fidèles de rester soumis au prince et à ses ministres, le champ socio-politique devient facilement exploitable. Et pour qu'il y ait une parfaite harmonie, ERASME aura précisé que

ce prince doit rester prudent, intègre, et vertueux. Jésus Christ nous dira qu'il faut « aimer ton prochain comme toi-même ».

A travers les enquêtes que nous avons menées, certains prêtres affirment que les séances de prière qu'ils organisent de temps en temps avec les acteurs politico-militaires du monde temporel, peuvent façonner un meilleur leadership. Quant à la majorité de fidèles que nous avons interrogés, ils sont convaincus que les messages lancés par les hommes d'Eglise en faveur de la paix, du pardon, etc. les aident à vivre et à cohabiter pacifiquement ensemble.

Cependant, à la lecture des faits et gestes qui se manifestent après ces moments de prières, nous pourrions formuler deux interrogations : D'une part, étant donné qu'il est impossible de connaître le contenu de la « boîte noire »[122] de David EASTON, comment les hommes d'Eglise, pourraient-ils influencer les acteurs politico-militaires sachant qu'ils ne connaissent pas les stratégies développées par ces derniers dans leurs état-majors respectifs (partis politiques, gouvernement, armée, etc.) ? D'autre part, par rapport aux fidèles, comment le seul discours politique peut-il convaincre sachant que ces derniers sont le plus souvent habitués à être corrigés par des instruments juridiques et administratifs concrets (la loi, la prison, l'amende, etc.) ? Ce sont surtout les « Appareils Répressifs d'Etat »[123] qui forcent les membres de la société à se respecter mutuellement.

Quant à **la troisième ambition, elle est celle de la limitation et de l'apaisement d'éventuels débordements**. En effet, les hommes étant ce qu'ils sont, ils présentent plusieurs vices : ils sont avides du pouvoir selon MACHIAVEL ; pendant que Saint Augustin stipule qu'ils sont assoiffés des

[122] NIMUBONA (J)., Théories et systèmes politiques, cours de 2ème Licence, Histoire, Science politique, A.A 2000-2001.
[123] Ibidem

victoires et passionnés pour la domination ; etc. Pour ce faire, ils sont susceptibles de désorganiser, à tout moment, la société.

Au plus fort de la crise burundaise, le clergé s'est souvent intercalé pour donner aux événements douloureux une portée moins choquante. Par rapport aux souffrances des fidèles, les membres du clergé ont plutôt développé un discours centré sur l'esprit de la non violence et de la non vengeance. Cependant, force est de constater que, malgré cela, ce discours n'aura pas été suivi. Le sentiment de Monseigneur Bernard BUDUDIRA à Buta tout comme celui de Monseigneur Joachim RUHUNA à Bugendana n'en seraient pas moins explicites. Dans leurs homélies respectives, ils ont lancé un appel à l'ordre et à cesser les hostilités. Mais, on aura constaté que malgré cela, la guerre s'est plutôt intensifiée à travers les autres coins du pays.

III.1.3. L'Eglise catholique comme lieu de socialisation politique

De la base au sommet de la hiérarchie de l'Eglise, l'organisation administrative est semblable à celle de l'Etat. Dans son but de renforcer et de nouer des liens avec la base, elle a des structures de gestion lui permettant de contrôler et de former les fidèles des communautés locales. Nous enregistrons notamment les communautés de prières à la colline, les mouvements d'action catholique, etc. Ces formations locales de la base sont souvent des lieux de débats politiques.

L'enquête que nous avons menée le confirme. En effet, dans leurs réponses, les prêtres nous ont confirmé que durant les réunions de ces organisations religieuses ci-haut mentionnées, leurs membres trouvent l'occasion d'échanger sur les questions d'actualité prévalant dans leur environnement. Et si parmi elles figurent des questions d'ordre politique, il n'est

pas exclu d'en parler. Les leaders des formations locales n'hésitent pas à leur montrer un comportement à adopter dans telle ou telle autre situation socio-politique. Ce qui devient, pour ainsi dire, une forme de socialisation politique dans leur milieu.

Par rapport à cet aspect de socialisation politique, nous pouvons dégager deux résultats : **le premier résultat est la formation d'une opinion publique ouverte aux formations politiques à naître ou qui sont déjà existantes**. En outre, ces formes de communauté de prière peuvent, par la suite, devenir des bourgeons de futures organisations politiques. Ainsi, l'Eglise aura participé dans un travail de conscientisation-sensibilisation envers les groupes sociaux de base. Pour ce faire, l'Eglise se transforme en un espace de liberté et d'expression des droits des fidèles – citoyens de base.

Le deuxième résultat est celui d'avoir révolutionné la perception même de l'Eglise catholique. La mission première de cette dernière est de professer la Bonne Nouvelle de Dieu, la Parole divine. Un fidèle non avisé risquerait de croire à cette seule vision : le spirituel. Cependant, au-delà de la formation spirituelle apparaît cette fois-ci cette formation idéologique et politique. Il y a une certaine dynamique de vision. Les fidèles sont appelés à s'impliquer sérieusement dans les problèmes socio-politiques qui les hantent. Ici, leur devoir de citoyenneté devient plus manifeste.

A titre d'exemple, avant les élections, certains membres du clergé ont souvent rappelé aux fidèles qu'ils sont invités à élire des hommes et des femmes intègres, et surtout ceux qui ont un bon projet de société ; et non se référer à leurs ethnies. Aussi, dans nos enquêtes, les fidèles interrogés nous affirment que durant les messes, on leur apprend à respecter l'autorité, à s'entraider, à se pardonner, etc.

La religion devient en fin de compte une composante dotée de valeurs culturelles et morales qui caractérisent et guident la société. La politique faisant partie de ces dernières. L'Eglise peut constituer un cadre institutionnel d'apprentissage et d'intériorisation de ces valeurs ; surtout en ces moments où les fidèles ont besoin de lieu de refuge après que les acteurs du monde temporel ont déçu les électeurs sous divers aspects. Leur lieu de refuge devient le monde spirituel.

III.1.4. L'Eglise comme espace de « voix des sans voix »

L'Eglise se présente le plus souvent comme le porte-parole des gens faibles et fragiles. Il s'agit d'une fragilité et d'une faiblesse morale et économique surtout. Ce sont ces catégories de gens qui adhèrent et parfois spontanément aux enseignements de l'Eglise. Ici, on pourrait se demander si la richesse éloigne l'individu du divin ou si inversement la pauvreté l'en rapproche.

L'Eglise, comme l'Etat, a besoin de mobiliser autour d'elle des masses immenses de fidèles. Et dans toute société, ce sont les gens des conditions de vie misérable qui sont les plus nombreux. L'Eglise catholique va développer un discours qui les soulage, qui les console. Ce discours délégitime l'Etat, car, l'Eglise va réunir autour d'elle beaucoup de fidèles qui croient avoir le salut en se tournant du côté du milieu sacré qui par ailleurs, se considère lui aussi comme modeste.

Bénéficiant d'un cadre d'expression au sein d'une institution se considérant elle aussi comme misérable, les exclus du monde temporel vont faire entendre leurs voix. L'Eglise se présentera comme une Eglise des pauvres.

Jn travail de conscientisation sera mené par les acteurs religieux pour les aider à ɔrendre conscience des difficultés qui les accablent. Cette occasion qui leur est ɔfferte conduit ipso facto à une responsabilisation les poussant à affronter ɔuvertement leurs problèmes sociaux.

De ce fait, le processus va aboutir inévitablement à une véritable politisation de toute la société. Même ceux qui étaient relegués au second plan (les pauvres) sauront ou auront quelque chose à dire dans leur environnement. Ainsi, ces misérables et ces naïfs qui, hier étaient inertes, aliénés, manipulés et instrumentalisés sans s'en rendre compte, deviennent aujourd'hui conscients et responsables. Dès lors, l'Eglise aura donné un apport considérable dans la socialisation et la conscientisation politique sur la scène politique.

III.1.5. La philosophie du « Born again »[124]

Après l'assassinat de Monseigneur Joachim RUHUNA, le Représentant de Vatican au Burundi, s'exprimant sur ce crime, a avancé que cette mort devait pousser les Burundais à adopter un autre comportement. Pour lui en effet, sa mort va donner aux Burundais une autre vie.

Un appel similaire a été lancé par le prélat burundais au moment où le représentant du Saint Siège au Burundi fut assassiné. Après l'assassinat de Monseigneur Michaeli Aidan COURTNEY, les Evêques burundais se demandent si les Burundais comprennent le sens de la vie. Ils tentent même de remettre en cause la foi chrétienne des Burundais. Selon eux, la disparition de cette haute personnalité devrait pousser les Burundais à changer. Le même son de cloche a été lancé par Monseigneur Bernard BUDUDIRA après les massacres d'une quarantaine d'élèves du Séminaire de Buta. Selon lui, le sang de ces

[124] CONSTANTIN (F) et COULON (C), Religion et transition démocratique en Afrique, Paris, Karthala, 1997, p. 29.

élèves devrait pousser tous ceux qui ont opté pour le crime à divorcer avec le nal. Ceux-ci doivent se repentir pour avoir et mener une autre vie, une vie nouvelle. Ils doivent devenir des « Born again » (nés de nouveau).

La philosophie du « Born again » est expliquée par Comi TOULABOR en ces termes : « *L'état du « Born again » est la signature de la descente de l'Esprit sur l'individu comme un bon jour de la Pentecôte et lui permet de recouvrer la plénitude de l'amour de Dieu qu'il avait perdu lors de sa chute originelle : c'est un « baptisé de l'Esprit » renaissant à la vie divine et à ses dons selon les propos du Christ à Nicomède (Jean III, 3) ».*[125]

Le discours politique basé sur la philosophie du « Born again » est un grand apport pour la société, surtout lorsque celle-ci est frappée par des crises douloureuses comme celles que connaît actuellement le Burundi. Cette volonté d'apprendre aux fidèles l'atténuation et la banalisation des horreurs que les leurs viennent de subir constitue une grande contribution de l'Eglise à la société politique. Pour affronter les problèmes qui touchent cette société, il faut souvent avoir un cœur dur et du sang froid. Les élites et les acteurs politiques le savent plus que les autres catégories sociales. L'aptitude d'un esprit posé et lucide n'est pas le propre de tout le monde. La socialisation, pour les fidèles, allant dans ce sens, est nécessaire pour toute communauté politique, religieuse et autre.

La logique du « Born again » aboutit en fin de compte à un objectif majeur : façonner des hommes moralement matures, capables d'affronter le futur avec plus d'assiduité et de vigueur. Ces « hommes nouveaux » selon TOULABOR deviennent des chrétiens « born again ». Ceux-ci sont définis par le même auteur comme étant des « hommes élevés au rang des Saints et des

[125]TOULABOR 5C.) « Quand le diable lit la bible », in CONSTANTIN (F.) et COULON (C.) Op cit, p.36.

Anges à qui Dieu a donné pouvoir, autorité, gloire et bénédiction, prospérité, santé et paix sur cette terre ».[126]

III.1.6. L'Eglise catholique : conseillère du prince et éducatrice de la masse

L'expression de l'Eglise catholique est à la charnière de la morale chrétienne et de la politique. Au point de vue politique, l'Eglise s'investit le plus souvent dans la promotion d'une culture politique fondée sur la responsabilité civique. Ce travail est mené à l'endroit des leaders politiques mais également envers les citoyens.

A l'endroit des leaders politiques, l'Eglise prêche le culte du meilleur. La compétence doit être le critère de promotion socio-politique. En outre, son discours politique rappelle aux gestionnaires de la cité leur devoir d'être au service du peuple et de veiller à l'intérêt général.

Envers les citoyens, la philosophie de l'Eglise est de leur inculquer le sens de leurs droits et devoirs, leur droit et leur devoir de participation politique. Elle développe notamment un discours centré sur la socialisation au nouveau jeu politique (le pluralisme politique, l'ajustement structurel et bonne gouvernance, etc.). Les électeurs doivent se défaire de tout esprit d'indifférence politique qui risquerait de favoriser l'émergence ou la stagnation des régimes autoritaires.

Nous l'avons vu, BOSSUET, dans La Politique tirée des propres paroles de l'Ecriture Sainte, précise que les citoyens doivent aimer leur patrie. Selon lui, les « Apôtres et les premiers fidèles ont toujours été de bons citoyens ». Quant à Monseigneur Simon NTAMWANA, il fait un clin d'œil aux électeurs avant les élections de juin 1993. Il leur demande de faire attention et de « voter pour la paix qui est, selon lui, source de vie ».

[126] Idem, p.43.

Cet exercice de socialisation politique semble être plus intériorisé orsque le processus d'inculcation des croyances et des représentations du pouvoir est mené par les hommes du sacré qui sont ici symbolisés par le clergé catholique. L'Eglise catholique dans cette tâche garde sa position d' « Appareil Idéologique d'Etat », tel que défini par Louis ALTHUSSER. Et dans son action, l'Eglise use de la persuasion. L'adhésion est efficace quand la socialisation s'écarte plus du pouvoir temporel qui lui, use le plus souvent de la force. L'Etat étant, selon Louis ALTHUSSER, un « Appareil Répressif » car en effet, avec son administration, son armée et sa police, il peut contraindre les citoyens à œuvrer dans une ligne directrice bien précise.

Par rapport à cet aspect de formation des fidèles, on assiste à un phénomène nouveau. Le pouvoir politique accorde plus de facilité au spirituel pour que ce dernier œuvre au service du premier. Ainsi par exemple, durant les moments forts de la crise burundaise, l'Eglise catholique a été plus écoutée et sollicitée que l'Etat. Certains discours politiques ont été aisément développés par les ecclésiastiques au lieu d'être prononcés par les acteurs politico-administratifs. Ces derniers y ont trouvé un intérêt particulier : ils ont été légitimés par les acteurs de l'autre monde (le monde spirituel). Ce mécanisme de socialisation reste bénéfique au temporel qui se verra accepté et suivi par les fidèles moyennant peu d'efforts et d'investissement politique, humain et matériel.

II.1.7. Une volonté de suivre attentivement le temporel dans ses actions

Dans le souci de ne pas être dépassée par les phénomènes socio-politiques du pays, L'Eglise catholique a souvent manifesté son existence sur le terrain politique. Elle a toujours revendiqué sa participation en politique. Nous pouvons étayer cette affirmation par la position exprimée par Monseigneur Simon NTAMWANA sur les Accords de paix d'Arusha. Dans sa déclaration, il a précisé que les confessions religieuses avaient aimé rester dans les négociations de paix un peu plus longtemps. Par ici, il voulait exprimer que les acteurs politiques ne devraient pas se passer des hommes du sacré car, selon lui, ceci permettrait d'aider les politiciens dans l'explication des accords aux fidèles-citoyens.

Dans l'enquête que nous avons menée, un des prêtres nous a confirmé que l'Eglise en s'impliquant dans les pourparlers politico-militaires, veut répondre à l'une de ses missions : **régler les différends sociaux.**

Cette attitude de l'Eglise ne vise pas seulement le but de garder, sur la société et les fidèles en particulier, une main-mise; elle vient surtout pour voler au secours du monde temporel qui a souvent besoin d'un apport externe pour se légitimer. En réalité, en acceptant l'insertion des membres du clergé dans certaines des grandes décisions et démarches politiques, les membres de la société politique comptent sur un éventuel soutien ultérieur, sachant que l'avenir reste incertain pour eux. En outre, les acteurs politiques acceptent par-là même d'être corrigés mais surtout d'être conseillés chaque fois que de besoin par les ecclésiastiques. Dès lors que ces derniers sont au courant des décisions prises par les acteurs politiques, ils disposent de plus de marge de manœuvre pour encadrer et conscientiser les grandes masses de croyant-citoyens qui les écoutent.

III.2. Les limites du discours politique de l'Eglise

III.2.1. Perception du discours de l'Eglise : Résultat de l'enquête menée auprès des fidèles

L'enquête que nous avons effectuée nous a montré comment les bénéficiaires de ce discours perçoivent ces enseignements. Après dépouillement, nous avons procédé à un groupement des réponses dans des thèmes bien précis pouvant regrouper plusieurs réponses similaires qui ont été données par les différents interlocuteurs. Voici comment nous avons effectué ce groupement dans le tableau ci-dessous.

Le contenu du questionnaire se trouve en annexe à la page 128.

Tableau 2

Question I (Enseignements : input)	Question II (Comportement : output)
- Unité nationale - Respect de l'autorité - Entraide - Culture de la paix - Lutte contre la corruption - Démocratie - Bonne gouvernance - Mensonge politique - Image d'un bon leader - Droit de l'homme - Le pardon, la justice - L'ubushingantahe - Espoir des lendemains meilleurs - Respect de la loi - Négociations	- Cohabitation pacifique - Aider les sinistrés - Bonne gestion - Respect de la hiérarchie - Respect mutuel - Participation politique - Accepter un débat contradictoire - Egalité sociale - Protection et bon usage de la chose publique - Règlement pacifique des différends - Oeuvrer pour le développement - Se dire la vérité et se réconcilier

Par rapport aux réponses que nos interlocuteurs nous ont fournies, nous les avons classées en trois catégories différentes. Ces catégories ont été ciblées selon la capacité de perception et / ou de compréhension en ce qui concerne la différenciation de ce qu'est un sujet politique et de ce qui ne l'est pas.

Nous pensons qu'un sujet est politique à partir du moment où il est un phénomène social qui fait agir et réagir les acteurs politiques dans le champ politique.

Ainsi par exemple, lorsqu'on évoque le thème « pardon », s'il n'est pas inclus dans un contexte socio-politique, rien ne justifie qu'il est dudit contexte. Il est habituellement entendu dans le domaine religieux.

L'identification de ces catégories a été établie dans le tableau suivant comme suit :

Tableau 3

Capacité de perception	Effectif	Pourcentage (%)
Meilleure	62	77
Bonne	11	14
Médiocre	7	9
Total	80	100

Par rapport aux réponses et résultats de l'enquête auprès des fidèles, nous pourrions affirmer ceci : nous remarquons que 77% sont à même de mieux comprendre des enseignements axés sur la politique. C'est-à-dire qu'ils sont politiquement compétents. Nous constatons en outre que 14% sont moyennement compétents pendant que 9% sont politiquement ignorants.

III.2.2. Formation d'une société « utopique » et d'un « citoyen esclave »

A travers son expression politique, nous remarquons de la part de l'Eglise une ambition de « pondre » un homme idéal. Elle se place en faiseur d'homme parfait. Dans la vision de l'auteur du Léviathan, « l'homme est un loup pour l'homme ». quant à Reinhold NIEBUHR, dans « Moral Men and Immoral Society », il précise que « *l'homme est marqué de façon indélébile par le péché originel et qu'il est capable du pire noirceur et du mal le plus terrible, car, il cherche toujours à usurper le pouvoir de Dieu en voulant s'assurer la maîtrise des autres hommes* ».[127]

Cette ambition de l'Eglise comporte en elle-même quelques lacunes. Nous allons en citer uniquement trois.

La première lacune est celle de **vouloir marier l'idéalisme et le réalisme, deux philosophies qui s'opposent mutuellement**. Cette tâche se révèle pratiquement irréalisable. En principe, les hommes sont animés de divers soucis et comportements qui ne peuvent pas leur donner une place dans la société « utopique » de MOORE.

Selon Nicolas MACHIAVEL, les hommes sont « ingrats, changeants, dissimulés, ennemis du danger, avides de gagner (...). »[128] Une société utopique n'est pas superposable à celle réaliste. Cette dernière est animée d'un rationalisme absolu. Elle reconnaît que les hommes peuvent faire du bien, tout comme ils sont capables du pire et du mal le plus absolu. De la sorte, la société réaliste mérite une gestion et une organisation qui cadre bien avec les comportements des membres de ladite société.

[127] NIYONIZIGIYE (P.) Théories des relations internationales, cours 1ère Licence, Histoire Science politique, A/A : 2000-2001

[128] NSAVYIMANA (D), Historiographie, cours 2ème candidature, Histoire A/A: 1999-2000

La deuxième lacune est, à notre sens, consécutive à la précédente. Elle consiste à **vouloir déresponsabiliser les gestionnaires du temporel**. A partir du moment où l'Eglise croit avoir gagné le pari de l'installation de ladite société idéale, les gestionnaires du temporel risquent de croire naïvement à cette illusion. Ils peuvent croire en la bonté des hommes et se mettre en tête que les maux sont surmontés. Par ce fait même, la tendance sera de vouloir arrêter toutes les machines de gestion de la cité qui sont l'administration publique, la justice, la police, l'armée, etc. Ainsi, rien ne pourra empêcher la dégénérescence totale de ladite société idéale.

La troisième lacune est celle de **vouloir créer un être impuissant**. Elle est celle de vouloir nous mettre en face d'un « homme qui se détache des choses de la terre » sur laquelle il est condamné, malgré tout, de vivre et de gérer. Un monde dans lequel il faut moins penser pour être, donc un monde opposé à celui de DESCARTES. Finalement, le discours politique que l'Eglise aura développé conduira l'individu à être apolitique, à ne pas vivre ce monde. Il devient pour ainsi dire, une créature épuisée ; une créature dépourvue de toute volonté d'initiative, d'ambition et de puissance. Cet individu se transforme en un être fatigué.

En somme, cette société se révèle introuvable. Toutes les sociétés sont pleines de gens, les uns animés d'un esprit du bien, et les autres guidés de celui du mal. « L'homme peut porter des habits de Saint alors qu'il est le grand serviteur de Satan. Celui-ci pouvant, d'après TOULABOR, très bien lire la Bible. »[129]

[129] TOULABOR (C), « Quand le diable lit la Bible », In COULON (C) et CONSTANTIN , Op.cit., p. 27

III.2.3. Aveu d'impuissance de l'Eglise

Au Burundi les Eglises sont tellement fréquentées. Les prêtres sont ou semblent être écoutés. Cependant, on est frappé par cette incapacité de donner aux événements une signification relative à leurs enseignements.

Dans nos enquêtes, certains prêtres affirment que leurs enseignements sont suivis ; mais qu'il faut plutôt douter de la profondeur de la foi chrétienne. D'autres affirment que cela peut dépendre de la manière dont ces enseignements sont dispensés. D'autres encore avancent que l'Eglise catholique n'est pas la seule à s'occuper de l'enseignement du sacré ; que les autres institutions du sacré peuvent mener un travail qui contrecarre la formation catholique.

Face à cet état de fait, même si l'Eglise catholique ne nie pas son impuissance dans son action d'évangélisation, nous pourrions mentionner quelques faits et gestes qui témoignent cette impuissance.

Les manifestations de cet aveu d'impuissance sont libérées sous forme de déclarations. Durant les moments de crise politique que le pays a connue, l'Eglise a souvent formulé des déclarations de condamnation qui n'ont pas souvent connu d'effet palpable. Des commissions techniques pour enquêter sur les événements qui venaient de se dérouler ont été mises sur pied mais n'ont jamais connu de succès.

Par rapport à ce qui précède, trois phénomènes se manifestent. **Le premier est l'opposition entre l'enseignement chrétien et l'action** qui sont aux antipodes. Les efforts que le clergé a toujours déployés pour répandre la « Bonne Nouvelle » semblent être anéantis par les multiples crises qui ont

ndeuillé le pays. L'enseignement et la pratique semblent s'exclure éciproquement.

Le deuxième phénomène est un **double langage** que va adopter 'Eglise. Lorsque elle propose de mettre sur pied des commissions d'enquête alors qu'elle prêche en même temps le pardon et la réconciliation, elle se contredit. Nous sommes finalement en présence d'un paradoxe qui conduit les fidèles à se sentir désorganisés voire démobilisés moralement. Ils se sentent de moins en moins soutenus.

Dès lors, des reproches sont formulés à son égard. Les unes pour l'accuser de ne rien faire pour contrer ou stopper les événements. Les autres pour affirmer que l'Eglise s'est impliquée largement dans des affaires qui ne la concernait pas. On va même l'accuser d'être complice. Ainsi, l'Eglise va se limiter au seul rôle de messager, d'observateur ou d'intermédiaire. Des rôles qui l'empêchent de mener un engagement musclé pour affronter les problèmes qui surgissent.

Quant au dernier phénomène, c'est le **repli humanitaire** que va adopter l'Eglise. Pendant les moments forts des crises qui ont secoué le pays, le discours évangélique était de plus en plus difficile à faire passer à la base. C'est-à-dire sur les collines et dans les camps des déplacés. Les populations subissaient une épuration ethnique ou se préparaient à la vivre. Cet état de fait se heurtait à une déficience juridique, humain et matériel de l'Eglise pour arrêter ou freiner les massacres. Ainsi, l'Eglise se réfugie dans le seul aspect humanitaire.

II.2.4. Surestimation du pardon collectif

Actuellement, la réconciliation semble être un phénomène politique majeur. Et en politique, la réconciliation est un idéalisme qui n'est pas souvent envisagé. Or, la politique reste guidée par des rapports de forces. En parlant de la repentance et de la réconciliation, Philippe-Moreau DEFARGES s'inscrit lui aussi dans cette logique. Il est convaincu que la repentance et la réconciliation ne vont pas toujours avec la politique. Voici comment il argumente :

> *« Si la repentance est à la mode, les actes et les tentations de repentance ne sont pas si nombreux. Les lois de la politique ne leur sont guerre favorables. Le pardon est parcimonieux en politique. C'est un signe de faiblesse, un risque inutile. On ne saurait pardonner qu'à celui qui ne saurait redevenir dangereux. De même, le repentir n'est pas un geste de vainqueur ; en se repentant, celui-ci paraîtrait douter de sa victoire de lui-même. Ne se repentent que les vaincus, ceux qui sentent que leur histoire ne leur est plus favorable. »*[130]

D'après cet auteur, le seul « bourreau » à s'être repenti reste Judas. « Conscient du crime qu'il avait commis, avoir livré Jésus aux soldats romains, il s'est pendu ».[131]

Dans son article intitulé « Quand le diable lit la Bible », Comi TOULABOR déclare que « les Africains incarnent le diable ». Quant à Jean

[130] DEFARGES (P-M), Repentance et réconciliation, Paris, Presse de Science politique, 1999, p.37
[131] Idem, p.36

VANIER, il dit que les « racines de la violence grandissent dans le cœur humain. »[132]

Ainsi donc, en privilégiant la seule philosophie selon laquelle « Tout le monde est pécheur », l'Eglise pèche elle aussi par globalisation. A partir du moment où elle opte pour s'investir dans le temporel, les aspects politiques ne sont pas à placer au second plan où à minimiser. Les habitants de la « cité terrestre » tel que le définit Saint Augustin ne peuvent pas bénéficier du même traitement.

Même s'il advenait que la société politique opte pour cette voie, le mieux serait de savoir qui a fait quoi ? Contre qui ? Et au compte de qui ? En réalité toutes les fautes ne sont pas équitables. Pour cette même raison, les responsabilités seraient établies à l'image des crimes commis. Tout le monde ne pouvant pas commettre les mêmes délits et de la même manière, même cette réconciliation ne peut pas s'établir d'une manière identique.

Par rapport à cette vision du monde de l'Eglise, nous pourrions formuler trois reproches à son égard.

La première est celle de **cautionner le mal comme mode d'affirmation et de légitimation politique.** En principe, dans leurs stratégies pour la conquête et/ ou la préservation du pouvoir les acteurs politiques pourront adopter ce mode d'accès. Et le pire qui puisse arriver est qu'il risque de devenir un mode normal d'accès au pouvoir. Rien ne pourra empêcher que la société devienne celle de Rousseau lorsqu'il évoque la « religion du citoyen » :

[132] VANIER (J), « Les racines de la violence dans le cœur humain », in V.E, n° 3-4, mars –avril 1999, pp.117-122

« le peuple sera sanguinaire (...) en sorte qu'il ne respire que meurtre et massacre et croira faire une action sainte de tuer quiconque n'admet pas ses lieux et ses lois (...) ».

La deuxième reproche est celle **d'installer une bombe à retardement**. En effet, croire que c'est suffisant après avoir imposé à la « cité » un pardon collectif pour former une société organisée, n'est que moralement voire intellectuellement naïf et abusif. Occulter le passé, rempli de blessures ne fait qu'installer des bombes à retardement. C'est construire sur du sable mouvant. Les souvenirs refoulés se réveillent un jour d'une manière imprévisible.

La troisième reproche est celle qui consiste à **vouloir masquer les haines et les frustrations.** Le mieux seraient de les laisser s'extérioriser. La situation des protagonistes est à tenir en compte pour envisager cette voie du pardon. Chacun d'eux ne devrait pas se sentir frustré ou lésé par cette solution. L'oubli tout comme l'amnistie ne seront acquis qu'à partir du moment ou ce qui les a opposé n'a plus sa raison d'être. Nous ne croyons pas que ce serait le cas pour le Burundi.

Cependant et en conclusion, une chose reste pourtant certaine : la justice n'est pas possible lorsque la moitié de la population doit juger l'autre. C'est à la justice de savoir comment elle pourrait établir les responsabilités individuellement et en visant surtout les leaders et / ou les promoteurs des crimes perpétrés. Sinon en laissant les morts enterrer les morts, en voulant placer le passé dans un coffre fort que nul ne doit ouvrir, on ne fait que neutraliser l'éclatement sans fin des haines et des violences.

III.2.5. L'Eglise catholique comme dispensatrice de la légitimité politique

La religion est dans son essence primordial le registre du sacré. Ce qui a pousse également à se faire la dispensatrice de la légitimité politique. Georges BALANDIER en parlant de la souveraineté de la légitimité politique précise ce qui suit : « *L'idéologie de la souveraineté de la légitimité politique est conçue comme un système global de représentation, un système qui associe l'ordre des hommes - le monde social et l'ordre des choses - le monde naturel – dans une même visée à la fois symbolique et politique. Cette liaison ne peut être établie que par la magie (royauté magique) ou par la religion (royauté sacrée ou divine). Ce qui importe plus que la visée évolutionniste c'est la mise en évidence de la composante symbolique et de la sacralité du pouvoir par essence (...) »*[133]

Et dans cette tâche de rendre le pouvoir sacré et légitime, l'Eglise catholique semble prendre le devant et ignorer les autres espaces du sacré. C'est cette situation de monopole et d'hégémonisme au sens gramscien du terme qui est la lacune majeure que nous pouvons formuler à son égard. Cette lacune occasionne deux conséquences principales.

D'abord, les autres espaces du sacré peuvent adopter une attitude de contestation ouverte ou symbolique au pouvoir politique. A partir du moment où le pouvoir politique semble être légitimé et légalisé par les catholiques, des phénomènes de non adhésion voire de contestation peuvent se manifester de la part des acteurs des autres organisations religieuses. Dans l'enquête que nous avons menés, un des interlocuteurs prêtres nous a confirmé que les autres mouvements religieux peuvent poser des bâtons dans les roues de l'enseignement des catholiques. En outre, la contestation de l'Eglise catholique

[133] BALANDIER (G), « La politique des anthropologues » In (J). LECA et (M.) GRAWTZ, Traité de science politique, Vol. 1, Paris, PUF, 1985, p.310.

par les autres institutions du sacré revient à adresser indirectement des reproches au pouvoir politique légitimé par les catholiques.

Ensuite, la manifestation de cet esprit de faveur de l'Etat envers l'Eglise catholique peut conduire à des conflits ouverts ou symboliques entre les différents espaces du sacré et les catholiques.

Finalement, ces stratégies de l'Eglise catholique sont concurrentes et exclusives vis-à-vis des autres institutions de prière. Elle s'est donné un monopole en ce qui concerne l'octroi de cette légitimité. La conséquence pouvant découler de cet état de fait est que les autres domaines du sacré s'estimant exclus peuvent devenir l'objet et la pépinière des débordements ultérieurs. Pour ce faire, ils se transformeront en espaces de mobilisations officieuses qui vont éclater tôt ou tard pour la conquête du contrôle et de l'hégémonie sur la scène politique.

III.2.6. Comportement de neutralité de l'Eglise

La présence de l'Eglise dans la gestion de la société est une réalité. Son investissement et son intervention revêtent un caractère important sur le temporel. Les ecclésiastiques ont souvent manifesté leur capacité de contribuer à l'évolution économique, politique et sociale de la « cité ». Cependant, il y a des fois où l'Eglise opte pour la neutralité politique. Nous pouvons interpréter ce comportement de diverses façons. Nous en donnons seulement trois :

La première interprétation dudit comportement de neutralité est un **signe évident de tâtonnement**. En réalité, une institution aussi équipée en moyens matériels, humains et financiers ne peut pas rester indifférente aux sollicitations que la société lui adresse. En arrêtant les interventions quotidiennes (morales, matérielles et autres) pour les reprendre après un

certain temps, peut s'interpréter comme une manifestation d'hésitation. Ce manque ou ce retard de décision au moment où la société a tant besoin d'un soutien, retarde par-là même l'efficacité de l'action envisagée.

La seconde interprétation peut-être décrite comme **une volonté de s'isoler ou de fuir les responsabilités.** De temps en temps, le clergé s'est retiré ou s'est tue devant les crises gouvernementales ou autres qui ont frappé le pays. Cette stratégie n'est pas de nature à soulager la société dès lors qu'elle a tant besoin de la contribution des hommes du sacré. En outre, se couper du reste du monde, se replier sur soi-même pour affronter directement les problèmes du moment semble être un signe de faiblesse.

Une troisième interprétation s'inscrit dans la logique **d'éviter une certaine contradiction.** Après avoir installé un système politique qui se veut être légitime, complet et idéal, il n'est pas aisé de répondre spontanément pour dénoncer son inaptitude à satisfaire les attentes de la société. L'engagement pour soulager la société se fera avec un maximum de prudence pour ne pas se contredire et partant éviter que les responsabilités lui incombent. C'est ce comportement qui semble guider l'Eglise au cours de moments de crises aiguës résultant de la dégénérescence des régimes en place.

III.2.7. La question des valeurs à l'égard des crises qui ont secoué le pays

Les violences ethniques sont avant tout une des stratégies utilisées par certains acteurs politiques pour s'approprier le pouvoir politique avec tout ce qui l'entoure. Ces acteurs politiques vont éliminer et disqualifier les soi-disant concurrents / ennemis (ethnie, région, clan,...). Et pour eux, tous les moyens sont bons, pourvu qu'ils atteignent leur but. On pourrait ici se demander si les valeurs y sont pour une grande part. Cependant, il est utile de préciser à ce propos que l'évocation de la crise des valeurs, par certains analystes

ecclésiastiques, comme cause de crises qui ont souvent endeuillé notre pays, si elle paraît être vraie ne peut pas être déterminante. Les causes s'inscrivent plutôt dans tout un tas de crises socio-politico-économiques qui participent dans la gestion des sociétés ; et cela dans le temps comme dans l'espace.

Les valeurs, comme le précise le professeur Elias SENTAMBA au sujet de l' « ubushingantahe », font partie des phénomènes humains « idéalisés et idéalisables »[134] pouvant servir de ressources politiques. Ainsi donc, on peut chercher à justifier les crises politiques par une soi-disante crise de valeurs. Cependant, les vraies raisons sont à chercher ailleurs.

Si on se réfère à son analyse, les « causes de la crise burundaise, ne sont pas fondées sur les valeurs. Selon SENTAMBA, critiquant les tenants de l'actualisation de l' « ubushingantahe » qui croient que cette institution peut contribuer au retour de la paix, il dit :

> « *Lorsque les tenants de la réactualisation de l'ubushingantahe allèguent que la crise actuelle qu'endure le Burundi est imputable à l'absence de l'institution, et qu'à ce titre la restauration de cette dernière pourrait contribuer au retour de la paix, on oublie que cette crise tire ses origines dans le long processus de gestion néo-patrimoniale du pouvoir. Or, cette gestion s'est non seulement menée sous les yeux des bashingantahe à l'ancienne, mais qu'elle est par définition, d'essence pré-coloniale, période à laquelle l'ubushingantahe est supposé être à l'état pur (...).* »[135]

[134] SENTAMBA (E.) Approche thématique des faits économiques et sociaux , cours IIème Licence S.P. A/A : 2002-2003

[135] Ibidem

Quant au professeur Julien NIMUBONA, en parlant du sujet des « valeurs en politique ou de la politique dans les valeurs », il précise qu'il ne audrait pas partir des conflits pour les justifier par une crise des valeurs. Il ıvance ce qui suit :

> *« (...) Il faut ensuite s'empêcher de partir des conflits existants ou latents pour déduire une quelconque crise des valeurs, mais plutôt s'interroger sur la légitimité des processus de leur production, ce qui revient à réaffirmer la nécessité méthodologique de ramener constamment la question des imaginaires à la pratique sociale. Ainsi au lieu d'insister sur l'existence ou pas d'une crise de valeurs, est-il plus intéressant de voir si les tactiques de replis identitaires et de convocation des « mythes du passé », de valeurs « ancestrales » etc....., ne cachent pas ces idéologies dont Pierre ANSART dit si justement qu'en opposant aux tensions et aux insatisfactions potentielles, le discours lénifiant de la conciliation, détournent la conscience de ce qui pourrait menacer le renouvellement de l'ordre établi (...) »* [136]

CONCLUSION PARTIELLE

En définitive, à l'instar des autres institutions sociales, l'Eglise catholique enregistre à son actif des performances mais aussi des manquements. Ses initiatives sont ponctuées de résultats satisfaisants. Nous voulons signifier par ici ceux répondant aux attentes de la société. Mais, ces mêmes initiatives aboutissent de temps à autre à des résultats non escomptés.

[136] NIMUBONA (J), « Des valeurs en politique ou de la politique dans les valeurs : analyse de l'imaginaire ethico-politique », In Culture et société, Revue de civilisation burundaise, Bujumbura, Direction des Arts et de la civilisation burundaise, 2001,p17

Au terme de ce chapitre, nous pouvons affirmer et on l'a remarqué, chemin faisant, que le discours politique de l'Eglise catholique est à la charnière de la participation politique et de la sollicitation politique. Ces deux aspects visent un seul but : une gestion conjuguée de la cité par le temporel et le spirituel.

D'une part, l'Eglise catholique par ses propres initiatives choisit de s'insérer dans le champs politique. Ayant sa façon de voir le monde, elle se propose souvent d'imposer à la cité une gestion de ce monde selon sa façon de le décoder et de le recoder. On rejoint ici le « subjectivisme méthodologique » de Max WEBER. C'est cet aspect de la participation politique dont il a été question.

D'autre part, l'Eglise catholique trouve autour d'elle des demandes sociales et politiques : les compétitions politiques, économiques et sociales ; les crises gouvernementales ; les confits armés ; la corruption ; etc. qui minent la société. Ces demandes s'élèvent de partout (des acteurs politiques comme des membres de la société). Les uns pour chercher à se légitimer, les autres pour la conquête de la survie morale, matérielle et même physique. Nous sommes ici en présence de l'objectivisme méthodologique » d'Emile DURKHEIM. L'Eglise aura à répondre à toutes ces demandes extérieures à elle pour tenter d'y trouver des remèdes.

CONCLUSION GENERALE

Notre analyse a pris une orientation : les attitudes des citoyens croyants à l'égard du pouvoir politique.

Nous espérons avoir ainsi précisé l'espace de notre travail comme d'ailleurs la portée de notre réflexion. Le lieu de notre analyse a été celui de

'Eglise catholique. Nous avons voulu articuler le pouvoir politique et la conscience chrétienne dans leurs interférences réciproques.

L'homme moderne est l'homme de la cité. Il est croyant et citoyen. Il doit s'interroger sur le fonctionnement des choses, sur le nouvel ordre occasionné par la dynamique des phénomènes socio-politiques et autres qui influent sur sa vie de tous les jours. L'homme actuel est pris et compris dans cette logique du pouvoir politique mais aussi dans celle de ses croyances religieuses. Notre réflexion devait se baser sur cette articulation qui n'est pas exempte d'ambiguïtés.

Par ailleurs le croyant est citoyen. A ce titre, il est pris dans le pouvoir politique. Mais ce même croyant échappe aussi à l'englobant politique dans la mesure où sa foi dessine une autre espérance. Le même homme se retrouve impliqué dans une double référence. Celle-ci peut être source de rivalité pour la conquête de la domination d'un pouvoir sur un autre. En principe, à travers les multiples couples : religion / politique, Eglise / Etat, spirituel/ temporel ; c'est une même rivalité qui est à l'œuvre.

Cela étant, notre étude ne prétend pas avoir été exhaustive. Elle peut présenter quelques lacunes. Certains aspects peuvent avoir été privilégiés aux dépends d'autres. Elle ne prétend pas non plus être définitive. Elle peut être indéfiniment améliorée. En d'autres termes, on ne peut pas mettre un point final et les conclusions que nous avons faites ne sont que provisoires. Au lecteur de nous compléter voire nous corriger. Beaucoup d'aspects d'analyse du discours politique de l'Eglise catholique restent en effet pluriels, aussi bien dans le temps que dans l'espace.

On peut notamment traiter ce discours pour une autre période historique tout comme il y a lieu d'étendre l'analyse sur un champ plus ou moins vaste (les pays des grands lacs par exemple). Un autre volet tenterait d'analyser le comportement religieux de l'Etat. C'est-à-dire cette attitude adoptée par le temporel pour utiliser les ressources religieuses à son profit.

Enfin notre objectif n'aura pas été celui de magnifier l'Eglise catholique : l'analyste étant différent du griot. Il n'était pas celui de passer sous silence ses hauts faits et gestes. L'objectif majeur était celui de situer notre analyse au seul aspect de l'interaction des deux glaives : le pouvoir temporel et le pouvoir spirituel. En d'autres termes, il s'agissait pour nous de définir et d'établir les relations qui s'établissent entre eux, car en principe, chaque pouvoir a besoin de l'autre. Nous savons en effet que leurs relations ne se traduisent pas toujours en termes de rivalité. Et si rivalité il y a, elle ne vise que le contrôle des populations fidèles et non fidèles sur certains phénomènes sociaux faisant objet de concurrence.

BIBLIOGRAPHIE

I. Les ouvrages généraux

1. Bible : Jean XIII 36/Luc XII, 13-14/Marc XII,28-31/Mathieu XVIII, 18 ; XXII, 15-22 ; XXII, 36-40/ Romain, XIII, 1-2 ; III, 10 et 23/ Timothée II, 1-2/Tite III, 1-2
2. Dictionnaire HACHETTE encyclopédique illustré, Paris, Hachette, 1991
3. Encyclopédie française, Paris, Librairie Larousse, 1989
4. Le Petit Larousse illustré, Paris, Cedex, 1993
5. WAHL (J), Encyclopaedia Universalis (Corpus 9), Paris, Encyclopaedia Universalis, 1990
6. ANSART (P), Idéologie, conflits et pouvoirs, Paris, PUF, 1997
7. BALANDIER (G), « La politique des anthropologues », In LECA (J) GRAWTZ (M), Traité de science politique, Vol1, Paris, PUF, 1985
8. BAYART (F), L'Etat en Afrique. La politique du ventre, Paris, Fayard, 1989
9. BREHIER (E), Histoire de la philosophie III / XIX e S, Quadrige, PUF, 1944
10. CHEVALIER (J-J), Histoire de la pensée politique (Tome 1), Paris, Payot, 1979
11. DEBBASCH (C) et PONTIER (J-M), Introduction à la politique, Paris, Dalloz 1991
12. DEFARGES (P-M), Repentance et réconciliation, Paris, Presses de Sciences Politiques, 1999
13. MACHIAVEL (N), Le Prince, Paris, Seuil, 1993
14. PRELOT (M), Histoire des idées politiques, Paris, Dalloz 1970
15. ROUSSEAU (J.J), Du contrat social (1ère version), Paris, Gallimard, 1966

16. TOULABOR (C), Religion et Transition démocratique en Afrique, Paris, Karthala, 1977

II. Articles de Revues

1. BUDUDIRA (B) , « La dimension morale de la crise burundaise », In Burundi : Voie de sortie de la crise, ACA N° 1, 1995
2. KAGABO (L), « La crise burundaise et l'effondrement des valeurs », In Crise rwandaise : Impact de la sous-région des Grands-Lacs, ACA, n° 2-3, 1995
3. NIMUBONA (J) « Des valeurs en politique ou de la politique dans les valeurs, analyse de l'imaginaire ethico-politique », in Culture et Société, Bujumbura, Direction des Arts et de la civilisation burundaise, 2001
4. NTABONA (A), « Face à un défaut de fabrication, il faut avoir le courage de retour à l'usine », La crise rwandaise : Impact dans la sous-région des Grands-Lacs, ACA n° 2-3, 1995
5. ——— « Proposition des pistes de la sortie de la jungle du totalisme ethnocentriste », In Burundi voie de sortie de la crise, ACA n° 3-4, 1995
6. NGOYAGOYE (E), « A propos de l'identité ethnique », In Crise rwandaise : Impact dans la sous-région des Grands-Lacs, ACA, n° 2-3, 1995

III. Les périodiques

A.Vivons en Eglise (V.E)

1.BIRAHINDUKA (L), « Attaque du séminaire de Buta par les assaillants le matin du mercredi 30 avril 1997. Massacre de 40 séminaristes+ destructions » In Témoignage d'unité et de fraternité, V.E n° 5-6, juillet-août 1997

2. BUDUDIRA (B), « Lettre aux prêtres du diocèse de Bururi, aux Séminaristes de BUTA , à tous les responsables de l'Eglise au Burundi » In Témoignage d'unité et de fraternité », VE n° 5-6, juillet-août 1997

3. HAVYARIMANA (P), « Le malheur de n'être que deux ethnies » In Pastoral du pardon : une tâche exigeante aux Burundi, V.E, n° 1-2, janvier-mars 1997

4. KOMA (E), « Hommage à Monseigneur Joachim RUHUNA, la Sœur Irénée et Mademoiselle Concessa », In joyeux Noël pour les autres et pas pour le Burundi, V.E, n°10, novembre-décembre 1996

5. KOMA (E), NZITONDA (S), « Conférence de presse de Monseigneur Simon NTAMWANA, Archevêque de Gitega », In Le pardon et la réconciliation ne sont jamais contre la justice des tribunaux, V.E, n° 3-4, mars-avril 2000

6. VANIER (J), « Les racines de la violence dans le cœur humain », In MUGERA centenaire, V.E, n° 3-4, mars-avril 1999

B. Ndongozi y'Uburundi

1. Abepiskopi b'I Burundi, « Ijambo Abepiskopi b'I Burundi bashikirije abakristu b'I Burundi n'ababa mu Burundi bose bipfuza amahoro mu butungane », In Ndongozi y'Uburundi n° 10, 15 Gitugutu 1972
2. Abepiskopi banyu, « Ijambo Abepiskopi gatolika bashikirije abakristu n'abantu bose bashaka ineza », In Ndongozi y'Uburundi, n° 86, 1/5/1993
3. Abaserukira Ekleziya katolika n'amashengero mu Burundi, « Ijambo rishikirijwe n'abaserukira Ekleziya katolika n'amashengero mu Burundi », In Ndongozi y'Uburundi, n° 329, 1/1/2004
4. HASABUMUKIZA (A), « Musenyeri Michaeli COURTNEY, intumwa ya Papa mu Burundi yaraye agandaguwe », In Ndongozi y'Uburundi, n° 329, 1/1/2004/5.
5. KAGABO (L), « Intwaro rusangi ije nabi », In Ndongozi y' Uburundi, n° 79, 15/1/1993
6. _____ « Imigambwe iti : infashanyo Leta yatwemereye yaratevye none n'amatora ni atebe », In Ndongozi y'Uburundi, n° 82, 1/3/1993
7. ———— « Abansi ba Demokrasi baraye bahekuye Uburundi n'Abarundi », In Ndongozi y'Uburundi, n° 97, -15/11/1993
8. MANIRAKIZA (S), na NDAYIZEYE (A), « Ivyabaye I Buta », In Ndongozi y' Uburundi, n° 170, 15/5/1997
9. MUYEHE (E), « Ni bande begwa n'amasezerano y'i Arusha, Ikiganiro Nyenicubahiro Musenyeri Evariste NGOYAGOYE yahaye Ndongozi y' Uburundi », In Ndongozi y'Uburundi n° 249, 1/9/200
10. _____ « Mbe bane amahoro yoba agira asage Uburundi », In Ndongozi y'Uburundi, n°326, 15/11/2003
11. ——— « Kaze mwami w'amahoro », In Ndongozi y' Uburundi n° 328, 15/12/2003

12. NGOYAGOYE (E), « Umushingantahe Ndadaye yaraye atowe ngo abe umukuru w'i gihugu », In Ndongozi y' Uburundi, n° 88, 1/3/1993

13. NTAMWANA (S), « Ijambo rya Musenyeri NTAMWANA mu misa yo gusaba ubumwe », In Ndongozi y' Uburundi, n° 82, 1/3/1993

14. NTUYAHAGA (M), « Inyigisho ya Musenyeri Mikaeli NTUYAHAGA ku mwaka wa gatandatu y'intwaro y'i Burundi », In Ndongozi y'Uburundi n° 13, 1/12/1972

15. RUHUNA (J), « Imisa yo gushingura umukuru w'igihugu : Musenyeri Yohakimu RUHUNA ati : « Ndasemereye », In Ndongozi y' Uburundi n° 10, 99, 15/12/1993

IV. Documents

1. BAREGENSABE (G.) « L'Eglise catholique au sein de la société civile au Burundi », In, Rapport de journées de réflexion sur la société civile burundaise, C.P.F., mercredi 26 et jeudi 27 février 2003, PNUD,

2.« Cardinal LAVIGERIE, « Instructions aux missionnaires » Namur,1950.

3. C.E.C.A.B : NTAMWANA Simon, NGOYAGOYE Evariste ; « Message des Evêques catholiques aux hommes politiques et aux belligérants » In Ikinyamakuru c'ubutungane n'amahoro, Ndamukiza- Ruheshi 2003.

4. Evêques du Burundi, « Message des Evêques catholiques du Burundi », In La pastorale du pardon : une tâche exigeante au Burundi, V.E. N° 1-2, janvier-mars 1997.

5. Evêques du Burundi, « Messages des Evêques catholiques du Burundi aux hommes politiques sur le dialogue ou la négociation », In Jésus au milieu de nous dans l'Eucharistie, V.E. N° 7-9, septembre 1997.
6. Evêques du Burundi, « Déclaration des Evêques catholiques du Burundi après la signature de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Burundi le 28 août 2000 », In Accord fragiles d'Arusha, V.E., N°7-8, juillet –août 2000.
7. Les Evêques du Burundi, du Rwanda et de la R.D.C, « Vous êtes tous des frères » (Mathieu 23,8). Arrêter les guerres ! » In « Vous êtes tous des frères ». Arrêter les guerres ! V.E. N° 9-10, septembre- décembre 99.
8. NIMUBONA (J.), Théories et Systèmes Politiques, cours 1ère Licence, S.P.A/A 2000-2001
9. NIYONIZIGIYE (P) Théories des Relations Internationales, cours 1ère Licence, A/A 2000-2001
10. NSAVYIMANA (D), Historiographie, Cours 2ème Candidature, A/A 1999-2000
11. SENTAMBA (E), Approche thématique des faits économiques et sociaux, cours 2ème Licence A/A 2002-2003

ANNEXES

i) Guide d'entretien avec les prêtres

Questions :

1. A l'état actuel des faits, quelles seraient selon vous, les causes de la crise burundaise ?
2. Une certaine opinion avance que la crise socio-politique qui secoue le pays depuis 1993 serait la conséquence directe des effets de celle de 1972. Quelle serait votre approche.
3. L'histoire de notre pays est ponctuée d'événements douloureux et de débordements sociaux multiformes. Néanmoins, le pays est dit être christianisé avec plus de 90% de croyants. Et par ailleurs nous constatons que durant tous les jours de prière, les Eglises sont pleines de fidèles. Pourrions-nous affirmer que les enseignements que vous donnez ne sont pas suivis ?
4. un belligérant qui se rend au combat pour défendre sa cause, peut-il être chrétien ?
5. Beaucoup de massacres ont été perpétrés dans ce pays. Au cours des messes organisées avant les obsèques des disparus de ces tueries, vous nous dites souvent que le sang de ces disparus peut changer les auteurs de ces tueries en hommes de bien. N'est-ce pas là une forme de banalisation du crime voire une socialisation du crime ?
6. L'Eglise catholique organise souvent des séances de prières avec et pour les acteurs politiques. Pensez-vous que ces moments peuvent réellement influer sur les stratégies politico-militaires de ces acteurs ?
7. L'Eglise catholique a souvent mis sur pied des commissions d'enquête chargées de mettre en lumière les crises qui se sont produites de temps à autres. Des fois, ces commissions n'ont produit aucun rapport, et lorsque ces rapports étaient fournis, leur effet était nul. N'y voyez-vous pas une forme d'impuissance de la part de l'Eglise ?

8. L'Eglise a souvent servi la médiation entre les différentes parties en conflit. Elle a même participé dans certains des pourparlers politico-militaires. Quelle signification pourriez-vous donner à cette implication ?
9. Une certaine opinion croit que les réunions des organisations catholiques (mouvements d'action catholique) peuvent être des séances et des lieux de débats et de socialisation politiques. Cela ne peut pas être une source de conflits et de méfiance entre le pouvoir temporel et le pouvoir spirituel ?

ii) Questionnaire d'enquête menée auprès des fidèles

IBIBAZO

1. Abajejwe gushikiriza ijambo ry'Imana, hari ibijanye n'intwaro y'igihugu (politiki y'igihugu) bakunda kubigisha ?

 Ego : ☐

 Oya : ☐

 a) Ari Ego ; vyoba bifatiye kuki muri make?

 b) Ari Oya ; ibindi bitari ivya politiki, muri iki gihe, bakunda gushimikirako n'ibihe muri make ?
2. Izo nyigisho zibafasha iki mu migenzo yanyu ya misi yose ?

iii. Traduction du questionnaire des fidèles

QUESTIONS

1. Ceux qui sont chargés de répandre la parole de Dieu, vous donnent-ils souvent des enseignements en rapport avec la politique du pays ?

Oui : ☐
Non : ☐

a) Si oui, ils sont fondés sur quoi en peu de mots ?

b) Si non, les autres enseignements sur lesquels ils ont l'habitude de se référer sont lesquels en peu de mots ?

2. En quoi ces enseignements vous aident-ils dans votre vie de tous les jours?

EXEMPLE DE REPONSES DONNEES PAR UN FIDELE

I B I B A Z O

Abajejwe gushikiriza ijambo ry'Imana, hari ibijanye n'intwaro y'igihugu (politiki y'igihugu) bakunda kubigisha ?

Ego : [X]
Oya : []

a) Ari Ego ; vyoba bifatiye kuki muri make ?

Baturigishiriza gusenga kenshi, kugirirana ikiganiro, umukundo, ugateka ka Yezu muntu. Banatuributsa ko umukristu yokubaha amategeko y'abakuru kuko ubukuru buva ku Mana.

b) Ari Oya ; ibindi bitari ivya politki, muri iki gihe, bakunda gushimikirako n'ibihe muri make ?

. Izo nyigisho zibafasha iki mu migenzo yanyu ya minsi yose ?

Ziradufasha kurabana uyito nabi igihugu cacu mu mageme menshi. Ziradufasha kandi kurabana nk'abana b'Imana. Turakamenyera uburere n'ivya politiki bimwe bimwe tutari turi kuko abatware bacubora ku bidukikije kubera

[vyo mwandika bibaye vyinshi, murashobora kubandanirizа inyuma. Menyeshe inomero iyo ari yo).

inyigisho zabo, kuganya bikingiye ukuke bakingiye amarorero yabo.

EXEMPLE DE REPONSES DONNEES PAR UN PRETRE

1. – une gestion non transparente des crises antérieures.
 – Manque de leadership compétent après la colonisation.
2. c'est un des aspects du problème. Il y a également la géopolitique. c'est une région qui souffre énormément de tensions et de divisions ethniques.
3. Ils sont suivis mais cela dépend de la manière dont ils sont dispensés. Aussi, cela dépend-il de l'attention que les bénéficiaires leur réservent.
4. Oui. Les sociétés humaines sont conflictuelles Mais cela dépend de la raison et de la nature de cette cause et de ce conflit
5. _____
6. Oui, certaines des bonnes actions des acteurs politico-militaires sont le résultat de la foi chrétienne.
7. _____
8. _____
9. _____